

**ON THE MEANING AND THE PROTOTYPE OF THE
LOCATIVE CASE: A SEMANTIC STUDY OF THE POLISH
LOCATIVE WITH THE PREPOSITION *PRZY***

Barbara BACZ
professeure agrégée

La préposition *przy* en polonais dirige un seul cas, le locatif. En supposant que ce fait reflète le mieux la compatibilité sémantique entre cette préposition et le cas locatif, l'auteure examine les effets de sens produits par les divers emplois locatifs avec la préposition *przy*. Le but de cette analyse est double: il s'agit (a) de vérifier si la généralisation proposée par Jakobson pour le cas locatif en russe s'applique aux locatifs avec *przy* en polonais, et (b) d'établir si l'emploi locatif avec *przy* peut être proposé comme le prototype du locatif polonais. L'auteure conclut que la notion de «délimitation extensionnelle complète» de Jakobson ne rend pas adéquatement la signification du locatif polonais *przy*, et que la notion de «rapprochement entre l'entité évoquée par le locatif et celle évoquée par l'expression déterminée dans la relation locative» est un candidat défendable pour le centre prototypique du locatif polonais.

**ON THE MEANING AND THE PROTOTYPE OF THE
LOCATIVE CASE: A SEMANTIC STUDY OF THE POLISH
LOCATIVE WITH THE PREPOSITION *PRZY***

Barbara BACZ

The locative differs from the remaining six cases in the declension system of modern Polish in that it is always employed with a preposition. In the Polish declension system the genitive, dative, accusative, and instrumental can be used either with a preposition or without it, the nominative and the vocative occur in the prepositionless form only, and the locative is always prepositional. Abstracting from the vocative, whose specific appellative function sets it apart from the other cases of the Polish inflectional paradigms, the locative and the nominative are the only cases which are realized in discourse under a single form. The fact that the nominative is only prepositionless, and the locative, only prepositional explains why the Polish grammatical tradition, maintained in the recent grammars of Polish (see e.g. Grzegorzczkowska et al. 1984), presents the locative as the sixth case in the Polish declension system, a case occupying the position likely to be considered as opposite to that of the nominative.¹

While the nominative has always been a one-form, prepositionless case, the locative did have two forms in its history: it was prepositionless in Old Church Slavonic (with the endings *-e/-i*, *-u* or *-e* in the singular, and the endings *-ěχъ*, *-iχъ*, *ьχъ*, *-aχъ*, *-u*, *-i* in the plural and the dual depending on the declension and the stem type – see examples in Bartula 1994: 137-151), and both prepositional and prepositionless in medieval Polish, where the bare form was already disappearing, judging from the scarcity of the attested prepositionless examples (Kempf 1978: 109-111).

There are no examples of bare locative usage in modern Polish (nor in modern Slavic in general – see Janda 1993: 205), but the case has preserved its distinct inflectional ending: *-e* or *-u* in the singular, depending on the final consonant of the noun's stem (*w szkole* = *at school*, *w domu* = *at home*), and the characteristic *-ach*

ending for all plural forms (*o szkołach* = *about schools*, *o domach* = *about homes*). The persistent presence of the locative affix in the variety of the prepositional phrases suggests that the locative case, in spite of the absence of the bare, morphological form in the modern language, has maintained a distinct case meaning of its own. This meaning has to be compatible with some element of meaning present in the prepositions the locative combines with.

In case languages, such as Polish, prepositions are always linked with cases; preposition in a prepositional phrase cannot be considered in isolation from case, for the substantive noun in a prepositional phrase is always marked for case. What's more, preposition and case in a prepositional phrase are mutually dependant: a particular case cannot combine with all or any prepositions, and a specific preposition can never co-occur with any or all cases. The examples in (1a) show that the same preposition can combine with, or "govern" (in the traditional grammar terminology) up to three different cases in Polish; example (1b) illustrates the situation where one case combines with several different prepositions:

1a. Polish PP's with one preposition and different cases:

za dzień-Acc. = in a day-Acc.

za dnia-Gen. = during the day, in day-time-Gen.

za dniem-Instr. = after day-Instr., as in *dzień za dniem*=day
in, day out; day after day

na stole-Loc. = on the table-Loc.

na stół-Acc. = onto the table-Acc.

1b. Polish PP's with one case and different prepositions:

The locative and its five prepositions:

w operze -Loc. = in the opera (house)-Loc.

na operze-Loc. = at the opera (performance)-Loc.

po operze-Loc. = after the opera (performance)-Loc.

o operze-Loc. = about the opera (performance)-Loc.

przy operze-Loc. = by/ near the opera (house)-Loc.

The instrumental and its six prepositions:

z nami-Instr. = with us-Instr.

między nami-Instr. = between us-Instr.

nad nami-Instr. = over/ above us-Instr.

pod nami-Instr. = under/ beneath us-Instr.

przed nami-Instr. = before us-Instr.

za nami-Instr. = behind/ after us-Instr.

The Polish locative combines with five prepositions: *w* (= *in*), *na* (= *on, at*), *po* (= *about, after*), *o* (= *about*) and *przy* (= *by, near, next to*), as illustrated by example (1b). This number, when compared to the twelve prepositions of the genitive or the six prepositions of the instrumental, does not appear excessively big. Though moderate, however, it does point to a fairly vast field of application of the locative case. Of the five locative prepositions, four can combine with at least one other case, as illustrated by examples (2) to (5):

- 2a. *Jestem w domu-Loc.*
I am *at home*.
- 2b. "*Gość w dom-Acc., Bóg w dom-Acc.*"
"*Guest into home-Acc., God into home-Acc.*"
= When a guest enters your home, God enters your home.
(a proverb)
- 3a. *Jestem na wakacjach-Loc.*
I am *on vacation*.
- 3b. *Jadę na wakacje-Acc.*
I am going *on vacation*.
- 4a. "*Po górach-Loc., dolinach-Loc. rozlega się dzwon.*"
"*Over the mountains (and) the valleys spreads itself the (sound of) the bell.*"
= The bell is heard over the mountains and the valleys.
(from a popular Marian song)
- 4b. *Po co-Acc. tu przyszedłeś?*
What for have you come?
- 4c. *Po czemu-Dat. (są) te jabłka?*
For what (= For how much) are these apples a piece?
- 5a. *Marzymy o pokoju-Loc.*
We are dreaming *about/of peace*.
- 5b. *Walczymy o pokój-Acc.*
We are struggling *for peace*.

The fact that, in addition to their usage with the locative, the prepositions *w*, *na*, *po* and *o* can also combine with the accusative (and, in the case of *po*, also with the dative) suggests that in their semantic composition they contain an element of meaning which is shared by the locative and the other case or cases. One could also argue, on the basis of this observable fact, that in the significante of the locative proper there must be an element of meaning that distinguishes

it from the other cases that employ the same prepositions. The task of a linguist in search of a unified semantic description of the locative case is to isolate this semantic element. In terms of the classical Aristotelian principles of categorization, stemming from the belief in the existence of distinctive features that determine a given item's membership or non-membership in a category, defining the specific (i.e. "core", "underlying", "basic" or even "potential") meaning of the locative case consists in finding a semantic characteristic that distinguishes the semantic import of this case from the semantic import of all other cases in a given language.²

Only one locative preposition, the preposition *przy* (*by, near, close, etc.*), is exclusive to the locative, as it does not co-occur with any other of the Polish cases. This empirical fact suggests that among the locative prepositions, the preposition *przy* is the one that is fully compatible with the meaning of the locative case as such. Therefore, a detailed study of the Polish *przy*-locatives should bring one closest to the specific meaning of this case.

In his 1936 study on the general meanings of the Russian cases, Jakobson suggested that the distinguishing semantic characteristics of the locative case consists in the ability of the locative-marked substantive to limit the extension (in the basic spatial or metaphorical sense) of the entity evoked as what is being located in the locative relationship ("the locative...defines the extension and in fact the full extension of the object which is the dominant category" – Jakobson 1984: 90).³ For example, in the locative relationship between the fiddler and the roof in the expression with the locative case *a fiddler on the roof = skrzypek na dachu – Loc.*, the spatial extension of the located entity, the fiddler, (which Jakobson would call the "dominant category"), is determined by the limits of the *locus* where this entity is found, in this expression evoked by the locative-marked substantive *dach (= roof)*. We do not know and thus cannot visualize the spatial limits of the *locus*, i.e. the roof, in this example, but we can imagine the figure (or its contours) of the located entity, the fiddler, for the picture of this entity is evoked in our minds against its background *locus* in space, the roof. The limits of the located, dominant category are well specified by the *locus* on which the located entity is placed, and the full spatial extension of the located category is thus also determined.

One particular objective of the semantic analysis of the Polish *przy*-locatives considered in this study is to find out if Jakobson's specification of the locative's essence formulated for

Russian applies to and can be confirmed by the *przy*-locative uses in Polish. The other goal will be to determine whether the Polish prepositional phrases with *przy*, the preposition exclusive to the locative, could be considered as the most representative, prototypical examples of the locative case category in this language.

Even though the term "prototype" is common currency among cognitive linguists, there appears to be no agreement as to its unanimous definition. Taylor (1989: 42) suggests that prototypes are the optimal, most representative examples of a given category, which can "serve as reference points for the categorization of non-so-clear instances". He also observes, following the conclusions reached by Rosch (1975), a psychologist who is credited with first applying the term "prototype" to the classification of linguistic categories, that "if people are asked to name exemplars of a given category, they tend to mention the more prototypical members first" (Taylor 1989: 45). These statements imply that the decision as to what constitutes a prototype of a given category is made by each individual speaker on the basis of his own experience, and the generally used descriptive terms, such as "the most central, the most representative member" have no clear objective definition acceptable by linguists of different theoretical persuasions. Taylor (1989: 59) admits that there are at least two ways in which the term "prototype" is interpreted by cognitive linguists: (a) it can denote the central member (or members) of a category, or (b) it can be understood as an abstract concept, "a schematic representation of the conceptual core of a category". It is worth noting that Rosch herself does not accept either of the above definitions used by cognitive linguists, but restricts her application of the term to the standard parameters employed to describe experimental results in psychology (where prototypes are characterized on the basis of the subjects' membership judgements, reaction times, etc.) (See Taylor 1989: 59-60, footnote 1).

Reflecting on the problem of a possible prototype for a uniquely prepositional two-word case, such as the locative, Janda (1993: 205) envisages two solutions: "Either a single prepositional usage would be found to be central or, barring this, an abstract idealized central concept would need to be posited, which would serve as an 'empty center' around which the network would be arranged". In the light of Janda's tentative proposals, the *przy*-locative usage appears to be an ideal candidate for the locative category prototypical center in Polish since the combination of the locative case with the only exclusively locative preposition in this usage offers a desired,

searched for concentration of the typically locative elements, a characteristic which brings this usage closest to the abstract concept of the core locative meaning.

The relationships expressed by the locative-marked substantives in the uses of the *przy*-phrases listed in three Polish dictionaries, Doroszewski 1980, Skorupka et al. 1969, and Stanislawski 1969, can be classified into the following groups: (a) that denoting the physical (spatial) and/or mental proximity of the locative substantive's significante to the located entity; (b) that of parallelism (simultaneity) in time with the dominant (i.e. located) entity; (c) that of dependence or presence in the sphere of influence of the locative-denoted entity; (d) that of accompanying circumstances; (e) that of juxtaposition producing the effect of contrast.

The sentences in examples (6) - (11) illustrate these five usage types of the Polish *przy*-locative phrases:

Physical or abstract proximity

- 6a. Goście siedzieli *przy stole*-Loc.
The guests were sitting *at the table*.
- 6b. Mieszkam *przy poczcie*-Loc.
I live *near the post-office*.
- 6c. Myślami jestem *przy was*-Loc.
Through (= in) my thoughts, I am *near (by, with) you*.
- 6d. Zastałem go *przy pracy*-Loc.
I found him *at work*.
- 6e. Nie mówmy o tym *przy dzieciach*-Loc.
Let's not talk about it *in the presence of the children* (when the children are *nearby*).

In examples (6a) and (6b), the locative-marked substantives define the actions referred to by the predicates (the guests' sitting and my living) by specifying their place. The preposition *przy* here emphasizes the physical closeness of the *loci* to these actions, but no details as to the spatial arrangement, for example, of the guests at the table (such as in *wokół stołu*-Gen = *around the table*), or the type of spatial relationship between my apartment and the post-office (such as e.g. *nad pocztą*-Instr. = *over the post-office* or *powyżej poczty*-Gen. = *up the street from, higher than, above the post-office*) are given. The main and only idea communicated by the *przy*-locatives in these examples is that of physical proximity of the

predicates. These time substantives are not just background elements defining the time of the described events, as they would be in non-locative expressions such as *Przyjadę na Boże Narodzenie-Acc.* (*I'll come at Christmas-Acc.*), or *w sobotę-Acc.* (*on Saturday-Acc.*), but they are viewed as important occasions or events which are parallel in time with the events expressed by the sentences' predicates, and which carry independent verbal (i.e. temporal) meaning of their own. That's why an accurate English translation of *przy Bożym Narodzeniu* cannot be *at Christmas*, but something equivalent to *when it's the time of Christmas*, and the locative *przy sobocie* is certainly not just *on Saturday*. In example (7c) the two events, the breaking of the corkscrew and the opening of the bottle correlate in time, and the preposition *przy* with the locative indicates their temporal simultaneity. The circumstance evoked by the locative-marked substantive (the opening of the bottle) can be interpreted as the immediate cause of the main event (the breaking of the corkscrew). This causal relationship is even more apparent in example (7d) where the bumping of the car is perceived as the immediate cause of the man's fainting. The preposition *przy* is often used to indicate a causal relationship in today's Polish, a fact which is criticized by the Polish stylistic purists who deplore the vagueness caused by the use of *przy* in many such expressions (see e.g. Miodek 1983).

Dependence or presence in the sphere of influence

- 8a. *Mój synek chodzi do przedszkola przy uniwersytecie-Loc.*
My son goes to the nursery school *at (belonging to) the university.*
- 8b. *Mieszkam przy rodzicach-Loc.*
I live *at (with) my parents* (and I depend on them financially).
- 8c. *Nie mam zawodu. Na pytanie o zawód odpowiadam "przy mężu"-Loc.*
I have no profession. To the question about profession I reply *"with husband"*.

My son's nursery school of example (8a) is situated near the university. When taken in its purely spatial sense the preposition *przy* indicates location near the object evoked by the locative-marked substantive. Logically (and in accordance with the reasoning of Aristotle who in his *Physics* – book IV, chapters 1-5, in Hutchins 1952 – advocates the view that locative relationships are reversible) if *a* is near *b*, so *b* is near *a*, i.e. in example (8a), if the nursery is near the university, the university should be near the nursery. But the *przy*-

locative here in addition to its basic spatial sense, expresses another, metaphorical meaning, hard to account for in terms of abstract logical relationships: the locative-marked substantive determines the object or event it refers to by placing it in the sphere of its significate's influence. The relationship of the two involved entities is no longer reversible: the locative-marked entity exerts control, and thus, in the broad sense of the term, determines the manner of being of the other entity. In example (8b) the subject not only lives with his parents, but also depends on them financially. The expression "*przy mężu*" (*with husband*) of example (8c) also implies financial dependence of a wife on her husband. One could say again that the locative-marked element determines the meaning of the significate it refers to, but it would be difficult to maintain, as Jakobson would have it, that the extension of the defined entity is delimited in full. The locative essence of the expressions with *przy* here, as well as in the preceding examples (6) and (7), appears to lie in the physical or mental proximity or simultaneous presence in space, time or with some general condition, of the two elements linked by the locative case.

Accompanying circumstances

- 9a. Najpierw zaprosił mnie na kolację *przy świecach*-Loc., a potem tańczyliśmy *przy muzyce*-Loc.
First he invited me to supper *by candlelight*, and then we danced *to the sound of music*.
- 9b. *Przy pomyślnym wietrze*-Loc. dotrzemy do portu przed zachodem słońca.
With a fair wind, we will reach the port before sunset.
- 9c. *Przy braku*-Loc. *światła*, nie było nic widać.
One could see nothing *with (= because of) the black-out*.
- 9d. *Przy odrobinie*-Loc. *cierpliwości* znajdziesz to, czego szukasz.
With a dint of patience you will find what you are looking for.

Examples in (9) illustrate the use of the *przy*-locative to express circumstances accompanying the main event. These circumstances, such as the candles at supper and the music in example (9a), or the fair wind of example (9b) can be favourable, or unfavourable (as the black-out in example (9c)); they can be physical (examples 9a-9c) or mental (9d), strongly influential on the main event (9b-9d) or relatively indifferent (9a). They do not provide the time and place parameters necessary to locate the event in space, but they evoke additional defining elements the speaker wants to bring to the fore. The role of the *przy*-locative in these examples is to bring these

additional elements into the picture of the event, but the precise manner in which they are related to the event is not specified. The main event as such does not depend on these elements to the extent it would if other, more precise locative prepositions were used, as in the sentences: *Nie dostrzegłem szczegółów w świetle księżyca* (I did not notice the details in the light of the moon); *Zmieniłem zdanie w świetle tych danych* (I changed my mind in the light of these facts), where the preposition *w* (*in*) is needed and cannot be substituted by *przy* automatically. On the basis of the examples in (9), it would again be quite impossible to say that the locative-marked entity defines the extension limits of the event it relates to. The *przy*-locative here just brings the accompanying elements into the picture of the event and accentuates their presence in (or their co-presence with) the main event.

Juxtaposition producing the effect of contrast

10a. *Przy bladej twarzy*-Loc. jej ciemne oczy wydawały się prawie czarne.

Her dark eyes seemed almost black *against the pale face*.

10b. *Przy wszystkich swych zdolnościach i wysiłku*-Loc., nie udało mu się zdać tego egzaminu.

In spite of all his talents and the effort, he did not manage to pass the exam.

The *przy*-locatives in examples (10a) and (10b) introduce entities which express a physical (10a) or mental (10b) contrast with the lexical content of the significates of the phrases defined by the locative expressions. In (10a) the girl's pale face is contrasted with the darkness of her eyes; in (10b) the subject's talent and effort remain in obvious opposition to his failure at the exam. The fact that the preposition *przy* is used for the stylistic effect of contrast confirms the suggestion that the two elements brought together by the *przy*-locative expressions are of equal importance in the speaker's mind since one cannot contrast elements of unequal rank or value. The determination of the entity referred to by the locative expression is due to the conditioning element introduced by the locative phrase. The darkness of the girl's eyes is exposed because of the element of paleness supplied by the locative's significate; and the failing at the exam is emphasized by contrast with the talent and effort evoked by the locative-marked substantives. While the effect of contrast is produced by the contrasting lexical values of the juxtaposed elements, the role of the *przy*-locative is merely to bring these elements together. The

extent to which the locative-marked elements determine the entity evoked by the predicate is impossible to define.

Conclusions

An examination of the semantic effects produced by the *przy*-locatives in Polish leads to the following conclusions:

1. Jakobson's formulation of the basic locative meaning for the locative in Russian does not quite apply to the Polish *przy*-locatives: while the *przy*-locatives always affect (and therefore determine in some way) the entity evoked by the sentence predicate or the modified, non-locative category (a semantic role which agrees with the primarily adverbial grammatical function of the locative phrases in sentences), it is practically impossible to specify the limits of this determination in terms of Jakobson's "fully delimited extension" of the dominant, non-locative category. In *przy*-locatives the picture of the event or of the entity referred to by the locative is only enriched by the presence of the additional elements introduced by the significates of the locative NP's, but it cannot be said to be fully determined.
2. Conclusion (1) suggests that complete delimitation of the main referent's extension is not the general underlying meaning of the Polish locative, and that Jakobson's proposal needs to be modified to account for the semantic effects of the Polish *przy*-locatives.
3. The semantic essence of the *przy*-locatives, and perhaps of the locative relationship as such, appears to lie in the ability of this case to express the proximity (evoked in either physical or mental terms) of the locative-signified entity to the entity that is being referred to by the locative expression. No details specifying the manner in which the entities are brought together are specified; the general abstract idea is that of coming together of two elements for the purpose of creating a fuller picture of the event.
4. The notion of coming together or co-presence of two elements, expressed by the Polish *przy*-locatives appears to be a defensible candidate for the locative's central, idealized (i.e. abstract) meaning.
5. The notion of coming together of two elements contained in the preposition *przy* and in the locative case morpheme does not express the locative prototype if the term is to be understood as the locative use most likely to be quoted by respondents as a typical example of the locative case category. The meaning expressed by the *przy*-locative, however, appears to agree with the specific senses of the

other locative uses (see Bacz 1996), but whether the *przy*-locative usage or the meaning specific to this usage can be considered as the prototype of the Polish locative case needs to be confirmed by further research.

6. A large class of the Polish verbs with the prefix *przy-*, such as *przychodzić* (come to), *przybijać* (fix together by beating), *przyznać* (admit), *przypomnieć* (bring back to mind), etc. appear to confirm the conclusion reached about the meaning of the preposition *przy* and the *przy*-locatives. A separate study analysing the relationship between the prefix *przy-* and the preposition *przy* in Polish needs to be conducted.

NOTES

*This article is a contribution to the research on cases supported by the SSHRC grant # 410-92-1328.

1. Going against the customary practice of contrasting the nominative with the accusative and the genitive (see e.g. Guillaume 1992, or compare the method of teaching cases prevalent in American handbooks of Latin, Old English, or other case languages), Jakobson (1936/1984) appears to support the Slavic tradition when he emphasizes the contrast between the nominative and the locative in his well known study of the meaning of cases in Russian, stating that these two cases are "diametrically opposed", and that they should be viewed as the two "antipodes" marking the opposite ends of the Russian six-case scale (Jakobson 1936/1984: 90).
2. Since the ultimate goal of the semantic theories of case is basically the same: to find the meaning contained in a particular case form and describe it in a coherent manner, whether it be done in terms of the cognitivist network model (similar to those proposed by Janda 1993 or Rudzka-Ostyn 1994), the Jakobsonian feature model (see Jakobson 1936/1984) or a Guillaumean technique of mental representation based on the notion of the potential significate (see Guillaume 1964), for the practical, data-oriented purpose of this research, I consider the various terms used in reference to the particular case underlying meaning by representatives of different schools (the "basic", "core", "general" or "potential" meaning) as equivalent.
3. Jakobson's generalization applies to the Russian L2 ("the locative *stressed -u* locative" as opposed to the "explicative *unstressed -e* locative" – see Jakobson 1995: 365, 367). Unlike Polish, which has only one locative case inflection, Russian sometimes distinguishes two locatives (similarly to the differentiation between two Russian genitives) with a perceptible difference in meaning signalled by the two inflectional endings. In general terms, the *-u* marked locative depicts the primary physical relation of container, bounded area or measurement, while the other, L1 *-e* locative has a more metaphorical character. See e.g. the semantic difference between *na domu-Loc.* (*at home*) and *o dome-Loc.* (*about the house*) in

Russian, as described by Jakobson (1995: 365). Jakobson observes that "with the prepositions *o*, *pri* the L2 cannot be used [...] since these prepositions do not indicate the shaping function of the referent" (Jakobson 1995: 367), but he does not explain how this observation about Russian L1 locatives should be related to his earlier generalization about the locative case core meaning.

REFERENCES

- BACZ, B. (1996): "How 'Locative' Is the Locative Case? On the Meaning of the Polish Prepositional Phrases with the Locative". To appear in *The Twenty Third LACUS Forum*.
- BARTULA, CZ. (1994): *Podstawowe wiadomości z gramatyki staro-cerkiewno-słowiańskiej na tle porównawczym*, Warszawa, PWN.
- DOROSZEWSKI, W. (1980): *Słownik poprawnej polszczyzny*, Warszawa, PWN.
- GRZEGORCZYKOWA, R. et al. (1984): *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*, Warszawa, PWN.
- GUILLAUME, G. (1964): *Foundations for a Science of Language*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- *Leçons de linguistique 1938-1939*, vol. 12, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- HUTCHINS, R.M. (ed.) (1952): *The Works of Aristotle*, vol. 1, Chicago, Encyclopaedia Britannica, Inc.
- JAKOBSON, R. (1936/1984): "Contributions to the General Theory of Case", *Russian and Slavic Grammar. Studies 1931-1981*, Berlin-New York-Amsterdam, Mouton Publishers.
- (1995): *On Language*, L. Waugh and M. Monville-Burston (eds.), Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.
- JANDA, L. (1993): *A Geography of Case Semantics: The Czech Dative and the Russian Instrumental*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- KEMPF, Z. (1978): *Próba teorii przypadków*, Opole, PTN.
- MIODEK, J. (1983): *Rzecz o języku. Szkice o współczesnej polszczyźnie*, Wrocław-Warszawa-Kraków, Ossolineum.
- ROSCH, E. (1975): "Cognitive Representations of Semantic Categories", *Journal of Experimental Psychology, General* 104, pp. 192-233.
- RUDZKA-OSTYN, B. (1994): "The Polish Dative". To appear in Van Belle & W. Van Langendonck, (eds.), *The Dative Descriptive Studies*, Amsterdam, John Benjamins.

- SKORUPKA, S. et al., (eds.) (1969): **Mały słownik języka polskiego**, Warszawa, PWN.
- STANISLAWSKI, J. (1969): **The Great Polish-English Dictionary**, Warszawa, Wiedza Powszechna.
- TAYLOR, J. R. (1989): **Linguistic Categorization: Prototypes in Linguistic Theory**, Oxford, Clarendon Press.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 23, 1997: 19-29

PARASITIC GAPS AND PARTICIPIALS

Claudia BORGONOVO
professeure adjointe

Les trous parasites sont permis s'ils paraissent à l'intérieur soit du sujet, soit d'un constituant dans une position adjointe. J'examine une construction – les adjoints participiaux en anglais – dans laquelle ces conditions sont satisfaites mais les trous parasites ne sont pas permis. Je propose une explication structurale pour ce phénomène: un opérateur temporel qui est en concurrence avec l'opérateur parasite pour la même position A', situation qui explique l'agrammaticalité de la construction. L'existence d'un tel opérateur est appuyée par des arguments sémantiques et syntaxiques.

Langues et linguistique, n° 23, 1997

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lii.ulaval.ca

PARASITIC GAPS AND PARTICIPIALS

Claudia BORGONOVO

1. The problem

Descriptively, parasitic gap constructions involve a constituent (indicated by *e* in 1) which seems to be wh-extracted from an adjunct (or less felicitously, the subject). This constituent is referentially linked to another Wh-moved constituent (the chain *what paper_e t_k* in the matrix sentence):¹

(1) what paper_e did you read t_k [before filing e_e]?

This construction presents a puzzle for syntactic theory for various reasons: 1. there seems to be a unique antecedent for both gaps, 2. the gaps are both case and Θ -marked independently, and 3. the second, parasitic gap is in a position from which no Wh-movement is possible. 2. entails a violation of the Chain Condition, and 3. entails an ECP (Empty Category Principle) violation.

Parasitic gaps have been extensively studied and analyzed (Ross 1967, Engdahl 1983, Taraldsen 1981, Chomsky 1986, Browning 1987 and others), and I will not review this literature here. The focus of this paper is a subset of cases in which parasitic gaps should be licensed and, unexpectedly, are not: when they are embedded in participial adjuncts like those in (2):

- (2) a. he stared at his legs admiring them
a'. *what_i did he stare at t_j admiring e_j
b. he left Tirana writing a book on it
b'. *[what city]_i did he leave t_j writing a book on e_j?

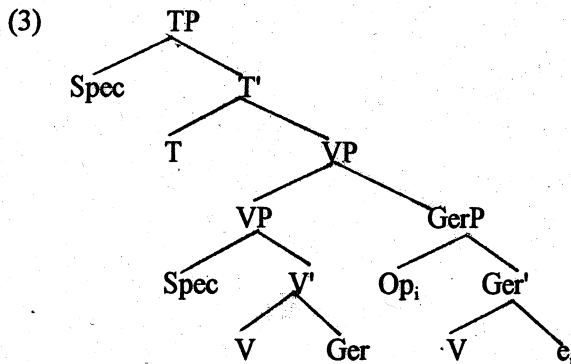
The participials in (2) are in adjunct position, and they thus satisfy the anti-c-command requirement on parasitic gaps, a *sine qua non* condition for licensing them (see Chomsky 1986 and Browning 1987). The participials in question are sentential (or quasi-sentential), they are in the right structural configuration and nevertheless, they are unable to license gaps.

In this paper I will propose a structural explanation for the unexpected ungrammaticality of (2): the existence of an empty temporal operator in the Spec(ifier) position of the participials (I will call them GerP for ease of exposition). Since parasitic gaps also entail the presence of an empty operator, as argued in Chomsky (1986) and Browning (1987) among others, in structures such as (2) there are two operators but only one Specifier position where the operators can sit, which immediately explains why they are ruled out.

In section 2 I will justify the existence of the operator on semantic grounds, by examining its role in integrating the participial to the temporal interpretation of the whole clause. In section 3 I will provide structural evidence in favour of the operator hypothesis: first, the acceptability of parasitic gaps once another A'-position is made available by embedding the participial under a PP (3.1); second, the Weak Island effects (in Cinque 1990 terminology) observed in transparent adjuncts, a construction analyzed in Borgonovo & Neeleman (1994, 1996) (3.2), and third, the non existence of a semantic phenomenon analyzed in Larson (1988): the ambiguity in the temporal interpretation of temporal clauses when embedded under verbs of saying (3.3).

2. The phrase structure and interpretation of participials

The structure I propose for this type of participial depictives appears in (3):²



Participials of this type are temporally dependent on the matrix verb and whatever tense specification the matrix verb has, the gerund is interpreted as contemporaneous with it. Notice that *wearing*

a pink tutu is interpreted as present, past and future in 4a, b and c respectively, as a consequence of the matrix verb being present, past and future:

- (4) a. John arrives right now wearing a pink tutu
b. John arrived wearing a pink tutu
c. John will arrive wearing a pink tutu

Participials do not have a temporal specification of their own: they acquire it via the operator, whose semantic function is to integrate them to the temporal interpretation of the whole sentence. Like all empty operators, it needs to be given features, i.e. it needs to be identified. The identifying head can either be the matrix Verb + Tense, or a temporal preposition, as can be seen in

- (5) a. John arrived after walking for two hours
b. John filed a paper before reading it

3. Structural evidence

3.1. Parasitic gaps embedded under PPs

This section discusses structural evidence for the existence of the operator. Participials are thematic adjuncts; hence extraction out of them is ruled out:

- (6) a. *what_i did John finish the portrait hating t_i?
b. *what_i did John work whistling t_i?

In cases such as (6), and if no temporal operator is assumed, parasitic gaps embedded in the participials are expected to be grammatical, since by being in adjunct position they satisfy the anti-c-command requirement between the parasitic gap and the matrix gap, as argued in Chomsky (1986), Browning (1987) and others. Again, if the structure of GerPs does not include an operator, then parasitic gaps are expected to be grammatical. I repeat the data in (2) above under (7):

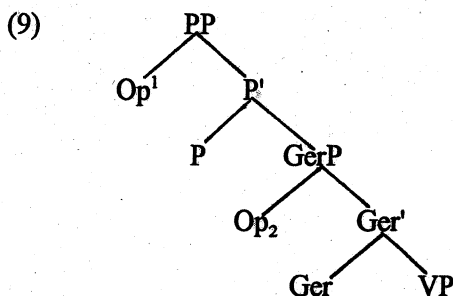
- (7) a. he stared at his legs admiring them
a'. *what_i did he stare at t_i admiring e_i?
b. he left Tirana writing a book on it
b'. *[what city]_i did he leave t_i writing a book on e_i?

The operator hypothesis explains the otherwise unexpected ungrammaticality of sentences such as those in (7): there are two operators – the parasitic gap operator and the temporal operator – competing for a single A'-position, the Spec position of GerP. As a result, the sentences are ungrammatical.

If this analysis is on the right track, a parasitic gap should be allowed if another A'-position becomes available: then both operators sit in different A'-positions and the reasons for the ungrammaticality of (7) disappear. This prediction is confirmed when the gerund is embedded under a PP:

- (8) a. [which legs]_j did he stare at t_j while Op_j admiring e_j?
 b. [what city]_j did he leave t_j after Op_k writing a book on e_j?
 c. [what paper]_j did you read t_j before Op_j filing e_j?

As the structure in (9) shows, there are two A'-positions (the Spec of PP and the Spec of GerP). The two operators sit in their respective A'-position, and the sentences are fine:



3.2. Weak Island effect in transparent adjuncts

As has been shown in Borgonovo & Neeleman (1994, 1996), participials of this type are transparent for extraction when the matrix verb is reflexive, reflexives in our analysis comprising also unaccusatives:

- (10) a. what_k did he die whistling t_k?
 b. what_k did he hurt himself trying to fix t_k?
 c. what_k did the player piano break playing t_k?

Whereas transparent adjuncts allow for argument extraction, adjunct extraction is ruled out:

- (11) a. *[how quietly]_k did he die whistling Dixie t_k?
 (compare this to: what_k did he die whistling t_k?)
 b. *[how fondly]_k did he lie in the sun thinking of his family t_k?
 (compare to: who_k did he lie in the sun thinking about t_k?)

Participials of this type are, in Cinque's terminology (Cinque 1990), weak islands.

The impossibility of extraction in (11) now follows from the posited operator: if there is an operator in the Spec position of GerP, then

argument extraction out of it produces a (weak) subjacency violation, but adjunct extraction results in a stronger ECP Relativized Minimality violation, since the two traces of the adjunct chain are interrupted by the temporal A'-operator.

3.3. Temporal prepositions and the larsonian operator

A third piece of evidence for the existence of the temporal operator comes from interpretive ambiguities arising with the clausal complements of temporal prepositions. The initial observation, due to Geis (no reference given) and reported in Larson (1988), is that full, tensed CPs are systematically ambiguous. I will show that participials in the same configuration are not and I will argue that this is due to the presence of the temporal operator.

Larson (1988) observes that a sentence like (12)a. is ambiguous between two readings, one in which the reference point established by *after* is the time that John specified, and another in which the reference point is the time of John's utterance:

(12) a. John arrived after [Op_i he said he would e_i] e_i]

Larson observes that this phenomenon obtains with certain temporal prepositions (*before* and *after* but not *during* – which cannot take CP complements anyway – and *while*), and formulates his analysis in the following terms: temporal prepositions of this kind can license a temporal operator (via case marking) that moves to the Spec of embedded CP. This operator, akin to *when*, can be moved from either the most embedded of the clauses or from the least embedded one, as the tree shows, thus deriving the ambiguity in the interpretation of (12).

If the complement of the P is a GerP, the ambiguity disappears. (13) can only have the reading in which the reference point established by *before* is the event of saying.

(13) b. John arrived after [saying [he would]]

The temporal operator hypothesis explains the lack of the second reading, that which results from the (larsonian) operator moving to Spec GerP from the most embedded clause. The gerund operator I propose has basically the same characteristics as the larsonian one: they are both temporal, and interpretable as an empty *when*. The gerund operator, being empty, needs to be identified and given features. As said in the preceding section, this can be done by either of two heads: matrix Tense or a temporal preposition. In the cases under discussion, the preposition has to obligatorily identify the

gerund operator, which moves to the Spec of GerP. As a result the Larsonian operator, which as he points out is optional, cannot be licensed and the lack of ambiguity ensues.

Temporal prepositions of this kind have as one of their possibilities that of licensing the operator; it is not obligatory they do so. In (13) *after* does not license a Larsonian operator; it can only license the gerund operator; hence, there is no ambiguity. The temporal operator licensed by the Gerund, on the other hand, is identified by the temporal P and the relevant, unambiguous reading is derived.

4. Licensing the temporal operator

It is well known that parasitic gaps are licensed at S-str (since only visible wh-movt licenses them). When is the temporal operator licensed? Given Chomsky's discussion of parasitic gaps in *Barriers* it has to be assumed that they are licensed also at S-structure, hence the impossibility of being embedded in participial adjuncts. The reason I mention this is that double operator constructions are allowed in one instance: when a parasitic gap is embedded in a relative: (14)³

- (14) a. who_i does everyone who meets e_j like t_j
b. he is [a person]_i; that everyone who meets e_j likes t_j

(14) presents a problem similar to the one under discussion: there are two operators, the parasitic one and the relative one, and both compete for a single Spec of CP, that of the relative clause. What makes a difference between the acceptable (13) and our (unacceptable) cases is that in (13) there is no movement of the relative operator at S-structure. The sentence illustrates the Vacuous Movement Hypothesis. For interpretation, though, the relative operator has to move at LF: at that point multiple operators are allowed. In *Barriers* it is never clarified whether this is achieved by allowing operators to adjoin to one another, or whether one of them is allowed to move to another A'-position higher up in the tree (in summary, these sentences are a problem – notice that they also represent a problem for Relativized Minimality, since however the chains are constructed an A'-chain will be interrupted by a link of another A'-chain). However this is done it has to be allowed at this level of representation, given Lasnik and Saito's analysis of wh-in situ (see Lasnik and Saito 1992). If we assume that temporal operator constructions are licensed at S-structure, which is *prima facie* plausible, then the contrast between (2) – the parasitic gaps in adjunct participials without preposition – and (14) – the parasitic gap inside the relative – is explained.

5. Conclusion

In this paper I have proposed a structural account for the ungrammaticality of parasitic gaps in a context where current analyses of this construction would lead us to expect them to be licensed: embedded under adjunct participials. The structural explanation hinges on the presence of a temporal operator, whose existence is supported by interpretive and structural evidence. The latter always entails the presence of a second operator without a landing site (whether a parasitic gap or a Larsonian operator). The account put forward in this paper leaves open the problem of the proper analysis of other double operator constructions, first and foremost parasitic gaps in relatives. Whereas my hypothesis solves the problem for the limited set of data considered, it has nothing to say about grammatical double operator constructions whose analysis remains problematic under current assumptions.

NOTES

1. As is standard practice, all the members of a chain receive the same subindex, either *k* or *j*.
2. The abbreviations TP for Tense Phrase and VP for Verb Phrase are standard. I introduce GerP for Gerund Phrase.
3. Not everyone finds these sentences grammatical. The analysis given obviously only reflects the speakers of the dialect in which they are acceptable.

REFERENCES

- BORGONOVO, C. and A. NEELEMAN (1994): **Transparent Adjuncts and Reflexivity**, Onderzoeksinstituut voor Taal en Sprak, Utrecht University.
- (1996): "Transparent Adjuncts", MS, Utrecht University and Université Laval.
- BROWNING, M. A. (1987): **Null Operator Constructions**, Doctoral Dissertation, MIT.
- CHOMSKY, N. (1986): **Barriers**, Cambridge, MIT Press.
- CINQUE, G. (1990): **Types of A'-dependencies**, Cambridge, MIT Press.
- ENGDAHL, E. (1983): "Parasitic gaps", **Linguistics and Philosophy**, 6.1, pp. 5-34.
- LARSON, R. (1988): "Extraction and Multiple Selection in PP", **MIT Working Papers in Linguistics** 8, pp. 119-135.
- LASNIK, H. and M. SAITO (1992): **Move α Conditions on Its Application and Output**, Cambridge, MIT Press.
- ROSS, J.R. (1967): **Constraints in Variables in Syntax**, Doctoral Dissertation, MIT.
- TARALDSEN, T. (1981): "The Theoretical Interpretation of a Class of 'Marked' Extractions", A. Belletti, L. Brandi and L. Rizzi, (eds.), **The Theory of Markedness in Generative Grammar**, Pisa, Scuola Normale Superiore, pp. 475-516.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 23, 1997: 31-68

**LE FRANÇAIS RÉGIONAL: ÉTUDE DES EMPRUNTS
LEXÉMATIQUES DU FRANÇAIS AU JULA**

Alou KEITA
professeur
Université de Ouagadougou
Burkina Faso

Le présent article entend apporter une contribution à la description du français parlé au Burkina Faso. Il porte sur les emprunts du français au jula, langue nationale. Après une mise au point terminologique et méthodologique, on procède à l'inventaire et à la typologie des emprunts, en considérant à la fois les aspects phonétiques, morpho-syntaxiques, lexicaux, sémantiques et graphiques. Des indices d'intégration des emprunts sont proposés.

Langues et linguistique, n° 23, 1997

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

TIRÉ À PART

Langues et linguistique, n° 23, 1997
© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

LE FRANÇAIS RÉGIONAL: ÉTUDE DES EMPRUNTS LEXÉMATIQUES DU FRANÇAIS AU JULA

Alou KEITA

Introduction

Les études des particularités lexicales du français parlé au Burkina ont abouti à la rédaction et à la publication de lexiques et de nombreux articles. Celles-ci ont été menées dans le cadre général de la sociolinguistique, de la dialectologie ou de l'aménagement linguistique; très rares sont celles qui ont porté spécifiquement sur le phénomène de l'emprunt du français aux langues nationales, à fortiori à une seule langue nationale. Lorsque les emprunts aux langues nationales ont été incontournables dans une description, on s'est généralement limité à les étiqueter. En plus de cela, leurs différentes présentations comportent parfois des incorrections au niveau de la phonie, de la graphie, de l'étymologie et de la traduction proposées. Ce constat donne à la présente étude toute sa justification. Par ailleurs, il nous semble indéniable qu'une étude spécifique des emprunts, lorsqu'elle est bien menée, mérite une place non négligeable dans la description du français hors de l'Hexagone. Les emprunts ne constituent-ils pas l'un des domaines des particularismes lexématiques du français régional hors de la Métropole? Ne fournissent-ils pas des indications sur les aptitudes phonétiques, morphologiques, syntaxiques et sémantiques de la langue-cible, en l'occurrence le français régional? En tout cas, les étudier revient à contribuer aux programmes de description des français régionaux dont l'exécution, sous l'égide de l'AUPELF-l'UREF, est entamée dans presque tous les pays francophones.

Cette contribution, nous espérons l'apporter à la description du français parlé au Burkina en étudiant spécifiquement les emprunts de cette langue au jula. Nous nous fixons pour objectifs de recueillir et de décrire les emprunts du français au jula. L'étude de ces emprunts devient d'autant plus nécessaire qu'il nous semble pouvoir porter un jugement différent, en général, sur le traitement des emprunts aux langues locales et, en particulier, sur la présentation de certains emprunts du français au jula qu'on trouve dans certains ouvrages.

À cette fin, il nous paraît d'abord judicieux de développer un grand préalable portant sur une mise au point terminologique et méthodologique. Consécutivement à ce préalable, nous proposerons un traitement des emprunts à travers des points tels que: l'inventaire, la typologie, les champs lexicaux ou domaines d'utilisation, la description des systèmes phonétique, morphosyntaxique, sémantique et graphique des emprunts. S'ajoutera à tous ces points une énumération des indices d'intégration des emprunts dans la langue-cible.

1. Préalable: mise au point terminologique et méthodologique

Un travail descriptif en linguistique, discipline où les écoles sont légion, nécessite qu'on définisse les termes techniques employés. Cette nécessité devient impérieuse du fait que l'on confond souvent l'emprunt avec certains phénomènes qui, comme lui, découlent du contact des langues. Ainsi, le premier élément de cette mise au point terminologique et méthodologique consistera à distinguer les phénomènes suivants: emprunt, citation et xénisme.

L'emprunt étant une conséquence du contact des langues, une présentation sociolinguistique de la langue-cible et de la langue-source est de nature à permettre une interprétation adéquate des faits relevés; et cela constituera le deuxième élément du préalable. Et comme dernier point du préalable, nous porterons un jugement sur les néologies en *-isme* désignant les emprunts provenant de telle ou telle langue ou de telle ou telle contrée géographique; celles-ci sont-elles vraiment efficaces et ont-elles une grande pertinence dans l'étude des emprunts?

Le terme «emprunt» est défini dans certains ouvrages de façon imprécise. C'est par exemple le cas dans *Le bon usage* de Grevisse¹, où l'emprunt est défini en ces termes: «on appelle emprunts les éléments qu'une langue, au cours de son histoire, a pris à d'autres langues». Dans le *Petit Robert*, l'emprunt linguistique est défini comme étant un «acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue; élément (mot, tour) ainsi incorporé». Ces définitions ne donnent pas toutes les caractéristiques du phénomène de l'emprunt et, pire, elles instaurent facilement la confusion entre l'emprunt, la citation et le xénisme. Elles nous amènent à proposer une autre définition de l'emprunt. Sera considérée comme emprunt une lexie ou une locution d'une langue A (appelée langue-source) qui passe dans une langue B (appelée langue-cible) où elle accuse une disponibilité, une fréquence et une large compréhension. Elle peut s'adapter aux structures phonétique, morphologique, syntaxique de la langue B et avoir une nouvelle structuration sémantique. Elle a une durée de vie et un degré d'intégration qui ne sont pas moindres.

L'emprunt ainsi défini se distinguera de la citation qui est une expression reprise par la langue-cible à la langue-source. Comme elle est définie dans le *Petit Robert*, la citation est un «passage cité d'un auteur,

d'un personnage célèbre (généralement pour illustrer ou appuyer ce que l'on avance)». L'emprunt se produit à un niveau collectif, tandis que la citation est un fait individuel. La distinction entre l'emprunt et la citation devrait être plus aisée à l'écrit qu'à l'oral, et ce, grâce à l'emploi des guillemets lorsqu'il s'agit d'une citation. Mais ce n'est pas le cas, car beaucoup d'emprunts et d'autres particularités lexicales sont guillemetés, tout comme des citations sont employées entre guillemets mais sans aucune «référenciation».

Par ailleurs, la définition que nous proposons permettra de distinguer l'emprunt du xénisme qui désigne un terme ou une expression d'une langue-source employé par un locuteur dans une langue-cible uniquement pour des effets stylistiques. Contrairement à l'emprunt, le xénisme relève du domaine individuel et volontaire; sa fréquence et son degré d'intégration sont quasi nuls.

L'emprunt est ainsi déterminé par un ensemble de critères linguistiques et sociaux. Mais malgré cela, une certaine ambiguïté demeure concernant sa nature exacte, car il peut être lexématique ou sémantique.

L'emprunt sémantique ou calque linguistique est la dénomination d'une notion, ou la traduction d'une lexie simple ou complexe de la langue-source en des lexies simples ou complexes appartenant à la variété usuelle de la langue-cible. Le calque linguistique se distingue ainsi de l'emprunt proprement dit, c'est-à-dire l'emprunt lexématique, par le fait qu'avec ce dernier le terme étranger est intégré tel quel ou adapté dans la langue emprunteuse, tandis qu'avec le calque, c'est le sens et, parfois, le concept qui passent dans la langue cible par les termes qui sont propres à cette dernière. Avec le calque linguistique, il y a seulement transfert de sens, ce que d'aucuns ont appelé, par ailleurs, «traduction littérale d'un mot ou d'un groupe de mots». Signalons que le traitement de l'emprunt lexématique et du calque linguistique ne pose pas les mêmes problèmes dans un contexte où la langue-source est une langue négro-africaine. Par exemple, la détermination de la provenance du calque n'est pas aussi aisée que celle de l'emprunt lexématique.

Ce premier point du préalable qui est essentiellement définitoire, est de nature à contribuer à l'établissement d'une typologie des emprunts. Le deuxième point du préalable a pour dessein de faciliter l'appréhension du processus de l'emprunt et des emprunts.

Pour interpréter d'une façon adéquate les faits relevés, il nous semble judicieux de considérer le statut sociolinguistique de la langue-cible et de la langue-source. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'un préalable, nous ne donnerons que les éléments qui paraissent saillants dans le statut sociolinguistique des langues concernées, l'important demeurant l'esprit d'une telle initiative, la démarche suivie.

L'Article 35 de la Constitution du Burkina Faso stipule: «la langue officielle est le français. La loi fixe les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales». Le Burkina est un pays

multilingue dont le taux d'analphabétisme, quoiqu'en régression, reste toujours élevé (autour de 78%). Le français n'est parlé que par une minorité de la population. Comme l'a souligné Bindi B. Ouoba (1990: 74), le français «est utilisé au sein des institutions et par les instances politiques, administratives, juridiques, dans les services publics et les textes et communiqués de l'État [...]. Le français est utilisé dans le (sic) presse écrite de diffusion nationale et sert à communiquer avec l'extérieur (langue à vocation internationale)...». Et selon André Batiana (1991: 203), «le français est pour l'essentiel un véhiculaire urbain avec deux pôles distincts: le français à norme scolaire et le français basilectal parlé par les non-scolarisés». Les cadres d'apprentissage et de diffusion du français sont multiples. Ce sont: le cadre éducatif scolaire, le cadre de l'enseignement andragogique, le cadre familial et le cadre non formel.

Le français est utilisé comme véhicule et matière d'enseignement. L'apparition d'une autre langue étrangère se fait à partir de la classe de sixième des lycées et collèges; il s'agit de l'anglais en tant que matière d'enseignement. Dans les écoles franco-arabes, comme leur nom l'indique, le français est enseigné parallèlement à l'arabe.

Au Burkina l'alphabétisation des adultes est menée selon deux stratégies principales: l'alphabétisation en langues nationales et l'alphabétisation en français. Cette seconde stratégie emprunte deux voies, l'une, la plus ancienne, consiste à apprendre à lire et à écrire aux adultes directement en français. Cela se passe essentiellement dans des classes dites «cours du soir». Le niveau d'apprentissage excède rarement celui du C.M.2, niveau sanctionné par le certificat d'études primaires et élémentaires. L'autre voie, la plus efficace à notre avis, consiste à apprendre le français à partir des acquis de l'alphabétisation en langue nationale. Son programme est conçu pour des apprenants ayant déjà été alphabétisés dans une langue nationale.

Dans les centres urbains, nous constatons de plus en plus un bilinguisme français/langue nationale chez les enfants de parents lettrés (fonctionnaires, par exemple). Bien avant l'âge de la scolarisation, ces enfants parlent à la fois français/mooré, français/jula, français/bobo, français/gulmancéma, français/lyélé, etc. Il y a même des enfants qui parlent couramment deux ou trois langues nationales en plus du français; le cas des enfants parlant couramment français, sèmè (leur langue ethnique), mooré et jula est très répandu.²

Dans les centres urbains, beaucoup de gens apprennent à parler français en dehors de tout cadre institutionnel. Il s'agit là du «français de la rue». Il s'acquiert en côtoyant des camarades qui sont allés à l'école ou dans le cadre de l'exercice d'un métier relevant du secteur dit «informel». Les vendeuses de légumes et d'agrumes illustrent valablement cette catégorie de locuteurs du français au Burkina. Ce français est simplifié au maximum; plusieurs éléments syntaxiques y sont omis. C'est le cas, par exemple, des déterminants («madame y a salade» ou «madame y a

orange») ou des verbes («moi pas content», «moi fâché beaucoup»).

À tous ces cadres vient s'ajouter celui du mouvement migratoire d'une partie de la population burkinabè. Il s'agit là essentiellement du retour au pays de la «diaspora» ou «diaspo», c'est-à-dire des travailleurs burkinabè ou leurs enfants résidant à l'étranger, surtout ceux de la Côte d'Ivoire. Pour des raisons professionnelles, ces travailleurs ont appris le français à l'étranger. Au Burkina, ils continueront à le parler tel qu'ils l'ont appris.

Dans tous ces cadres d'apprentissage et de diffusion, le français se frotte aux langues nationales, ce qui est de nature à favoriser le phénomène de l'emprunt. À ce niveau, nous sommes tenté d'établir un ordre d'importance parmi les langues auprès desquelles le français effectue des emprunts. Nous postulons qu'au Burkina, le français emprunte plus au mooré et au jula qu'aux autres langues nationales.

Selon la classification de J.H. Greenberg,³ le jula fait partie de la grande famille des langues manden, division ouest, sous-groupe du centre. Il est parlé en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina. En plus des variétés régionales, il faut savoir que le jula dans chacun de ces pays atteste des sous-variétés. C'est ainsi qu'au Burkina, il connaît trois variétés, qui sont:

- le **jula ethnique**: c'est la langue maternelle d'une communauté d'individus appelés «jula». Au Burkina, cette communauté est localisée dans des villages comme Sindou, Darsalami, Kotédougou.
- le **jula véhiculaire ou commercial**: il est parlé par des gens ayant une langue maternelle autre que le jula. On y a recours de manière circonstancielle.
- le **jula vernacularisé**: c'est le jula véhiculaire qui s'est stabilisé en devenant la langue maternelle d'une communauté urbaine composite. Les membres de cette communauté ont, depuis plusieurs générations, perdu tout lien avec leurs ethnies d'origine.⁴

Il existe une intercompréhension entre les locuteurs du jula parlé au Burkina et ceux du jula parlé au Mali et en Côte d'Ivoire, et, par ailleurs, entre les locuteurs du jula, toutes variétés confondues, et le bambara (langue manden parlée au Mali). Il y a beaucoup d'affinités lexicales entre le jula et les autres langues manden, par exemple, le maninka parlé en Guinée-Conakry, le marka au Burkina. Enfin, signalons l'existence d'une interaction entre le jula et les autres langues nationales, et aussi entre le jula et certaines langues étrangères, notamment le français et l'arabe.

Plusieurs conséquences en rapport avec le traitement du phénomène de l'emprunt découlent de cette situation sociolinguistique du jula. En effet, les interactions entraînent des modifications de lexies et des créations de nouvelles formes ou de nouveaux sens. Elles constituent une source et aussi un critère de détermination de la création et de l'évolution phonétique, morphologique, syntaxique, sémantique et du registre des

mots empruntés. Quant à la ressemblance très frappante du jula parlé au Burkina et du jula parlé au Mali et en Côte d'Ivoire, elle pose un vrai problème et nous interpelle sur l'origine exacte, précise des mots empruntés. Autrement dit, ces mots ont-ils leur origine au Burkina, au Mali, en Côte d'Ivoire ou en Guinée-Conakry? C'est cette interpellation qui justifie le troisième élément du préalable.

Nous aurions pu succomber à la tentation de forger les termes «julakanismes» et «julakanisation» pour décrire le phénomène de l'emprunt au jula. Cette tentation est compréhensible tant est abondant le métalangage consacré à l'étude des emprunts: africanismes, américanimes, amérindianismes, anglicisation, anglicismes, belgicismes, congolismes, créolismes, helvétismes, québécoismes, sénégalismes, etc. Quelles que soient la richesse d'un tel paradigme et la précision que celui-ci tente d'apporter, il occulte certaines caractéristiques sociolinguistiques et dialectales des langues-source; les emprunts ne sont-ils pas souvent attestés à la fois dans plusieurs pays limitrophes? En ce qui concerne les emprunts qui nous intéressent dans ce travail, il serait difficile de dire si, par exemple, les mots *baragnini* «portefaix», *dolo* «bière de mil», *moussou* «femme», *yougou-yougou* «friperie», *dégué* ou *dégé* «aliment à base de semoule de petit mil cuite à la vapeur et délayée dans du lait» ou *fama* «roi ou chef», utilisés en français, proviennent précisément du jula du Burkina plutôt que de celui de Côte d'Ivoire ou du Mali. À notre avis, il ne fait pas de doute que ces néologies en «isme» ne rendent pas compte du phénomène migratoire des mots. En plus de cela, elles attestent souvent des connotations péjoratives que nous tenons à éviter; ne sont-elles pas jugées comme des incorrections, des mots ou des locutions ayant des emplois marginaux à éviter?

Ainsi, créer de nouveaux termes, par exemple «julakanismes» et «julakanisation», serait compliquer davantage ces «imbroglios linguistico-sémantiques» (voir J.-Cl. Boulanger 1986: 190). Nous conserverons les termes *emprunt*, *calque*, *processus d'emprunt*.

2. Inventaire des emprunts du français au jula

Les emprunts du français au jula étant attestés aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, nous avons logiquement eu deux sources d'inventaire: l'une écrite et l'autre orale.

Les documents écrits que nous avons consultés sont essentiellement les suivants:

- Le Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980) no. 6 1985-86, Didier Érudition fait par Suzanne Lafage. Sur environ 1670 entrées, il y en a environ 95 qui proviennent du dioula, du bambara, du mandingue ou du manden.⁵

- L'Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire. Équipe IFA (A.E.L.I.A.). Sur environ 5890 entrées, 180 proviennent des langues ci-dessus citées.

- Les dictionnaires de la langue française: le **Petit Larousse**, le **Petit Robert** et le **Littre**.

À ces documents métalinguistiques s'ajoute le **Répertoire des emprunts du français aux langues étrangères**, Éd. du Septentrion, mars 1991, de Louis Tardivel. Nous y avons relevé sept (7) entrées sur quarante neuf (49) emprunts aux langues négro-africaines; et sur ces sept, trois sont attestées en jula mais proviennent d'autres langues africaines. Il s'agit de **gari**, de **toubab** et de **yassa**.

Signalons que tous ces documents métalinguistiques nous ont facilité la formulation des définitions des emprunts qui y sont mentionnés. Nous nous sommes fortement inspiré des définitions proposées dans l'inventaire de Suzanne Lafage ou dans celui de l'équipe IFA pour bâtir le répertoire proposé à la fin de cette étude.

Pour des raisons matérielles, seuls les romans et les recueils de contes traduits en français ont été compulsés. Il s'agit de romans et de recueils de contes d'auteurs burkinabè.

Il s'est agi d'une exploitation tout azimut des journaux burkinabè. Le quotidien **L'Observateur paalga**, l'hebdomadaire **Journal du jeudi (J.J.)** et **L'Éveil**, journal publié par les étudiants de l'Université de Ouagadougou, ont été les plus exploités.

Les inscriptions faites sur les affiches, les annonces, les avis, les pancartes, etc., tout en faisant connaître un produit au public, livrent au lexicologue et au lexicographe une variété de graphies. En ce qui concerne les emprunts du français au jula, nous avons relevé sur ces écriteaux plusieurs emprunts du français au jula avec diverses graphies; par exemple, **bissap** et **bissaps**, **lembouroudji**, **limburdji** et **lenbouroudji**.

Les emprunts recueillis dans ces documents écrits nous informent sur les multiples graphies et illustrent notre distinction entre emprunt, xénisme, citation, ainsi que le degré d'intégration des emprunts.

Pour ce travail, nous nous sommes limité aux émissions radiodiffusées et télévisées, aux conversations d'élèves et d'étudiants et aux résultats d'une enquête qui a eu pour objectif de vérifier l'attestation en français au Burkina des emprunts du français au bambara et au jula de Côte d'Ivoire mentionnés dans les documents «métalinguistiques».

Nous devons à Gisèle Prignitz et à l'équipe Iffurk plusieurs emprunts du français au jula. Ces emprunts ont complété ou confirmé ceux de notre inventaire.

L'enquête que nous avons menée a consisté aussi à vérifier l'attestation des emprunts qui nous semblaient peu usités. Elle a consisté enfin à vérifier l'origine jula de tous les cas «suspects»; par exemple, la lexie **alokodrome** «endroit du marché où se rassemblent les marchands d'aloko» serait-elle formée, comme certains le pensent, de **aloko** «banane

plantain frite» et de **drome** terme qui découlerait de **dorome**, mot jula qui signifie «un (1) franc»?

Au cours de l'inventaire des emprunts du français au jula, nous avons noté que tous les emprunts ne provenaient pas directement du jula. Cela nécessite qu'on dresse une typologie des emprunts fondée sur leurs origines exactes.

Si nous ne prenons pas en considération à la fois le statut sociolinguistique du jula et les emprunts du français à d'autres langues, nous établirons que les emprunts que nous décrivons se subdivisent en emprunts authentiquement jula et en emprunts transités par le jula. Mais compte tenu des affinités lexicales entre le jula et le bambara par exemple, il nous serait très difficile, voire impossible, d'établir, dans ce travail, le sens migratoire des emprunts: jula→bambara ou bambara→jula. Soulignons que même la prise en compte de l'équivalence ou de la correspondance phonétique entre ces deux langues (par exemple, à la vélaire sonore [g] du jula correspond généralement la vélaire sourde [k] du bambara, et ce, à l'initiale) n'effacerait pas cette difficulté.

En ce qui concerne les emprunts qui auraient transité par le jula, si leur attestation en jula ne fait pas de doute, la preuve de leur transit est en revanche difficile à établir; la raison en est que ces mêmes emprunts du français sont attestés aussi dans plusieurs autres langues négro-africaines. Et comme l'a souligné A.M. Diallo (1991: 189), ils «appartiennent généralement à une aire culturelle qui couvre toute l'Afrique de l'Ouest. [Par exemple] les emprunts à l'arabe sont presque partout les mêmes à quelques variations près.» En effet, comment savoir si les lexies **wallahi** «interj. Au nom de Dieu, c'est vrai», **imam** «celui qui dirige la prière dans une mosquée», **baraka** «interj. merci», **cavacha** «danse africaine d'origine congolaise», **shakara** «danse moderne d'origine nigériane» ou **kaki** «toile épaisse, généralement de couleur beige, utilisée pour la confection des uniformes (scolaires en particulier)...» ont transité par le jula et non par le mooré ou le bobo, langues dans lesquelles elles sont attestées aussi?

Compte tenu des difficultés éprouvées à établir l'origine première et la langue de transit de certains emprunts, nous abandonnons le trait de «transit» pour ne retenir que celui de la «provenance», ce dernier impliquant que la lexie concernée est aussi attestée en jula. Ainsi, nous proposons la typologie suivante:

Les emprunts relèvent essentiellement de la catégorie nominale en français parlé et écrit au Burkina. En effet, 95% de ces emprunts fonctionnent comme nom, 4% comme adverbe et interjection, et seulement 1% comme verbe.

Ce sont les plus nombreux des emprunts attestés en jula, mais de provenance étrangère, c'est-à-dire d'une langue autre que le jula. Sur un échantillon de 25 de ces emprunts, 20 appartiennent à la catégorie

nominale, 4 à la catégorie des adverbes et interjections et 1 à celle des verbes; ce qui fait respectivement 80%, 16% et 4%.

Ils relèvent tous de la catégorie nominale et proviennent des langues comme le baoulé (exemples, l'*atiéké* «sorte de couscous de manioc, importé de Côte d'Ivoire», l'*aloko* «banane plantain frite»), le wolof (exemple, le *bissap* ou *bissaps* «boisson obtenue à partir des fleurs d'oseille, d'eau et de sucre; fleurs d'oseille séchées»), le yoruba (exemple, *nango* ou *anango* «marchand ambulant d'origine nigériane; vêtement pour homme, à manches longues et larges, emprunté à l'ethnie des Nango ou Anango. Cf. IFA 1) et le songhay (exemple, *bella* «manoeuvre chargé des travaux pénibles et exigeant une grande force physique» Cf. IFA 1).

Ils ne sont pas nombreux. Il y a, par exemple, les lexies: *boy* «employé de maison, domestique», *wane* «personne adroite et experte au jeu de cartes ou de dames, personne qui gagne aux jeux de société», *wax* «pagne de fabrication industrielle de qualité supérieure», *toutou* «prostituée».

Il s'agit de lexies bien attestées en jula, mais dont nous ne sommes pas convaincu de l'origine exacte. En voici quelques exemples: le *yombo* «produit utilisé pour se noircir les cheveux, la barbe et la moustache», le *yamba* «cannabis ou chanvre indien, utilisé comme drogue», le *wak* ou *wack* «pouvoir occulte que l'on peut exercer sur autrui pour l'empêcher de faire quelque chose, sorte d'envoûtement» et le *tchapalo* «bière de petit mil ou de sorgho».

La typologie qui est ainsi dressée peut être complétée par la liste des emprunts hybrides, c'est-à-dire formés d'une lexie d'origine jula ou attestée en jula et d'une particule française. Un traitement de ces lexies hybrides est proposé plus loin.

3. Champs lexicaux des emprunts du français au jula

Par champs lexicaux, nous entendons, ici, les réalités désignées par les groupes de lexies. Autrement dit, il s'agit des domaines d'utilisation des emprunts du français au jula. D'une façon générale, ces champs se structurent de la manière suivante:

Certains emprunts du français au jula désignent des termes de parenté, des classes d'âge, des subdivisions socio-professionnelles, des institutions religieuses et leurs pratiques. Sont de ceux-là les termes *koro* [kɔrɔ] et *dogo* [dɔgɔ] utilisés fréquemment pour désigner, respectivement, «ainé(e)» et «cadet(te)». Comme l'atteste cette phrase d'un corpus oral «les dogo d'aujourd'hui respectent peu la korotocratie», le terme *koro* a donné naissance à *korotocratie* ou *korocratie* «principe selon lequel les aînés doivent être souverains». Le *fama* [fa.ma] est le «roi» ou le «chef» et il a comme porte parole le *djéliba* [ʒ eliba] ou *djéli* [ʒ eli], celui-ci faisant partie de la classe des *niamakalas* ou *nyamakalas* qui sont des gens de caste dont font partie les *noumous* «forgerons». Une fonction semblable à

celle du fama est celle du dougoutigui [dugutigi] «chef de village» ou «chef de quartier». Le dioula est un commerçant détaillant ou grossiste, le plus souvent itinérant, tandis que le baragnini est un portefaix. Désignant en jula la classe d'âge des non circoncis, le terme bilakoro [bilakoro] est attesté en français parlé au Burkina sans modification sémantique. En ce qui concerne les emprunts désignant des institutions religieuses et leurs pratiques, il s'agit plutôt de termes «transités» par le jula. C'est le cas, par exemple, de imam et de hadja, respectivement «celui qui dirige la prière dans une mosquée» et «femme qui a effectué son pèlerinage à La Mecque».

Parmi les emprunts du français au jula, on retrouve un certain nombre de noms d'instruments de musique traditionnels; il s'agit essentiellement d'instruments à percussion et à cordes:

- Instruments de musique à percussion: le balafon «instrument de musique à percussion constitué de lames de bois d'inégale longueur sur lesquelles on frappe avec deux baguettes et sous lesquelles se trouvent desalebasses servant de résonateurs», le djembé «tam-tam», le tamani ou le tama «petit tam-tam d'aisselle» et le bara «instrument de musique traditionnel fait d'une grandealebasse hémisphérique recouverte d'une peau de chèvre» (cf. IFA 1).

- Instruments de musique à cordes: la kora, kôra ou cora «instrument de musique à cordes pincées comportant deux groupes de huit à seize ou vingt-et-une cordes superposées, fixées sur un long manche cylindrique, et une caisse sonore hémisphérique, faite d'unealebasse tendue d'une peau de chèvre» (cf. IFA 1) et le goni «instrument de musique traditionnel à cordes».

Certains de ces emprunts sont bien intégrés au français puisqu'ils se trouvent dans le *Petit Robert*; c'est notamment le cas de balafon et kora.

Il existe dans le vocabulaire botanique du français parlé au Burkina des emprunts au jula. Il s'agit essentiellement de plantes comestibles et thérapeutiques. C'est, par exemple, le cas des mots suivants: le néré [nere] ([nere] en jula) qui désigne à la fois le *Parkia biglobosa*, un arbre de la famille des mimosacées, et son fruit; le fonio [fonjo] qui vient de foni [foni] ou [foni] en jula et qui désigne une «graminée cultivée ou non dont les grains sont utilisés pour l'alimentation dans certaines régions»; les fabiramas (*Solenostemon rotundifolius*) qui sont de petits tubercules que l'on mange bouillis ou en ragoût; le kinkéliba «(*Combretum micranthum*), plante de la famille des combretacées» dont l'infusion est de plus en plus consommée au petit déjeuner depuis la dévaluation du franc CFA (Communauté financière africaine).

Le vocabulaire des aliments et boissons est l'un des plus riches en emprunts du français au jula. Des termes comme to, tô ou tau «pâte de semoule de mil ou de maïs», fonio, soumbala «condiment obtenu à partir des graines écrasées, bouillies et fermentés du néré», dah

«oseille, plante dont les feuilles sont utilisées dans différentes sauces; ses fleurs servent à préparer le bissap», **dolo** ou **tchapalo** «boisson alcoolisée obtenue par fermentation d'une décoction de mil, de sorgho rouge ou de maïs», sont attestés dans certains dictionnaires du français. S'ajoutent à ces termes des mots tels que **dégué** «aliment à base de semoule de petit mil cuite à la vapeur et délayée dans du lait caillé», **dibi** «viande grillée», **bangui** «vin de palme», **lembouroudji** «boisson à base de jus de citron, de gingembre ou de tamarin et de sucre», **soumbaladji** «sauce de riz ou de tô à base de soumbala», **djabadji** «sauce de riz à base d'oignons», **tigadégué** «pâte d'arachide».

Certains aliments sont désignés à la fois par un emprunt au jula et par une expression en français; c'est le cas, par exemple, de **bassi** et **couscous africain** qui désignent un couscous de semoule de mil ou de maïs consommé accompagné de sauce ou délayé dans de l'eau ou du lait et additionné de sucre; le **gôyô** ou **n'gôyô**, emprunt au jula, désigne la même réalité que l'**aubergine africain**^o ou la **tomate indigène**, à savoir un légume à saveur amère que l'on consomme cru ou préparé dans une sauce et dont l'apparence rappelle celle de la tomate.

Les dénominations des biens vestimentaires qui sont attestées parmi les emprunts du français au jula se subdivisent en deux types: celles qui sont «authentiquement» jula, par exemple, **yougou-yougou** «friperie» et **bogolan** «pagne teint à la sève de certaines plantes». Le premier a pour synonyme **adonkaflè** ou **donkaflè** et le second est différent du **faso fani** «textile fabriqué au Burkina» qui n'est pas à confondre avec le **faso dan fani** «bandes de cotonnades tissées traditionnellement». La seconde subdivision concerne celles qui ont «transité» par le jula, par exemple, **appollo** «grand boubou ample de femme», **bazin** «tissu damassé utilisé pour la confection de vêtement d'apparat» (cf. IFA 1), **moukés** «babouches» et **babis** «nu-pieds, sandales légères en mousse synthétique».

Il existe également des emprunts pour lesquels il est difficile, voire impossible, de dégager un sémantisme commun. Font partie de ce vocabulaire général les emprunts suivants: **cogo-cogo** «de toute façon, de toute manière», **djandjoba** «grande fête», **gnadé** «quelque chose auquel on tient», **gnagami** «mélanger, confondre», **nansongo** «l'argent pour les condiments».

4. Description des emprunts

À l'instar des autres emprunts du français aux langues africaines, ceux au jula attestent des graphies uniques et des graphies multiples. Mais compte tenu du caractère fugitif par essence du langage articulé, nous sommes d'accord avec G. Delaporte (1993: 350) qui note qu'«il est essentiel de ne pas tenir pour acquises les graphies uniques [...]». Celles-ci ont un caractère actuel. En ce qui concerne les graphies multiples

ou alternantes des emprunts du français au jula, nous allons les examiner à travers leurs points de variation tout en essayant, si possible, d'aller au-delà du cadre descriptif pour donner les raisons qui ont pu entraîner des variations nombreuses. Mais avant cela, il nous semble important de mentionner que la forme alternante qui apparaîtra en entrée du répertoire proposé en annexe est celle qui relève le plus du contexte burkinabè et qui atteste la fréquence la plus élevée.

Ce sont des lexies dont la graphie varie au niveau de la voyelle sans qu'il y ait une différence dans le sens. Soulignons à la suite de G. Delaporte (1991: 350) que «les formes retenues comme alternantes [qu'elles soient vocaliques ou consonnantiques] ne sont pas des lettres mais des graphes, unités distinctives pertinentes de la strate graphémique, plus ou moins complexes, à savoir monogrammiques, digrammiques ou trigrammiques.» On a relevé en jula deux types de variantes vocaliques: celles avec écart phonétique et celles sans écart phonétique.

Comme l'ont mentionné A.B. Edema et K. Nduku dans leur article (1991: 357) «ce sont celles qui se différencient et sur l'axe phonique (articulation) et, naturellement, sur l'axe graphique (orthographe).» En ce qui concerne les emprunts du français au jula, ce sont:

- i/a: sinankoun/sanankoun; barika/baraka.
- i/e: sinankoun/senankoun;
- a/e: tigadige/tigedige; diali/dieli/; madarsa/madersa;
- u/o: tutu/toto;

Ces variantes avec écart phonétique s'expliquent par la situation sociolinguistique du jula. En effet, elles proviennent des différents parlars proches du jula. Elles ne posent aucun problème de compréhension ni en jula, ni en français parlé au Burkina.

Toujours selon A.B. Edema et K. Nduku (1991: 357), «ce sont celles qui se recoupent seulement sur le plan phonique mais sont différentes sur le plan graphique». Elles sont numériquement plus importantes que les précédentes. Ce sont:

- i/y: babi/baby
- a/â/ah: da/dâ/dah;
- o/ô: to/tô; goyo/n'gôyô;
- o/au: to/tau.
- u/ou: sunguruba/soungourouba; dugutigi/dougoutigui; dyula/dyoula;
- en/an: katenga/katanga;
- on/ong/ond: balafon/balafong/balafond; bolon/bolong.

Notons qu'ici les consonnes finales /g/ et /d/ sont muettes, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas prononcées.

Ce sont des lexies dont la graphie varie au niveau de la consonne sans qu'il y ait une différence dans le sens. Là également, il a été relevé des alternances avec écart phonétique et d'autres sans écart phonétique.

- gu/j: bangui/banji

- g/k: djegewalan/djekewalan

Ces alternances consonantiques avec écart phonétique s'expliquent essentiellement au niveau sociolinguistique; elles proviennent des parlers proches du jula: les formes en /gui/ caractérisent le jula de Côte d'Ivoire tandis que celles en /ji/ caractérisent le jula du Burkina et le bambara du Mali; /gui/ et /ji/ signifient invariablement «liquide». Toutes ces formes sont cependant bien attestées en français parlé et écrit au Burkina, comme en témoigne, entre autres, la lexie *tagui* qui signifie «pétrole» et est le nom d'une société pétrolière implantée récemment au Burkina. Du fait de cette implantation des stations *Tagui*, la graphie *tagui* s'est imposée au Burkina, ce, au détriment de *taji* ou *tadji* dont la phonie est cependant la plus répandue.

Elles attestent la même phonie, mais sur le plan graphique se différencient au niveau d'une consonne ou d'un groupe de consonnes. Là aussi, elles sont numériquement plus importantes que les variantes avec écart phonétique. Ce sont:

- k/c: bilakoro/bilacoro; kora/cora; tacoula/takoula; aloko/aloco;
- kavacha/cavacha; banko/banco;
- k/ck: wak/wack;
- k/qu: kinkéliba/quinquéliba, barika/bariqua;
- g/gu: dugutigi/dougoutigui; dégé/dégué;
- gn/ni: magnan/manian; sagno/sanio;
- gnamakoudji/niamakoudji; fogno/fonio;
- tch/ch: tchapalo/chapalo; tchapalotière/chapalotière;
- tch/ti: tchapalo/tiapalo;
- ny/ni: nyama-nyama/niama-niama; nyamakala/niamakala;
- ny/ni/gn: nyama-nyama/niama-niama /gnama-gnama;
- d/r: sadaka /saraka;
- dj/di: djantra/diantra; djo/dio; tondjon/tondion; djoula/dioula;
- dj/j: djula/jula;
- dy/di: dyéli/diéli;
- t/tt: atiéké/attiéké;
- m/b: samara /sabara;
- l/r: soumbala/soumbara;
- l/li: walai/wallai; appolo/appollo; bela/bella.

De nombreuses variations graphiques s'expliquent par des lois de phonétique combinatoire. Ces lois sont notamment l'aphérèse, l'apocope, l'amuissement.

L'aphérèse: elle «consiste en la chute d'un phonème initial ou en la suppression de la partie initiale (une ou plusieurs syllabes) d'un mot.» (Dic. Dubois et alii). Les variantes *adonkafè/donkafè*, *aloko/loko* et *anango/nango* illustrent cette loi. Dans tous ces cas, la première syllabe constituée par /a/ est supprimée.

Une remarque s'impose en ce qui concerne l'étymologie de **adonkaflè/donkaflè**. En effet, il s'agit d'une phrase lexicalisée; la phrase est:

/a don ka a filè/ «mets-le pour voir».

//le/mettre/préd.v./le/regarder//

La suppression de /a/ peut entraîner une ambiguïté, en ce sens que la forme qui en résulte, c'est-à-dire **donkaflè**, prise hors contexte, signifie «entre pour voir!».

L'apocope: contrairement à l'aphérèse, la chute concerne ici la partie finale de la lexie. C'est, par exemple, le cas de: **tchap**, **kiap**, **tiap** qui sont la forme tronquée de **tchapalo**, **kiapalo**, **tiapalo**.

L'amuissement: les variantes qui suivent, par exemple, illustrent bien le phénomène d'amuissement pour la simple raison qu'un de leurs phonèmes n'est plus prononcé **dérékéba/drékéba**; **barika/barka**; **wotoro/wotro**.

À tous ces phénomènes, il faut ajouter le fait que certains emprunts, au défini, attestent dans la langue-source une longueur vocalique qui disparaît au profit d'une voyelle brève dans la langue-cible. C'est le cas par exemple des lexies suivantes: **tô**, **ton**, **djo**, **da** qui sont, respectivement, en jula **too** [tòː], **toon** [tɔː], **djoò** [dʒòː] et **daá** [dáː].

Les emprunts du français au jula se caractérisent par une grande hésitation au niveau de la détermination et de la fixation du genre. C'est ainsi que de nombreux mots sont employés tantôt au masculin, tantôt au féminin, et ce, parfois dans un même texte ou par un même auteur. Exemples: **le** ou **la djihad**; **le** ou **la sourate**; **le** ou **la kora**.

Il faudrait signaler que certains emprunts prennent le déterminant **le** ou **la** en fonction de la nature du référent: si celui-ci est du sexe masculin, c'est l'article «le» ou «un» qui s'imposent, et s'il est du sexe féminin, ce sera «la» ou «une». C'est ainsi qu'on entend ou lit, par exemple, **un** ou **une koro** «ainé(e)», **un** ou **une dogo** «cadet(te)», **un** ou **une djinamori** «magicien(ne)», **un** ou **une noumou** «forgeron ou femme de la caste des forgerons», **un** ou **une niamakala** «casté(e)». L'aptitude de ces emprunts à accepter les déterminants «le» ou «un» et «la» ou «une», sans aucun changement morphologique, s'explique, nous semble-t-il, par le fait que dans la langue-source le genre n'est pas marqué par une unité monématique.

En ce qui concerne le nombre, deux attitudes sont observables: l'accord et le non-accord. Pour une même lexie empruntée, tantôt il y a accord, tantôt il n'y en a pas. Il n'y a aucune rigueur dans ce domaine, même si les cas de non-accord sont plus attestés que ceux de l'accord. L'attitude qui consiste à ne pas accorder les emprunts au jula pourrait s'expliquer par le fait que, contrairement au français, en jula le pluriel est marqué non seulement graphiquement «-w», mais aussi par le fait que phonétiquement [-u] il y a nécessité de prononcer la marque du pluriel, ce qui n'est pas le cas en français. L'oral influençant l'écrit, c'est

cette non-pertinence qui serait, nous semble-t-il, à la base de la graphie des cas sans accord.

Lorsqu'il y a accord, la seule marque du pluriel utilisée est: /-s/. Un test, administré essentiellement à des étudiants, nous a révélé que les emprunts se terminant par /ou/ prennent au pluriel /-s/; pas un seul n'a été combiné avec /-x/. Les emprunts qui ont fait l'objet du test sont les suivants: fou, foufafou, fourou, noumou, toubabou, yougou-yougou, yougouyougou et zérébou.

Nous avons relevé trois manières d'écrire les emprunts dont la forme de base est répétée: avec un trait d'union, séparés sans trait d'union, collés. Certains emprunts attestent à la fois ces trois manières d'écrire, tandis que d'autres n'attestent que deux, voire une seule.

Exemples:

- yougou-yougou ou yougou yougou ou yougouyougou;
- cogo-cogo ou cogo cogo;
- niama-niama; mana-mana;
- werewere.

Certains emprunts du français au jula se soumettent au processus de la dérivation dans la langue-cible. Il s'agit là, essentiellement, de la dérivation affixale par suffixation. Celle-ci sert surtout à former des nominaux; nous n'avons relevé qu'un seul cas de dérivation verbale; c'est celui de waker.

Les suffixes dérivatifs utilisés sont les suivants:

- é: désigne un état acquis. La lexie wacké en est la seule illustration dans notre répertoire.

-ier, fém. -ière: il est placé après le nom pour désigner une personne exerçant une activité en rapport avec le nom de base; autrement dit, il sert à former des noms d'agent.

Exemples:

- dibi + ier --> dibitier;
- dolo + ière --> dolotière.

-iste: il sert à désigner une personne qui exerce une activité liée au référent de la lexie qui a servi de base à la dérivation.

Exemples:

- balafon + iste --> balafoniste;
- kora + iste --> koraïste.

-erie: il permet d'exprimer, ici, le lieu où s'exerce l'action contenue dans les noms qui servent de base à la dérivation.

Exemples:

- boy + erie --> boyerie;
- dibi + erie --> dibiterie (la consonne /-t-/ est ici épenthétique).

-er: c'est le suffixe qui sert à former de nombreux verbes à partir des lexies empruntées. Exemple: wak + er --> waker.

-isme: ce suffixe sert à former des substantifs indiquant une activité ou une opinion. Exemple:

djinamori + isme --> djinamorisme.

-esse: exprime le féminin.

Exemples:

boy + esse --> boyesse;

toubab + esse --> toubabesse.

-ique: il sert à former des adjectifs.

Exemple: moussocologique

Remarquons que certains emprunts sont aptes à s'associer à la fois à deux suffixes dérivatifs différents pour exprimer le même concept. C'est le cas de l'expression du nom d'agent dérivé de balafon: **balafoniste** et **balafonier**.

La lexie **kora** présente deux formes dérivées à partir du même suffixe **-iste**: **koraïste** et **koriste**. Manifestement, il y a eu dans la seconde forme chute de la voyelle finale de **kora**, d'où aphaérèse, puis suffixation du dérivatif.

Signalons deux cas formés avec des éléments ayant une origine grecque. La formation des lexies concernées revêt un caractère savant, voire pédant. Apparemment ces lexies relèvent de la dérivation: les éléments d'origine grecque, à savoir **crat-** et **-logie**, ne sont pas autonomes et, de ce fait, sont traités dans plusieurs ouvrages comme des suffixes. Mais dans une visée étymologique ces formes seraient des cas de composition. Il s'agit des lexies **koro(to)cratie** (**korocratie** ou **korotocratie**) et **moussocologie**. L'analyse suivante nous semble indiquée:

- **korocratie** < koro «aîné(e)» + crat-«pouvoir» -ie;
- **korotocratie** < koro «aîné(e)» + t (cons. épenth.) + -o + crat- «pouvoir» + -ie ; tous les deux signifient «la suprématie des aîné(e)s».
- **moussocologie** < moussoco «affaire de femme» + -logie «sert à désigner la «science» ou l'étude ayant pour objet les affaires de femmes».

Nous avons relevé parmi les emprunts du français au jula plusieurs lexies composées. Tout comme les emprunts dérivés, il s'agit de lexies hybrides, c'est-à-dire formées d'au moins une unité lexicale du jula et d'une unité lexicale du français ou d'une autre langue. Tous les cas de composition inventoriés relèvent de la composition nominale. Ils attestent trois structures syntaxiques:

- N + prép. + N;
- N + N;
- N + N + N.

Au niveau de leurs graphies, excepté la première structure où tous les éléments sont écrits séparés d'un blanc, les deux autres structures, à savoir N + N et N + N + N attestent trois cas d'écriture:

- éléments séparés d'un blanc: exemples: **djembé solo**, **fourmi magnan**, **poulet bissimilaï**, **savon soda**, **super wax**.
- éléments séparés d'un trait d'union: exemples: **rat-toto**, **sauce-tigedege**, **toubabou-néré**, **riz-sauce-tigedege**, **djinamori-chef**, **super-wax**.
- éléments collés: exemple: **superwax**.

Remarques:

- une même lexie composée peut attester de deux, voire trois cas d'écriture; ce qui nous semble être le signe d'une certaine hésitation.
- parmi les emprunts du français au jula, il y en a qui sont des composés depuis la langue-source. Les éléments constitutifs de ces lexies composées sont écrits collés dans la langue-cible, excepté *bila-koro*, une variante de *bilakoro*. Et pourtant, cette lexie, qui est effectivement composée, n'est plus sentie ainsi par les locuteurs du jula. Donc, sa graphie avec trait d'union nous paraît très surprenante.

Les emprunts du jula au français attestent des mêmes structurations sémantiques que les lexies ordinaires de la langue-cible. En effet, répartis entre plusieurs champs lexicaux (cf. 4.), ils apparaissent, pour plusieurs d'entre eux, dans une relation de synonymie ou d'antonymie et se présentent dans un rapport de monosémie ou de polysémie. Dans cette structuration sémantique nous remarquons que, numériquement, les cas de synonymie et de monosémie sont, respectivement, plus importants que les cas d'antonymie et de polysémie. Et comme nous le montrerons plus loin, les cas d'homonymie y sont pratiquement inexistantes.

Plusieurs emprunts étymologiquement différents attestent dans la langue-cible du même sens ou d'une signification voisine. C'est, par exemple, le cas des lexies suivantes:

- *lembouroudji* et *gnamakoudji* signifiant tous les deux: limonade locale à base de jus de citron, de gingembre et additionnée de sucre et, parfois, de piment et de tamarin.
- *yuguyugu* et *adonkaflè* signifiant: 1° Vêtements d'occasion, fripes. 2° Commerce, marché de vêtements d'occasion, friperie.
- *wack* et *djo*: Objet auquel on attribue un pouvoir magique et bénéfique. Objet de culte, protecteur d'une communauté ou d'un individu.
- *dolo* et *tchapalo*: Boisson alcoolisée obtenue par fermentation d'une décoction de mil, de sorgho ou de maïs.
- *fama* et *mansa*: Roi, chef.
- *nansara* et *toubabou*: 1° Blanc, Européen. 2° Africain se comportant comme les Européens. 3° adj. Blanc, Blanche, occidentalisé.
- *baragnini* et *bela* (2°): Portefaix. Personne à tout faire, sans spécialité, ni emploi fixe. Manoeuvre ou journalier.

Les quelques rares cas d'antonymie du stock lexical étudié sont: *wane* «personne qui gagne souvent aux jeux de société» et *tchouné* «personne qui perd toujours aux jeux de société»; *wack* «pouvoir occulte que l'on peut exercer sur autrui...» et *contre-wack* «antidote du wack». D'une façon générale, le préfixe *contre-* est employé pour exprimer le contraire au niveau des particularités lexicales dont font justement partie les emprunts. Et là, nous n'observons pas les différentes distinctions faites habituellement lorsqu'on traite de l'antonymie, à savoir antonymie partielle/antonymie absolue, antonymie polaire/antonymie scalaire, complémentarité et réciprocité dans l'antonymie.

Beaucoup d'emprunts du français au jula sont ambigus en ce sens qu'ils recouvrent plusieurs sens différents. À la base de cette polysémie se trouvent surtout la métaphore et la métonymie.

Il s'agit des cas de transfert de dénomination. D'une façon générale, les sens attestés sont liés par une relation de cause à effet, de la partie au tout ou de matière à objet. C'est, par exemple, le cas des emprunts suivants:

- **bara**. [bara]. n.m. 1° Instrument de musique traditionnel fait d'une grandealebasse hémisphérique recouverte d'une peau. 2° Soirée dansante organisée par les femmes et animée essentiellement avec le bara.
- **dibi**. [dibi]. n.m. 1° Four local généralement de forme cubique muni de deux ouvertures, l'une sur un côté, l'endroit par où introduire des bûches et l'autre sur la partie supérieure, recouverte d'une grille ou d'un métal perforé. 2° Viande grillée.
- **dioula**. [jula]. n.m. et f. 1° Nom ethnique. 2° Langue ethnique, véhiculaire et vernacularisée en Afrique de l'Ouest de la famille linguistique manden. 3° Commerçant, le plus souvent itinérant, colporteur.
- **djembé**. [jēbe]. n.m. 1° Instrument de musique à percussion en bois, tronconique, dont la membrane supérieure en peau est tendue par des cordes. 2° Fête animée au son du djembé.
- **kinkéliba**. [kekeliba]. n.m. 1° Plante de la famille des combrétacées. 2° Décoction de feuilles de kinkéliba prise au petit déjeuner ou comme médicament.

D'une manière générale, il s'agit là des cas de modification du sens d'un emprunt, ce, par extension ou par restriction de sèmes. D'aucuns diront qu'il y a comparaison sans mot de comparaison. C'est ainsi que, dans les exemples suivants, les sens numérotés (2°) sont obtenus par extension ou par restriction des sens numérotés (1°).

- **bilacoro**. [bilakoro]. n.m. 1° Garçon non-circoncis. 2° Appellation injurieuse à l'égard d'un homme circoncis.
- **diatigi**. [jatigi]. n.m. 1° Personne qui héberge un étranger de passage dans une localité. 2° Autochtone par rapport à immigré.
- **dja**. [ja]. n.m. 1° Alter ego, double. 2° Cinéma, film.
- **nyama-nyama**. [jama jama] 1° Ensemble de menus objets hétéroclites, bricoles, pacotille. 2° Ingrédients divers mis en petite quantité dans les préparations culinaires.

Nous en avons recensé deux cas seulement; ce sont:

- **babi, baby** [babi]. n.f. Véhicule 2 CV de marque Citroën. C'est un homonyme de: **babi, baby** [babi]. n.f. Chaussure légère en caoutchouc faite d'une semelle retenue par deux lanières qui passent entre les orteils.
- **da, dah, dâ** [da]. n.m. (*Hibiscus sabdariffa*). Plante comestible cultivée dans les champs ou dans les potagers pour ses feuilles au goût acide et ses fleurs utilisées pour faire une décoction rafraîchissante. Cette lexie a pour homonyme: **da, dah, dâ** [da]. n.m. (*Hibiscus cannabinus*). Plante cultivée fournissant des fibres pour la fabrication des cordes et des sacs.

Ce sont des cas d'homonymie et aussi d'homophonie et d'homographie. Il nous semble impossible de trouver un élément sémique commun aux signifiés correspondant à **babi** ou **baby** et à **dah** ou **dâ**. En ce qui concerne le second cas, remarquons que dans la langue-source la lexie **dah**, prise au sens de *Hibiscus sabdariffa*, est souvent associée au déterminant **koumou** «aigre», ce, afin d'éviter une éventuelle confusion.

5. Intégration des emprunts

Excepté les emprunts qui figurent déjà dans les dictionnaires de la langue française, il nous semble peu aisé de déterminer avec rigueur le degré d'intégration des emprunts dans la langue-cible. Néanmoins, la présence d'un certain nombre d'indices permet de porter un jugement. Ces indices sont de deux ordres: extra-linguistiques et linguistiques.

Ce sont des signes qui ne relèvent pas en propre des emprunts, c'est-à-dire de leur formation et de leur fonctionnement grammatical, mais plutôt de leur usage. Ils sont constitués des éléments suivants.

L'intégration touche des emprunts qui sont à la disposition de l'ensemble des locuteurs, des emprunts auxquels un locuteur du français au Burkina peut recourir à tout moment et se faire comprendre. Apparaît là toute la nécessité de distinguer emprunt, xénisme et citation; et comme l'a bien souligné A.M. Diallo (1993: 188) «l'hapax [forme, mot ou expression dont on ne peut relever qu'un seul exemple dans un corpus] et le xénisme désignent des mots qui restent étrangers. Quant aux emprunts, ce sont également des mots d'origine étrangère, mais qui ont subi une intégration plus ou moins poussée dans le système linguistique d'accueil.»

Quand bien même la fréquence d'une lexie serait très relative et dépendrait d'un certain nombre de facteurs bien connus des lexicologues, nous estimons qu'elle contribue à porter un jugement sur le degré d'intégration d'un emprunt. Ainsi, les emprunts qui accusent une haute fréquence jouissent d'un degré d'intégration poussé dans la langue-cible. Nous remarquons que ceux qui attestent une toute petite fréquence d'utilisation dans le discours ne sont pas pour autant à exclure. Par ailleurs, notons que le choix de la graphie en entrée se fait en fonction de la fréquence.

Cet indice concerne les emprunts qui jouissent d'une diffusion régionale et même sous-régionale. Autrement dit, sont susceptibles d'être intégrés au français sous-régional les emprunts attestés sur l'étendue du territoire burkinabè et même dans d'autres pays, voisins ou pas du Burkina. Nous relevons, par exemple, dans IFA1 des mots tels que: **bassi**, **bilakoro**, **dioula**, **dolo**, **fonio**, **nééré**, **soumbala**, **tô** qui sont attestés au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Sénégal, et aussi, pour certains d'entre-eux, au Bénin, au Tchad, au Togo. Cette large diffusion est, sans doute, une preuve d'intégration dans la langue-cible.

Il nous semble qu'il ne suffit pas qu'une lexie soit disponible et largement diffusée pour faire partie des acquis lexicaux d'un locuteur français; il faut que celui-ci comprenne son contenu dans la langue-cible et sache l'utiliser selon les besoins de la communication. Ce fait, même s'il se passe au niveau individuel, constitue un signe d'intégration dans la langue-cible d'une lexie d'origine étrangère. Quel locuteur du français au Burkina ne connaît pas, par exemple, le sens des lexies suivantes: **daba, dolo, kiti, faso, tô, soumbala?**

Ce sont des signes qui sont inhérents aux emprunts. À ce niveau, les indices d'intégration peuvent être morphologiques, grammaticaux, graphiques et même phoniques.

Le fait qu'un emprunt se soumette au processus de la dérivation et/ou de la composition dans la langue-cible peut être considéré comme un signe d'intégration. Sont à ce stade d'intégration tous les emprunts de formation hybride, c'est-à-dire, dont les éléments sont en jula et en français.

Le signe grammatical déterminant est l'accord des emprunts en genre et en nombre. En ce qui concerne le genre, le jula étant une langue qui ne marque pas le genre par une unité monématique, donc pas de la même manière que le français, les emprunts qui prennent la marque du genre pourraient être considérés comme ayant atteint un certain degré d'intégration dans la langue-cible. Quant au nombre, les emprunts qui prennent sa marque pourraient également être considérés comme ayant atteint un certain degré d'intégration dans la langue-cible. Notons que les hésitations observées peuvent être considérées comme un indice de non-intégration grammaticale.

L'influence de la langue française sur la graphie des emprunts peut être remarquée à travers des éléments tels que le remplacement de graphes, la présence des accents, le raccourcissement vocalique. Ces éléments que nous allons décrire et illustrer constituent des signes pouvant permettre de porter un jugement sur le degré d'intégration des emprunts dans la langue-cible.

Il s'agit d'emplois de graphes qui sont plus caractéristiques de la langue française que du jula, ce, très souvent en remplacement de graphes utilisés couramment en jula. Les cas les plus remarquables sont:

- **u** vs **ou** (exemples: sunguruba/soungourouba, dyula/dyoula, dugutigi/dougoutigi);
- **ni** vs **gn** (exemples: niamakoudji/gnamakoudji, niama-niama/gnama-gnama);
- **k** vs **c** (exemples: kora/cora, takoula/tacoula, aloko/aloco, bilakoro/bilacoro);
- **nb** vs **mb** (exemples: lenbouroudji/lembouroudji);
- **-s-** vs **-ss-** (exemples: basi/bassi, woussoulan, moussou, kossobe).

Le fait que les emprunts au jula prennent des accents est considéré comme un indice d'intégration pour la simple raison qu'en jula

cela n'existe pas. En revanche, les tons, qui ont une très grande pertinence, disparaissent en français, parce que n'existant pas dans cette langue.

Remarquons que les accents concernés, à savoir l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe, sont quelquefois mis pour remplacer une voyelle ouverte du jula, en l'occurrence [ɛ] et [ɔ] dont la graphie en français est respectivement «è» et «ô». Exemples: *dɛgɛ* et *n'gɔyɔ* en jula sont écrits en français *dègè* et *n'gôyô*.

Il s'agit de la réalisation brève de voyelles longues attestées dans le mot en jula. Cela peut être un signe d'intégration, parce qu'en jula la longueur vocalique est marquée orthographiquement, tandis qu'elle ne l'est pas en français. Notons que ce remplacement de la longueur vocalique est, dans certains cas, marqué par un accent circonflexe. Par exemple, en jula on a les mots: *toó*, *daá*, *tɔon*, *báarapini* qui, en français sont écrits respectivement *tô*, *to* ou *tau*, *dâ*, *da* ou *dah*, *ton*, *baragnini*.

Conclusion

Il ressort de cette étude que le français parlé au Burkina emprunte beaucoup au jula. Les emprunts du français au jula, à l'instar des autres particularités lexicales du français régional, sont attestés aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Mais étant donné le statut sociolinguistique du jula et du français, respectivement langue-source et langue-cible, et surtout compte tenu des affinités lexicales entre le jula du Burkina, le bambara et le jula parlé en Côte d'Ivoire, il s'est révélé très ardu de déterminer laquelle de ces variantes était la véritable langue-source des emprunts. Cette difficulté nous a amené à ne pas succomber à la tentation de forger des néologies telles que «julakanismes» et «julkanisation» pour décrire le phénomène de l'emprunt au jula. Ces néologies qui sont très abondantes ne rendent pas compte, en tout cas pas avec précision, du phénomène migratoire des mots, cela, qu'il s'agisse du jula ou d'une autre langue. Par ailleurs, les néologies en «isme» occultent certaines caractéristiques sociolinguistiques et dialectales des langues-sources, et véhiculent souvent une connotation péjorative.

Tout compte fait, après avoir distingué emprunt, xénisme et citation, et emprunt lexématique et calque, nous avons classé les emprunts du français au jula en trois grands groupes: ceux qui sont authentiquement jula, ceux qui sont attestés en jula mais qui proviennent d'une autre langue et enfin, ceux qui sont hybrides, c'est-à-dire formés d'une base jula et d'un élément étranger, généralement français.

Les champs lexicaux des emprunts du français au jula sont divers et multiples. Les principaux domaines désignés sont: l'organisation sociale, les instruments de musique, la flore, les aliments et boissons locaux et enfin, les biens vestimentaires. Comme lors de tout contact de peuples, de civilisations et de langues, il y a eu des emprunts avec la chose désignée et des emprunts sans la chose désignée.

Une grande hésitation a été constatée concernant le système phonique, graphique et morphosyntaxique des emprunts du français au jula. Les points d'hésitation, qui sont aussi facilement vérifiables dans les emprunts du français aux autres langues africaines, constituent des indices pour juger de l'intégration ou pas des emprunts dans la langue-cible.

L'emprunt n'étant pas un phénomène figé, immuable, l'inventaire fait dans cette étude ne peut point prétendre à l'exhaustivité. En revanche, la contribution de l'ensemble de cette recherche à l'étude des particularités lexicales du français en Afrique, et, d'une façon particulière, du français parlé au Burkina nous semble être évidente.

Répertoire des emprunts lexématiques du français au jula

- **abana!** [abana]. interj. (il est terminé). C'est fini! C'est terminé!
- **adonkafè** [adökafè], **donkafè** [dökafè]. n.m. (mets-le et apprécie). 1° Vêtements d'occasion, fripes. 2° Commerce, marché de vêtements d'occasion, friperie. Syn. yougou-yougou.
- **baga** [baga]. n.m. Bouillie de grumeaux de semoule de mil ou de maïs.
- **balafon, falafond, balafong** [balafɔ̃]. n.m. 1° Instrument de musique à percussion, constitué de lames de bois d'inégale longueur et de calebasses servant de résonateurs, se joue avec deux baguettes en bois; sorte de xylophone. 2° Fête où l'on chante et danse au son du balafon. Syn. balan.
- **balan** [balã] n.m. Syn. balafon.
- **balanzan** [balazã], **balazan** [balazã]. n.m. (Acacia albida). Grand arbre présent autour des villages.
- **bandigui** [bãdigi]. n.m. Instrument en métal au bout pointu, servant à défaire les cheveux tressés et à les séparer en touffes de formes géométriques avant de les tresser.
- **bandji, banji** [bãji], **bangui** [bãgi]. n.m. (palmier-liquide). Boisson alcoolisée obtenue à partir de la sève de certains palmiers (palmier à huile, palmier rônier, palmier-raphia).
- **banmana** [bãmana]. n.m. Le Bambara.
- **bara** [bara]. n.m. 1° Instrument de musique traditionnel fait d'une grande calebasse hémisphérique recouverte d'une peau. 2° Soirée dansante organisée par les femmes et animée essentiellement avec le bara.
- **barada** [barada]. n.m. Théière.
- **baragnini** [ba:raɲini]. n.m. (travail-chercher). Portefaix. Personne à tout faire, sans spécialité, ni emploi fixe. Manoeuvre ou journalier.
- **bassi** [basi]. n.m. Couscous de semoule de mil ou de maïs consommé avec une sauce ou séché et délayé dans de l'eau sucrée ou dans du lait.
- **bilakoro, bila-koro, bilacoro** [bilakoro]. n.m. 1° Garçon non-circoncis. 2° Appellation injurieuse à l'égard d'un homme circoncis.
- **bogolan** [bogolã]. n.m. 1° Cotonnade de fabrication locale teinte à la décoction d'écorce de certaines plantes et généralement décorée de motifs géométriques, de représentations de végétaux ou d'animaux. 2° Teinture à base de décoction de certaines plantes utilisée pour peindre les cotonnades locales.
- **boli** [boli]. n.m. Fétiche.
- **boubou** [bubu], **boubouni** [bubuni]. n.m. Petit singe domestique roux ou gris.
- **boubouni**. n.m. cf. boubou.
- **cogo-cogo, cogo cogo** [cogocogo]. Adv. (manière-manière). De toute manière, quoi qu'il arrive, n'importe comment.
- **cora** [kora], **kora, kôra** [kora]. n.f. et m. Instrument de musique traditionnel composé d'une calebasse hémisphérique tendue d'une peau, et d'un long manche portant des cordes superposées que l'on pince avec les

doigts. Harpe-luth.

- **da, dah, dâ** [da]. n.m. (*Hibiscus sabdariffa*). Plante comestible cultivée dans les champs ou dans les potagers pour ses feuilles au goût acide et ses fleurs utilisées pour faire une décoction rafraîchissante. Hom. da, dah, dâ (*Hibiscus cannabinus*).

- **da, dah, dâ** [da]. n.m. (*Hibiscus cannabinus*). Plante cultivée fournissant des fibres pour la fabrication des cordes et des sacs. Hom. da, dah, dâ (*Hibiscus sabdariffa*).

- **daba** [daba]. n.f. Pioche à lame assez large et à manche court qui sert à labourer la terre.

- **dakoumou, dah-koumou** [dakumu]. n.m. (oseille de Guinée-acide). Feuilles du da (*Hibiscus sabdariffa*) utilisées dans la préparation de nombreuses sauces pour leur donner un goût acide.

- **dégué, dégé** [dege]. n.m. Aliment à base de semoule de petit mil cuite à la vapeur et délayée dans du lait caillé additionné au sucre.

- **dérékéba** [derekeba], **drékéba** [drekeba]. n.m. (chemise-grand). Vêtement masculin ou féminin très ample, couvrant le torse et descendant jusqu'aux pieds.

- **diantra, djantra** [jãtra]. n.f. 1° Femme qui se livre à la prostitution. 2° Terme d'injure.

- **diatigui, jatigui, djatigui** [jatigi]. n.m. (Double? propriétaire). 1° Personne qui héberge un étranger de passage dans une localité. 2° Autochtone par rapport à immigré.

- **dibi** [dibi]. n.m. 1° Four local généralement de forme cubique muni de deux ouvertures, l'une sur un côté, l'endroit par où introduire des bûches, et l'autre sur la partie supérieure, recouverte d'une grille ou d'un métal perforé. 2° Viande grillée.

- **diéli, dyeli, jeli**, [jeli], **diali** [jali]. n.m. et f. Griot, musicien, poète dépositaire de la tradition orale.

- **dioula, djoula, dyoula, djula, dyula, jula** [jula] n.m. et f. 1° Nom ethnique. 2° Langue ethnique, véhiculaire et vernacularisée en Afrique de l'ouest de la famille linguistique manden. 3° Commerçant, le plus souvent itinérant, colporteur.

- **djaa!** [jaa...]. exclam. Marque la surprise, l'étonnement.

- **dja** [ja]. n.m. 1° Alter ego, double. 2° Cinéma, film.

- **djabadji** [jabadji]. n.m. (oignon-liquide). Sauce à base d'oignon.

- **djandjoba, diandjoba** [jãjoba]. n.m. Grande réjouissance organisée par les femmes.

- **djegewalan** [jegewalã] **djekewara** [jegewara]. (poisson?). n.m. Poisson séché.

- **djeliba, diéliba** [jeliba]. (griot-grand). n.m. Grand Griot, musicien, poète dépositaire de la tradition orale.

- **djembe, jembé** [jẽbe]. n.m. 1° Instrument de musique à percussion en

- bois, tronconique, dont la membrane supérieure en peau de chèvre est tendue par des cordes. 2° Fête animée au son du djembé.
- **djinamori** [ʤ inamori], **guinamori** [ginamori] n.m. et f. Magicien.
 - **djon** [ʤɔ̃]. n.m. Esclave, ou descendant d'esclave.
 - **djo**, **dio** [ʤɔ̃], **dô** [do]. n.m. Objet auquel on attribue un pouvoir magique et bénéfique. Objet de culte, protecteur d'une communauté ou d'un individu. Syn. wack.
 - **dô** n.m. cf. djo.
 - **dogo** [dɔ̃ɔ]. n.m. et f. 1° Personne qui, par ordre de naissance, vient après l'aîné. Cadet(te). 2° Petite amie.
 - **dolo** [dolo]. n.m. (en jula [dɔ̃ɔ]). Boisson alcoolisée obtenue par fermentation d'une décoction de mil, de sorgho ou de maïs. Syn. tchapalo.
 - **dougoutigui**, **dugutigi** [dugutigi]. n.m. (pays-proprétaire). Chef de village. Chef de quartier.
 - **doundoun** [dũdũ]. n.m. Tam-tam formé d'une caisse de résonance cylindrique sur laquelle on tend deux peaux retenues par des cordes.
 - **dourouni** [duruni], **durudurini** [duruduruni]. n.m. (vingt-cinq – diminutif). Camionnette bachée, munie de banquettes et utilisée au Mali, le plus souvent, pour le transport en commun en ville.
 - **fabirama** [fabirama]. n.m. (*Solenostemon rotundifolius*). Labiée produisant de petits tubercules dont le goût évoque celui de la pomme de terre.
 - **fama** [fama]. n.m. Roi, chef. Syn. mansa.
 - **faso** [faso]. n.m. (père-maison). Territoire, république.
 - **faso danfani**, **faso dan fani** [faso dāfani]. n.m. (territoire-tisser-vêtement). Cotonnade tissée.
 - **faso fani**, **fasofani** [faso fani]. n.m. (territoire-vêtement). Textile fabriqué au Burkina Faso.
 - **fonio**, **fogno** [foɲo]. n.m. (lat. *Digitaria exilis*). Céréale cultivée dans le Sahel, qui donne un grain très menu, utilisée pour la préparation des couscous et des bouillies.
 - **fou**, **fouh** [fu:]. n.m. Boule de fibre végétale ou filet (réseau de mailles) servant de gant de toilette ou d'éponge pour la vaisselle.
 - **foufafou** [fufafu]. n.m., adv. Vaurien. Pour rien.
 - **fougan** [fugã]. n.m. Aluminium.
 - **fourou** [furu]. n.m. (Estomac). Plat consistant en un estomac de ruminant farci de tripes, grillé et découpé en tranches.
 - **garibou** [garibu]. n.m. Mendiant.
 - **ge** [gwe]. n.m., adv. (blanc). 1° Espèces sonnantes et trébuchantes. 2° Franchement.
 - **gnade** [ɲade]. n.m. (visage-enfant-> «œil»). Quelque chose auquel on tient par-dessus tout.
 - **gnagami** [ɲagami]. v.t. Perturber, déranger, mélanger.
 - **gnamakoudji**, **niamakoudji** [ɲamakudji]. n.m. (gingembre-eau). Limonade locale à base d'eau, de jus de citron, de gingembre et additionnée de

- sucre et, parfois, de piment. Syn. lembouroudji.
- goni [gɔni]. n.m. Instrument de musique à cordes.
 - goubé [gubé]. n.m. 1° Grand tambour constitué d'un tonneau ouvert des deux côtés et tendu d'une peau. 2° Danse traditionnelle exécutée au son du goubé. 3° Festivités organisées par une association de jeunes consistant en chants et en danses.
 - gôyô [gɔjɔ], n'gôyô [ngɔjɔ]. n.m. Légume à saveur amère consommé cru ou préparé dans une sauce et dont l'apparence rappelle celle de la tomate.
 - guinamori. n.m. et f. cf. djinamori.
 - kambeleba [kâbeleba], kamérémba [kamereba] n.m. Homme séducteur.
 - kankankan [kâkâkâ]. n.m. Substance aphrodisiaque de préparation locale.
 - karakoro [karakoro]. n.m. Beignet à base de pâte de banane.
 - karamogo [karamɔgɔ] karamoko [karamɔkɔ]. n.m. 1° Marabout. 2° Maître d'école.
 - kè, ké [kɛ]. Exclamation servant à insister sur ce qui vient d'être dit.
 - kiti [kiti]. n.m. (jugement). Décret.
 - kora, kôra. n.f et m. cf. cora.
 - korafola [korafɔla]. n.m. Joueur de Cora.
 - koro [kɔrɔ]. n.m. et f. Frère ou soeur plus âgé qu'un autre enfant. Personne plus âgée.
 - kossobe! [kosɔbe]. interj. Marque d'approbation respectueuse: c'est juste! c'est exact! c'est vrai!
 - lembouroudji, lenbouroudji, limbouroudji [lɛburɔʝi], limburdji [lɛburʝi], limburgui [lɛburgi]. n.m. (citron-eau). Limonade locale à base de jus de citron, de gingembre et additionnée de sucre et, parfois, de piment et de tamarin. Syn. gnamakoudji.
 - lidégué [lidege]. n.m. (miel-dégé). Aliment à base de miel et de pâte de maïs ou de mil.
 - lempé, limpé [lɛpe]. n.m. Cache-sexe pour jeunes filles, constitué de deux pans de cotonnade passant dans l'entre-jambe et maintenus par une ficelle faisant le tour des hanches.
 - mana-mana [manamana]. v. Briller, scintiller.
 - mansa [mâsa], massa [masa]. n.m. Roi, chef. Syn. fama.
 - mounouna [mununa]. n.m. Spatule en bois au bout en forme de flèche ou de croix, utilisée pour touiller la sauce ou le lait caillé.
 - mouso [muso]. n.f. (femme). 1° À l'époque coloniale, nom donné par les Européens aux femmes africaines. 2° Appellation donnée par les Européens aux employées de maison: bonne d'enfants, nurse.
 - nansongo [nâsɔgɔ]. n.m. (sauce-prix). Argent pour l'achat des condiments pour le repas journalier.
 - néré [nere]. n.m. (*Parkia biglobosa*). 1° Arbre de la famille des mimosacées dont les graines sont utilisées pour préparer du soubala. 2° Fruit de cet arbre.
 - niama-niama, nyama-nyama, gnama-gnama [ɲamaɲama]. n.m. plur.

ordures. 1° Ensemble de menus objets hétéroclites, bricoles, pacotille.

2° Ingrédients divers mis en petite quantité dans les préparations culinaires.

3° Amuse-gueule accompagnant l'apéritif.

- **niamakala, nyamakala** [ɲamakala]. n.m. et f. Toutes les couches sociales castées.

- **niamakoudji**. n.m. cf. **gnamakoudji**.

- **nyényen** [pepe]. n.m. Brisures de céréales.

- **nyényenkini** [ɲeɲekini]. n.m. Plat à base de brisures de riz.

- **n'gôyô**. n.m. cf. **goyo**.

- **noumou** [numu]. n.m. et f. Membre de la caste des forgerons.

- **pari** [pari]. n.m. Tontine. Association de personnes qui versent chaque mois une cotisation au groupe, la somme totale étant attribuée à tour de rôle à chacun des membres.

- **propro** [propro]. v. Griller légèrement.

- **oussoulan, woussoulan** [wusulã]. n.m. (cuire à petit feu-dérivatif). Encens.

- **sagno, sanio** [saɲo]. n.m. (*Pennisetum pycnostachyum*). Petit mil.

- **sinankoun** [sinãkũ], **sanankoun** [sanãkũ], **senenkoun** [senãkũ]. n.m. et f. Personne à qui l'on est uni par des liens particuliers de la parenté à plaisanterie.

- **sinankouya** [sinãkuja], **sanankouya** [sanãkuja], **senenkouya** [senãkuja]. n.m. et f. Parenté à plaisanterie.

- **soda** [soda]. n.m. Savon de fabrication artisanale présenté sous forme de boule ou de barre. Syn. savon soda.

- **sofa, sôfa** [sofa]. n.m. Soldat d'origine africaine.

- **soukala** [sukala]. n.m. et f. Ensemble de cases rondes regroupant tous les membres d'une même famille.

- **soumbala** [sũbala], **soumbara** [sũbara], **soumara** [sumara]. n.m. Condiment obtenu à partir de graines de *neré* bouillies, pilées puis fermentées et présenté sous forme de poudre ou de boule.

- **soumbaladji** [sũbalaɟi]. n.m. Sauce à base de *soumbala*.

- **soungourouba, sunguruba** [sũguruba]. n.f. (jeune fille-grand). Femme menant une vie de débauche, prostituée.

- **tacoula, takoula** [takula]. n.m. Galette confectionnée à l'occasion des fêtes musulmanes, faite de semoule de petit-mil ou de riz, d'eau et de sucre et cuite à la vapeur.

- **tamani** [tamani], **tama** [tama]. n.m. Petit tam-tam qu'on met sous l'aisselle pour jouer.

- **tana** [tana]. n.m. Animal considéré comme sacré qui fait l'objet de tabous et de devoirs particuliers, totem.

- **tara, târa** [tara]. n.m. Lit bas fait de tiges ou de lattes de bambou branches entrecroisées et liées par des fibres végétales ou du cuir.

- **tigedige** [tigedege], **tigadige** [tigadige]. n.m. (arachide-pâte). Substance alimentaire grasse et pâteuse obtenue en moulant de l'arachide et utilisée

surtout dans la préparation des sauces.

- **to, tô, tau** [to]. n.m. Polenta de céréales (mil, maïs, riz ou fonio) et, par ext., d'autres plantes (igname, pois de terre), aliment de base dans plusieurs pays d'Afrique.
- **toto** [toto]. n.m. (*Cricetomys gambianus*). Rat de Gambie. Muridé de grande taille qui vit près des habitations. Syn. rat-toto
- **ton** [tɔ̃]. n.m. Association de jeunes de type traditionnel que l'on trouve dans les villages et, parfois, dans les villes.
- **walé, wâlé** [wale], **waré** [ware]. n.m. Jeu de calcul et de distribution de cailloux ou de graines se jouant dans douze trous creusés dans du bois ou dans la terre.
- **wassa-wassa** [wasawasa]. adv. Très rapidement, expéditivement.
- **werewere** [werewere]. n.m. Désinvolture, frivolité, sans-gêne.
- **wotro** [wotro]. n.m. Pousse-pousse, charrette à bras.
- **wotoroni** [wotoroni] n.m. Poussette constituée d'un châssis en bois, monté sur trois roues et muni d'un manche, pour aider les bébés à marcher.
- **yayoroba** [jajoroba]. n.f. Femme de forte corpulence.
- **yougou-yougou, yougou yougou, yougouyougou** [jugujugu]. n.m. 1° Vêtements d'occasion, fripes. 2° Commerce, marché de vêtements d'occasion, friperie. Syn. adonkafle.

Lexies transitées par le jula en provenance de l'arabe

- **baraka, baraqu** [baraka], **barika** [barika], **barka** [barka]. n.f. 1° Bénédiction. 2° interj. signifiant «merci». 3° Dire baraka. Marchander.
- **bissimilahi!, bismillahi!** [bisimilaj]. 1° Formule d'invitation à entrer ou à avancer dans un local ou à manger. 2° interj. servant à invoquer Dieu. Dieu soit loué!
- **cafre** [kafir]. n.m. et f. (Pour les musulmans). 1° Infidèle, païen, animiste. 2° Européen.
- **cheytane**. n.m. et f. cf. soutana.
- **diaka** [jaka]. n.m. et f. Redevance en céréales qu'un musulman verse chaque année à un nécessiteux.
- **djina, djinna** [jina]. n.m. Esprit bienfaisant ou démon.
- **elhadj** [elaɟ], **hadj** [aɟ], **ladji** [laɟi]. n.m. et f. Titre que prend un musulman qui a effectué le pèlerinage à La Mecque.
- **fatia, fathia, fatiha, fatiya, fâtiya** [fatja]. n.m. et f. Sourate placée en tête du Coran comme une sorte de prière introductive et qui constitue un élément fondamental du rituel de la prière.
- **hadja, hadjia, adja** [aɟa]. n.f. Titre que prend une musulmane qui a effectué le pèlerinage à La Mecque.
- **inam** [imam]. n.m. Chef religieux musulman qui dirige la prière et les cérémonies religieuses dans une mosquée.
- **ladji**. n.m. cf. elhadj.
- **la illahla!, la illah!** [lajila]. interj. marquant la surprise, l'étonnement.

- **médersa** [medersa], **madersa** [madersa], **madrassa** [madrassa]. n.f. Établissement d'enseignement religieux musulman dans lequel l'arabe est la langue d'enseignement.
- **moukés** [muke]. n.f. et m. plur. Babouches.
- **nassara** [nāsara], **nansara** [nāsara]. n.m. et f. 1° Européen, personne non musulmane de race blanche. 2° Africain très européenisé. Syn. toubadou.
- **saraka** [saraka], **sadaka** [sadaka]. n.m. et f. 1° Aumône, don charitable de caractère religieux fait aux marabouts, aux gueux ou aux pauvres chez les musulmans. 2° Sacrifice, offrande.
- **salam** [salam]. n.m. 1° Bonjour. 2° Prière rituelle que les musulmans font cinq fois par jour.
- **salamalekoun**, **sallamalakoun**, **salamalecoum** [salamalekum]. n.m. (Paix sur toi). Salutation. Interj. Bonjour!
- **samara** [samara], **sabara** [sabara], **sambara** [sabara]. n.f. Sandalette consistant en une semelle plate et épaisse (de cuir, caoutchouc, de plastique...) tenant au pied par une attache qui se glisse entre les deux premiers orteils.
- **sallamalékoun**. n.m. cf. salamalekoun.
- **soutana** [sutana], **cheytane** [Setan]. n.m. et f. Personnage représentant le mal, diable, «Satan».
- **sourate** [surat]. n.f. Chapitre du Coran.
- **toubadou** [tubabu], **toubab**, **toubabe** [tubab]. n.m. et f. 1° Blanc, Européen. 2° Africain se comportant comme les Européens. 3° adj. Blanc, Blanche, occidentalisé. Syn. nassara.
- **walaï**, **wallahi**, **wallai** [walaj]. interj. servant à appuyer une déclaration, c'est vrai.
- **wahabia** [wahabja], **wahabite** [wahabit]. n.m. et f. Sunna, orthodoxie musulmane. Membre de la sunna.
- **zérébou** [zerebu]. n.m. Pantalon traditionnel pour homme, légèrement ample au niveau de la taille.

Lexies transitées par le jula en provenance des langues Négro-africaines

- **aloko**, **alloko**, **aloco** [aloko], **loko** [loko]. n.m. Banane grosse et longue que l'on fait frire ou griller avant de la consommer.
- **anango** [anāgo], **nango** [nāgo]. n.m. et f. (du yoruba). 1° Ensemble vestimentaire masculin comportant un pantalon bouffant et une chemise ample aux manches larges, emprunté à l'ethnie des Nango. 2° Commerçante, détaillante.
- **attieke**, **atieke**, **atchéké** [aceke] n.m. (du baoulé). Couscous de manioc, importé de la Côte d'Ivoire et consommé, généralement, avec du poisson.
- **bela**, **bella**, **bellah** [bela]. n.m. et f. (du songhay). 1° Nom d'une ethnie vivant dans le nord sahélien du Burkina. 2° Personne, manoeuvre ou journalier exécutant des travaux pénibles.

- **bissap** [bisap], **bisaps** [bisaps]. n.m. (du wolof). 1° Boisson locale de couleur rouge à base de jus de fleur séchée d'oseille de Guinée et additionné de sucre, parfois, parfumée à la menthe. 2° (*Hibiscus sabdariffa*). Oseille de Guinée. 3° Fleur d'oseille de Guinée séchée.
- **cavacha**, **kavacha** [kavaʃa]. n.m. et f. Danse d'origine zaïro-congolaise.
- **gari** [gari]. n.m. (de l'éwé). Semoule de manioc, importée des pays côtiers voisins du Burkina.
- **katanga**, **katenga** [katāga]. adj. (Par allusion à la guerre de sécession du Katanga au Zaïre, dans les années 1960). Dur, difficile, compliqué.
- **kinkeliba**, **quinqueliba** [kēkeliba], **kinkiliba**, **quinquiliba** [kikiliba] n.m. (*Combretum micranthum*). 1° Plante de la famille des combretacées. 2° Décoction de feuilles de kinkéliba prise au petit déjeuner ou comme médicament.
- **koutoukou** [kutuku]. n.m. (du baoulé). Alcool (très fort) de fabrication locale, obtenu par la distillation du vin de palme, généralement prohibé.
- **linga** [lɛga]. n.m. (du mooré). n.m. Petite quantité d'une marchandise donnée gratuitement à l'acheteur en guise de supplément, rabiot.
- **nango**. n.m. et f. cf. anango.
- **potopoto**, **poto-poto** [potopoto]. n.m. Terme idéophonique répandu en Afrique désignant la boue, l'état vaseux, l'état boueux.
- **shakara** [ʃakara]. n.m. Danse moderne d'origine nigériane.
- **soukousse**, **soukouss**, **soucouss** [sukus]. Danse d'origine congolaise ou zaïroise.
- **yassa** [jasa]. n.m. (du Sénégal). Plat originaire du Sénégal, à base de viande ou de poisson, d'oignons et, surtout, de jus de citron, accompagné de riz.

Lexies transitées par le jula en provenance de l'anglais

- **apollo**, **appolo** [apolo]. n.m. (du nom de la navette spatiale américaine lancée en 1969). 1° Conjonctivite. 2° Grand boubou de femme ample et, souvent, brodé. 3° Orchestre jouant pour les associations féminines et constitué généralement de guitaristes, de percussionnistes et de chanteurs. 4° Coiffure féminine constituée d'une pièce de pagne enroulé d'une façon volumineuse autour de la tête.
- **bazin** [baze]. n.m. Tissu damassé utilisé pour la confection de vêtements d'apparat traditionnels masculins ou féminins.
- **boy** [boj]. n.m. (garçon). Employé de maison, domestique.
- **cuiné** [cune]. n.m. et f. cf. tchouné.
- **guayira**, **guajira** [gwajira]. n.f. Souliers à grosses semelles.
- **kaki** [kaki]. n.m. Tissu de coton épais, généralement de couleur beige, utilisé pour la confection des uniformes scolaires ou militaires.
- **mamiwata** [mamiwata]. n.f. Divinité féminine de la mer ou des fleuves, sirène.

- **tchouné, cuiné** [cune]. n.m. et f. (twoner «second», dér. de two). 1° Personne faible au jeu de cartes ou de dames, personne qui perd toujours aux jeux de société. 2° Bon à rien, minable. Ant. Wane.
- **toutou** [tutu]. n.f. (two [shillings], two [pence]). Prostituée.
- **wane** [wane]. n.m. Personne adroite et experte au jeu de cartes ou de dames, personne qui gagne souvent aux jeux de société. Ant. Tchoune.
- **wax** [waks]. n.m. (wax-print «imprimé à la cire»). Tissu de fabrication industrielle de qualité supérieure.

Lexies transitées par le jula de provenance non-identifiée

- **ba** n.m. cf. baba.
- **baba** [baba], **ba** [ba]. n.m. Terme par lequel les enfants appellent leur père, papa. Par ext. terme utilisé pour appeler toute personne ayant atteint un certain âge.
- **babi, baby** [babi]. n.f. Véhicule 2 CV de marque Citroën. Hom. babi, baby (Chaussure...).
- **babi, baby** [babi]. n.f. Chaussure légère en caoutchouc faite d'une semelle retenue par deux lanières qui passent entre les orteils. Hom. babi, baby (Véhicule...). riz.
- **banco, banko** [bāko]. n.m. Matériau de construction traditionnel, fait de terre argileuse pétrie avec de l'eau et de la paille.
- **namou** [na:mu]. Exclam. Marque d'approbation respectueuse: c'est juste! c'est exact! c'est vrai!
- **soukala** [sukala]. n.m. et f. Ensemble de cases rondes où vivent tous les membres d'une même famille étendue.
- **tapette** [tapet]. n.f. Chaussure légère en caoutchouc faite d'une semelle retenue par deux lanières qui passent entre les orteils.
- **tchapalo** [capalo], **kyapalo, tchap** [cap], **kiap** [cap], **tiap** [cap], **tiapalo** [capalo], **chapalot** [ʃapalo]. n.m. Boisson alcoolisée obtenue par fermentation d'une décoction de mil, de sorgho rouge ou de maïs. Syn. dolo.
- **wak, wack** [wak]. n.m. Pouvoir occulte que l'on peut exercer sur autrui, en particulier pour l'empêcher de faire quelque chose, sorte d'envoûtement. Syn. djo.
- **yamba** [jāba]. n.m. (Cannabis sativa). Chanvre indien utilisé comme drogue.
- **yombo** [jōbo], **yomo** [jōmo]. n.m. Produit utilisé pour se noircir les cheveux, la barbe, la moustache.

Lexies formées à partir d'une racine jula

- **atiékédrome** [acekedrom]. n.m. (atiéké-drome). Lieu où l'on vend du atiéké.
- **arbre à néré** [arbr a nere]. n.m. cf. néré 1°.

- **balafoniste, balaphoniste** [balafonist], **balafonier** [balafonje]. n.m. Joueur de balafon.
- **banguidrome** [bāgidrom]. n.m. Lieu où l'on vend du bangui.
- **bazin riche** [bazē riʃ]. n.m. Bazin de qualité supérieure.
- **bogolan industriel** [bogolā ědystrijel]. n.m. Tissu sur lequel on a reproduit par impression les motifs du Bogolan.
- **boyerie** [bøjəri]. n.f. Ensemble des employés de maison, des domestiques.
- **boyesse** [bojes]. n.f. Employée de maison, domestique.
- **contre-wack** [kōtrɔwak]. n.m. Qui combat et supprime les effets mal-faisants d'un wack, antidote.
- **déguédrome** [degedrom]. n.m. Endroit où l'on vend du dégué.
- **déguetière** [degetjer]. n.f. Marchande de dégué.
- **dibiterie** [dibitəri]. n.f. Lieu où l'on rôtit de la viande pour vendre.
- **dibitier** [dibitje]. n.m. Personne qui rôtit de la viande, qui exploite une dibiterie.
- **djembé basse** [jēbe baz]. n.m. Djembé dont l'échelle sonore correspond à la voix de basse, qui émet des sons graves.
- **djembé solo** [jēbe solo]. n.m. Djembé qui est joué par une seule personne sur scène.
- **djinamori-chef** [jinamoriʃ ef]. n.m. Magicien remarquable.
- **djinamorisme** [jinamorism]. n.m. Pratique relevant du domaine de la magie.
- **dolo doux** [dolo du]. n.m. Dolo qui n'a pas encore fermenté.
- **dolotiere** [doloter]. n.f. Femme qui fabrique et vend de la bière de mil ou dolo.
- **koraïste**. n.m. cf. koriste.
- **koriste** [korist], **koraïste** [korajist]. n.m. Joueur de kora.
- **korocratie** [korokrasi], **korotocratie** [korotokrasi]. n.f. Suprématie des aînés.
- **moussocologie** [musokoloji]. n.f. Science ou l'étude ayant pour objet les affaires de femmes.
- **moussocologique** [musokolozik]. adj. Relatif à la femme.
- **moussocologue** [musokolɔg]. n.m. Homme ayant des connaissances approfondies sur les femmes.
- **nassidji** [nasiʃi], **nassigui** [nasigi]. n.m. (arabe: nassi «texte», jula: dji «liquide»). Potion magique bénéfique constituée d'eau obtenue du lavage de planchettes de bois sur lesquelles sont gravés des versets du Coran, et additionnée, parfois, de musc.
- **noix de soumbala** [nwa də sūbala]. n.f. Boule de soumbala.
- **poulet bissimilaï** [pule bisimilaj]. n.m. Poulet grillé, tué rituellement selon les règles de l'islam.
- **rame a to** [ram a to]. n.f. Spatule en bois utilisée pour la préparation de la polenta de céréales.

- **rat-toto** [ra toto]. n.m. rat de Gambie. (*Cricetomys gambianus*). Muridé de grande taille qui vit près des habitations. Syn. toto.
- **riz-sauce-tigedige** [ri sɔs tigedege]. n.m. Plat de riz dont la sauce est à base de pâte d'arachide.
- **sauce-tigedige** [sɔs tigedege]. Sauce à base de pâte d'arachide.
- **savon soda** [savɔ sɔda]. n.m. Savon de fabrication artisanale présenté sous forme de boule ou de barre. Syn. soda.
- **super-bazin** [super bazɛ]. n.m. Bazin de qualité supérieure à motifs imprimés.
- **super-wax, super wax, superwax** [super waks]. n.m. Tissu wax de haute qualité.
- **tchapalotiere, chapalotiere** [capalotjer]. n.f. (tchapalo-ière). Femme qui fabrique et vend de la bière de mil ou dolo. Syn.: dolotière.
- **to couché** [to kuʃ e]. n.m. Relief du plat de tô de la veille.
- **toubabesse** [tubabubes]. n.f. Blanche, Européenne.
- **toubabou-neré** [tubabu nere]. (*Delonix regia*). Arbre de la famille des césalpinacées à fleurs rouge vif, flamboyant.
- **wacké** [wake]. n.m. 1° Personne possédant un wack la rendant invulnérable à celui d'autrui. 2° Personne qui se trouve sous l'effet d'un wack, envoûté.
- **waker** [wake]. v.tr. Envoûter, ensorceler.
- **wakman** [wakman]. n.m. Sorcier, féticheur.
- **wackologie** [wakoloji]. n.f. Connaissance de la pratique du wack.

NOTES

1. Cf. p. 206, GREVISSE, **Le bon usage**, Douzième Éd. refondue par André Goosse, Bruxelles, Duculot.
2. Le mooré, le jula, le gulfancéma, le lyelé et le sèmè font partie, toutes, des langues nationales du Burkina.
3. Greenberg, J.H. (1963): **The Languages of Africa**, La Haye Mouton.
4. Il s'agit là d'un phénomène sociolinguistique qui existe dans beaucoup de centres urbains; par exemple, cela est le cas du wolof à Dakar, du bambara à Bamako, du haar-pular à Nouakchott, du sango à Bangui.
5. Contrairement au bambara et au dioula, les termes mandingues et mandens mentionnés dans certains ouvrages lexicographiques sont génériques; ils ne renvoient pas à une langue bien localisée.
6. Cette dénomination ne suit pas la règle de l'accord.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BATIANA, A. (1991): «Chogobit et/ou gros mots: quelques remarques sur la norme et le lexique du français au Burkina Faso», *Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologie*, Paris, Éd. AUPELF-UREF, pp. 203-212.
- BOULANGER, J.C. (1986): «Régionalismes québécois usuels», *La lexicographie québécoise. Bilan et perspectives*, publié par L. Boisvert, C. Poirier et C. Verreault, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 187-207.
- CANUT, C. et G. DUMESTRE (1993): «Français, bambara et langues nationales au Mali», *Le français dans l'espace francophone, vol. I*, Paris, Champion, D. Robillard, M. Beniamino (éd.), pp. 219-228.
- CAPRIE, J.P. (1993): «Variantes orthographiques et français parlé en Afrique: ORTHAF et IFA. Introduction générale», *Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies*, Paris, Éd. AUPELF-UREF, pp. 339-342.
- CLAS, A. et B.B. OUOBA (1990): *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris, Éd. AUPELF-UREF, – Constitution du Burkina Faso, Adoptée par le référendum du 2 juin 1991 et Promulguée le 11 juin 1991, Imprimerie de la Direction générale des Éditions Sidwaya, Ouagadougou, sept. 1991.
- DELAPORTE, G. (1993): «Application du projet ORTHAF: analyse graphémique, morphémique et lexémique des particularités du français au Sénégal», *Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies*, Paris, Éd. AUPELF-UREF, pp. 349-354.
- DIALLO, A.M. (1993): «Les emprunts linguistiques du français en Guinée», *Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies*, Paris, Éd. AUPELF-UREF, pp. 183-192.
- DIALO, A. (1990): «Le contact wolof/français au Sénégal», *Visages du Français. Variétés lexicales de l'espace Francophone*, Paris, Éd. AUPELF-UREF, pp. 59-68.
- (1981): «Problématique des emprunts et de la création lexicosémantique dans les langues africaines: le cas du wolof», *Réalités africaines et langue française*, CLAD, 14, Dakar.
- DUBOIS, J. et al. (1981): *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.
- DUMESTRE, G. (1979): «Note à propos des termes bambara empruntés à l'arabe», *Langue arabe et langues africaines*, Paris, CILF, 1983.

- EDEMA, A.B. et K. NDUKU (1991): «Application du projet ORTHAF. Les variantes graphiques de l'IFA: un point de vue zaïrois», **Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies**, Paris, Éd. AUPELF-UREF, pp. 355-372.
- ÉQUIPE IFA de l'ÆLIA (1983): **Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire**, Paris, AUPELF-ACCT.
- GREENBERG, J.H. (1963): **The languages of Africa**, La Haye, Mouton.
- GREVISSE, M. (1986): **Le bon usage. Grammaire française**, Douzième édition refondue par André Goosse, Bruxelles, Duculot.
- KEITA, A. (1990): **Esquisse d'une analyse ethno-sémiologique du jula vernacularisé de Bobo-Dioulasso**, Univ. de Lille III, Atelier national de reproduction des thèses.
- GUILBERT, L. (1975): **La créativité lexicale**, Paris, Larousse.
- LAFAGE, S. (1977): «Contribution à une analyse de l'organisation fonctionnelle du lexique français dans un pays d'Afrique francophone», **Annales de l'Université d'Abidjan, série H (linguistique)**, t. X, pp. 42-50.
- (1985-1986): **Premier inventaire des particularités du français en Haute-Volta (1977-1980)**, Bibl. de l'Observatoire du français contemporain en Afrique noire, 6, CNRS, INALF-Didier-Érudition.
- LATIN, D., A. QUEFFELEC et J. TABI-MANGA (1993): **Inventaire des usages de la francophonie: nomenclatures et méthodologies**, Paris, Éd. AUPELF-UREF.
- MANESSY, G. et P. WALD (1984): **Le français en Afrique noire: tel qu'on le parle, tel qu'on le dit**, Paris, L'Harmattan.
- OUOBA, B. B. (1990): «Le français parlé au Burkina Faso», **Visages du Français. Variétés lexicales de l'espace francophone**, Paris, Éd. AUPELF-UREF, pp. 73-80.
- PRIGNITZ, G. (1984): «Rôle de l'argot dans la variation et l'appropriation: le cas du français au Burkina Faso», **Langue française**, Paris, Larousse, pp. 49-63.
- (1990): «Le français au Burkina Faso», **Actes du séminaire de la Baume-lès-Aix**, 7-9 juillet.
- TARDIVEL, L. (1991): **Répertoire des emprunts du français aux langues étrangères**, Québec, Éd. du Septentrion.
- VÉZINA, R. (1993): «Réciprocité de l'emprunt lexical en anglais américain et en français québécois», **Langues et Linguistique**, 19, Université Laval, Québec, pp. 205-223.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 23, 1997: 69-90

**TOWARDS THE POTENTIAL MEANING OF
THE POLISH INSTRUMENTAL**

Michał PAWICA
étudiant de 3^e cycle
Uniwersytet Jagielloński,
Kraków (Pologne)

Le présent article vise à analyser la possibilité de trouver, pour le cas instrumental en polonais, le *signifié de puissance* dans le sens défini par Gustave Guillaume. L'analyse se poursuit avec l'examen des sens de l'instrumental apparaissant dans la traduction polonaise du roman *The English Patient* de Michael Ondaatje.

***Langues et linguistique*, n° 23, 1997**

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

**TOWARDS THE POTENTIAL MEANING OF
THE POLISH INSTRUMENTAL.¹**

Michał PAWICA

Introduction. The present article discusses the different usages of a single case in a single language – those of the Instrumental case in Polish² – and considers the possibility of finding for all those usages one common abstract meaning or *signifié de puissance* as defined by the French linguist Gustave Guillaume.

Most of the examples discussed are extracted from the Polish translation of Michael Ondaatje's *The English Patient*. These are identified by the letter "O" followed by the example's page number. As the examples, and the accompanying context, are extracted from a real text, they provide a sample of natural conceptualization on the part of a native speaker of the language (Polish), rather than a distorted vision of it concocted by a linguist.

The examples not identified in this way are creations of the author of the present article, who attests to their natural status in current Polish, but not necessarily to the lack of linguistic bias in the selection of the context.

1. The meanings of the Polish Instrumental. In his *Grammaire de la langue polonaise*, Henri Grappin³ (1949: 122-25) distinguishes the following meanings that the Instrumental conveys in Polish:

1. instrument of the action, or manner in which the action is executed:

- (1a) "Człowiek nożem wydrapywał znaki na lufie."
man knife(Instr.) carved signs on gun's barrel
"The man carved signs on the gun's barrel with a knife."
(O29)
- (1b) "On wciąż przebywa duchem w Afryce."
he still stays spirit(Instr.) in Africa
"His spirit is still in Africa."
(O39)

2. **comparison**

- (2) "Jej łydki zdawały się lśnić bielą."
her calves seemed themselves shine whiteness(Instr.)
"Her calves seemed to shine with whiteness." (O60)

3. **spatial or temporal complement**

- (3a) "Przechodził korytarzem[...] i usłyszał nazwisko
[he]was walking corridor(Instr.) and [he]heard name
kobiety."
of-woman
"He was walking down the corridor[...] and he heard the
woman's name." (O33)
- (3b) "Ze ściany nocą wykruszył się kawał fresku."
from wall night(Instr.) broke off itself chunk of-fresco
"A chunk of the fresco broke off the wall at night." (O14)

4. **governed Instrumental**

- (4) Profesor Grynberg zarządza zespołem ekspertów.
Professor Grynberg heads team(Instr.) of-experts
"Professor Grynberg heads a team of experts."

5. **predicate**

- (5) "Anna [...] jest kochanką jednego z oficerów."
Anna is lover(Instr.) of-one from of-officers
"Anna is the lover of one of the officers." (O43)

Additionally, Grappin mentions the use of the Instrumental with various prepositions: *z* (*with*), *między* (*between*), *nad* (*over*), *pod* (*under*), *przed* (*in front of/before*) and *za* (*behind/after*).

2. **Guillaume's potential meaning.** This abundance of the Instrumental meanings makes many researchers conclude that this case expresses several distinct senses (e.g. Jakobson 1984, Topolińska 1990). Can we prove that the motivation behind all these senses is one abstract potential meaning, *signifié de puissance* as Guillaume defined it, and that all those different senses are in fact only "expressive effects" resulting from the changing context?

As I perceive it, Guillaume's theory of potential and actual signification is based on the following assumptions: 1. *language* is a particular form of organization of *thought* and is not identical with thought; 2. the systemic form of language – the

tongue – is different from its realization – the *discourse*; 3. each form has only one systemic, *potential meaning*, which in itself is stable and permanent, the changes being brought in only by contextual information, and classified as *expressive effects*; 4. the transformation of abstract fundamental meaning into discursive expressive effects is *operational*: once a particular sign is chosen with its potential meaning, the operation follows a *specified path*, and it is developed until stopped at the moment chosen by the speaker; 5. the actualization of meaning is realized through two opposing tensions – from the universal to the particular and from the particular to the universal, as illustrated by the *radical binary tensor* (see Guillaume 1984).

3. The applicability of the model to the Polish Instrumental. As for the two basic assumptions of Guillaume's model, those concerning the oppositions between language and thought and between discourse and tongue, they are highly theoretical assumptions and their discussion is outside the scope of the present paper.

As I perceive it, the three remaining elements constitute the core of the potential meaning model. In order to apply this descriptive model to the analysis of the Polish Instrumental, one would have to treat all the Instrumental meanings as mere *expressive effects* and search for an abstract general sense that is expressed through them – the *potential meaning* of the Polish Instrumental case. This meaning should be applicable in all the contexts in which the Instrumental can be used in Polish, while in itself being general enough not to have to undergo any changes to fit the changing context. The realization of this potential should be an operation with precisely specified starting point and direction, but its endpoint would be determined each time by the speaker. Ideally, the particular expressive effects should be deriveable from the potential meaning through the two opposing tensions: from the universal to the particular and vice versa.

3.1. Binary tensor. Let us first consider the last of those requirements, as it might be treated as optional – Guillaume himself never stated that all mental operations are indeed governed by the binary tensor, though he strongly suggests that it is the general principle of cognitive operations:

"The mind obtains its power from its ability to particularize and generalize [...] The mechanism giving the

mind its power is the adding together of two tensions with no recurrence, that is no moving backward: tension I, closing, progressing from wide to narrow, and tension II, opening *ad infinitum* from narrow to wide [...]. This mechanism, basic to the power of the mind, has, in this study, been appropriately named the RADICAL BINARY TENSOR." (Guillaume 1984: 118-19, underlining M.P.).

3.1.1. General difficulties. Guillaume himself does not provide any guidelines concerning the nature of the binary tensor for any case form or the Instrumental specifically. Let us attempt a recreation of the tensor based on the principles applied by the linguist for other forms. The first problem we encounter is the inapplicability of the basic principle of the binary tensor postulated by Guillaume – the general/particular tension – to the Instrumental, as the case apparently does not express any generalizing or particularizing motion. (Guillaume himself defines the Instrumental as "forme indiquant plus ou moins abstraitement ou concrètement l'outil, l'instrument d'une activité, ce avec quoi l'on fait", 1992: 59).

Furthermore, the binary tensor principle presupposes that there are two linguistic signs which represent the opposing tensions, as the French articles *un* and *le* from Guillaume's oft-quoted analysis. It does not seem possible to oppose the Instrumental to any one of the remaining case forms – thus in Polish it would have to be juxtaposed with all the other six cases (or five, if we exclude the Vocative). In this light the construction of the binary tensor involving the Polish Instrumental in the strictly Guillaumean sense seems impossible.

3.1.2. Jakobson's model. Is the delimitation of the Instrumental's opposite numbers within the declension system possible in any sense? The most ambitious attempt at this is Jakobson's description of the oppositions between the cases in Russian.

In his analysis of the Russian declension system, Jakobson claims that the meanings of individual cases can only be determined through the analysis of "a general system of case oppositions" (1984: 60), a claim that concurs with the basic assumption of his grammatical method, in which there is "no place for the meaning of form defined in isolation, existing independently of the system" (Jakobson 1984: 64). To illustrate this assumption, the author devises the general network of oppositions between declensional cases

in Russian. According to Jakobson, the system of cases in Russian is organized in a symmetrical way:

"The Russian case system (like any well-developed case system) displays a series of isomorphic relations. For example, I:N = D:A = L:G.⁴ In each of these relations a case signalling a given feature is opposed to a case failing to signal that particular marking. The study of case meanings reveals that these meanings are analyzable into smaller discrete variants, or *case features*." (Jakobson 1984: 109)

The difference between the Instrumental and the Nominative resides in the fact that the latter is not defined by the localisation with respect to the center of the action while "the Instrumental itself denotes nothing more than peripheral status" (Jakobson 1984: 82). Jakobson explains in the following way: "I will call the I and D peripheral cases and the N and A full cases[...]. A peripheral case indicates that its referent occupies a peripheral status in the overall semantic content of the utterance, while a full case indicates nothing about such a status" (1984: 78). The difference between the two cases described by Jakobson as peripheral, the Instrumental and the Dative, is supposedly that of the involvement in the action described: "Like the A, the D also indicates that its referent is involved in an action, whereas the I, like the N, says nothing about it, and nothing about whether its referent itself exerts an action or participates in an action." (1984: 77)

On closer examination, in addition to the oppositions described by Jakobson, we can also find opposition between the Instrumental and the Accusative. Unlike the Accusative, the Instrumental: 1. is a peripheral case, and 2. is not involved in the action described. With this addition, the tidy system of Jakobson's oppositions is already marred, as is graphic presentation of those in neat diagrams (1984: 95, 126).

Moreover, the cases thus juxtaposed do not display direct opposition in the sense required by Guillaume. The interrelations that Jakobson terms *oppositions* seem to be too vague to constitute the two sides of a binary tensor. Indeed, Jakobson's description is based on the distinction between the marked and the unmarked, rather than on oppositions proper: in the author's own words: "a case signalling a given feature is opposed to a case failing to signal that particular marking" (Jakobson 1984: 109). Secondly, these oppositions are situated on different levels of analysis, which follows from their marked/unmarked character. The distinction

between the Nominative and the Instrumental resides in the fact that the latter is *peripheral*, while the former refers to a foregrounded participant of the event. This distinctive principle does not hold for the Instrumental/Dative opposition: both cases are peripheral; what distinguishes between them is the involvement in the action.

3.1.3. Binary tensor refuted. In this light, one concludes, there exists no model of oppositions between cases that would satisfy Guillaume's requirements, and thus it remains to be proved that a case can enter a binary tensor relationship.

3.2. Specified path. As concerns the fourth of the requirements of the model, the specified path that is followed in the actualization of the potential, the above discussion seems to indicate that there is no obvious direction that the process of actualization of the Instrumental potential meaning might follow.

3.2.1. Implications of Jakobson's model. What Jakobson posits as the general meaning of the case is the peripheral localization: "the Instrumental itself denotes nothing more than peripheral status" (1984: 82). Possibly then, the actualization of the potential defined in such a way would lead to greater and greater involvement in the action. Such an analysis would allow for the explanation of the change in meaning from the peripheral status of the instrument (1b), through partial involvement in spatial and temporal complements (3) and the direct objects denoted by the governed Instrumentals (4), to complete identification with the agent of the action, as in the predicative uses (5). However, the less concrete meanings of *manner* (1a) and *comparison* (2) are not deriveable from the peripheral sense in this way.

3.2.2. Guillaume's model. Moreover, Guillaume himself locates the Instrumental meaning elsewhere. He defines the Instrumental as "forme indiquant plus ou moins abstraitement ou concrètement l'outil, l'instrument d'une activité, ce avec quoi l'on fait" (1992: 59). This is a purely semantic definition (even though Guillaume himself denies the cases' semantic value, classifying them as *catégories de fonction*, "empruntés au mécanisme de la phrase", 1992: 58), which does not allow the determination of any particular direction that the actualization of the Instrumental potential meaning would follow.

3.2.3. Fundamental reservations. However, the basic reservation concerning the assumption that the actualization of the potential meaning follows a clear direction does not arise from the difficulty to apply Guillaume's model in any particular case, and is rather of a fundamental, theoretical nature. The model seems to assume that in its act of selection of a single form, the human mind constantly passes between different levels of analysis.

To illustrate this, let us make use of the only available hypothesis on the direction of the Instrumental actualization – that derivable from Jakobson's analysis. Let us imagine that the speaker chooses to utter a sentence like the following one:

- (6) "Sam sobie wydawał się zamkniętym
himself to-himself [he] seemed himself closed(Instr.)
naczyniem."
vessel(Instr.)

"Even to himself he appeared to be a closed vessel." (O17)

In the sentence, the image of *closed vessel* (*zamknięte naczynie*) is evoked in order to describe some aspect of the described person's personality and/or appearance, otherwise it would not be present in the utterance at all. In other words, the speaker forms in his mind a certain image (*mysterious, reserved?*) of the person to describe and applies appropriate linguistic means to this end – among them, the nominal expression *zamknięte naczynie* and the Instrumental case marker.

If one were to follow Guillaume's hypothesis on the operation of the mind, one would assume that the moment the speaker decides to apply in the sentence the Instrumental form of the noun (and the accompanying adjective), he would start scanning from the Instrumental potential – the peripheral status – to stop the operation on arrival at the point of the scale that marks complete involvement in the process – i.e. the predicate. But the overall conceptualization, involving the role of the considered phrase as the predicate, has already been decided upon beforehand – at the latest with the choice of the nominal phrase itself. Thus the speaker, having chosen to employ the instrumental in a particular context to mark a particular degree of involvement in the process, would be recurring to the general level, to perform the scanning down the scale until he arrives at the same point of involvement, i.e. at the starting point. In the discussed situation, such a procedure would involve the scanning of the entire scale.

3.2.4. Specified path refuted. As we conclude from the above discussion, if the mind were to follow Guillaumean principles in cognitive processing, it would have to move constantly between two different levels of abstraction. Even if the time that mental operations take is infinitely short, as Guillaume has it, such an operation seems highly inefficient and uneconomical in terms of energy expense. Therefore, it is highly improbable that this is the way the mind organizes its operations. Thus the potential meaning model does not seem to be a satisfying account of those mental operations.

3.3. Systemic meaning. Finally, let us consider the third of the assumptions specified above: that for each form only one potential meaning exists: "il devient possible de découvrir analytiquement ce qu'il y a du point de vue formel de constant [...] et d'opposer la nature formelle constante de la forme à ses effets de sens infiniment renouvelés et souvent fugaces." (1992: 198) This form is supposed to be stable and unchangeable: "The systemic meaning of a form is totally acquired, whereas the total contextual meaning is yet to be acquired" (1984: 81).

3.3.1. Analysis of Instrumental meanings. In order to analyse these assumptions, let us reconsider the various usages of the Instrumental.

3.3.1.1. Instrument. The first of the Instrumental meanings is, according to Grappin's, and most other analyses, that of the concrete instrument with which the action is executed:

(1a) "Człowiek nożem wydrapywał znaki na lufie."

man knife(Instr.) carved signs on gun's barrel

"The man carved signs on the gun's barrel with a knife."

(O29)

In example (1a) we have the ideal conditions for pure instrument reading: the Instrumental-marked entity, *nóż* (*knife*), refers to a concrete object, which is used by an animate agent. Also the verb *wydrapywać* (*carve*) denotes tangible, concrete activity.

3.3.1.2. Manner. When we analyse the next sense mentioned, the *manner*:

(1b) "On wciąż przebywa duchem w Afryce."

he still stays spirit(Instr.) in Africa

"His spirit is still in Africa."

(O39)

we perceive its close affinity with the first, instrument sense. The *spirit (duch)* is a means by which the subject can reside or stay in a place different from the one he actually is in. Here the action is not physical, but rather metaphorical and, accordingly, the instrument seems to be less concrete. However, on closer inspection we can observe that actually this change in meaning is due to the lexical content of the utterance and notably the abstract substantive *duch (spirit)* and the existential verb *przebywać (stay/reside)*, as well as the clearly metaphorical character of the whole utterance.

This analysis confirms the stance that was taken on the *manner* Instrumentals by Laura A. Janda: "Not only is this sub-meaning vague and insufficient, but it makes reference exclusively to factors other than the meaning of the Instrumental itself." (1993: 150)

3.3.1.3. Comparison. Similarly, in the following example, classified by Grappin as *comparison*:

(2) "Jej łydki zdawały się lśnić bielą."

her calves seemed themselves shine whiteness(Instr.)

"Her calves seemed to shine with whiteness." (O60)

the less concrete character of the utterance should be attributed to the other elements of the sentence, and, in general, the whole conceptualization of the situation, rather than the Instrumental ending itself. In (2), the Instrumental-marked unit refers to a fairly abstract entity, a colour: *biel (white)*. Additionally, the whole utterance is metaphorical, thus necessarily non-concrete.

By analyzing the two last sentences, we conclude that the semantic value of the case ending in both of them is quite similar. If we manage to dissociate the meaning of the Instrumental ending itself from that of the case-marked lexical unit, and from the contribution of other elements of the utterance, we perceive that the case consistently brings into the sentence the meaning of the instrument, the intermediary of the action described. Let us generalize this statement and posit that the Instrumental in all its usages expresses the auxiliary, instrumental role of the entity it is attached to. Can we demonstrate that it is so for the other classes of the Instrumental meaning postulated by Grappin?

3.3.1.4. Spatial and temporal complements. As concerns the usages classified by Grappin as complements of *space and time*, we can see that the two senses, spatial and temporal, are in fact brought into the sentence by the substantives that are marked by an

Instrumental ending: *korytarz* (*corridor*) (space) and *noc* (*night*) (time):

- (3a) "Przechodził korytarzem [...] i usłyszał nazwisko
[he]was walking corridor(Instr.) and [he]heard name
kobiety."
of-woman
"He was walking down the corridor [...] and he heard the
woman's name." (O33)
- (3b) "Ze ściany nocą wykruszył się kawał fresku."
from wall night(Instr.) broke off itself chunk of-fresco
"A chunk of the fresco broke off the wall at night." (O14)

However, even with the elimination of the temporal and the spatial meaning, the analysis of the *corridor* as an instrument of *walking*, or of the *night* as a means of *breaking off* is far from obvious.

In order to analyze the import of the Instrumental in such sentences, let us provide contrast by considering the use of a different case form in this context:

- (7) "Przeszedł długi korytarz i dotarł do tego stołu."
*[he]walked long(Acc.) corridor(Acc.) and [he]got to this
table*
"He walked down the corridor and reached this table."
(O36)

In the broader context of the novel, (7) describes the long way that a wounded man covers in war-torn Italy of 1944 to meet a woman he has loved for years. The corridor is one more obstacle to overcome. It is marked with the Accusative as it is the real object of the activity, a participant of the interaction between the man and the elements making up the distance between him and his loved one.

By contrast, in (3a), the corridor is only the setting of the action, as testified to also by the forms of the verb applied in the two sentences: the Instrumental accompanies the imperfective *przechodził* (*he was walking along*), while the Accusative occurs with the perfective *przeszedł* (*he walked through*). The Instrumental marking is employed to express the fact the entity evoked by the lexical item is perceived as instrumental in the carrying out of the operation described: the movement through space, or through time, as in (3b).

3.3.1.5 Governed Instrumentals. In the fourth group of his classification, Grappin gathers the Instrumentals which are not semantically motivated, but rather *governed* by the verb applied: "Trois séries de verbes ont, plus ou moins régulièrement, leur régime

à l'instrumental: a. verbes de mouvement[...]; b. verbes exprimant l'idée de direction, de commandement[...]; c. quelques verbes exprimant la notion de mépris [...]" (Grappin 1949: 123). Indeed, the instrument reading of such utterances is not obvious. Traditionally, the entities like the *team* (*zespół*) in:

(4) Profesor Grynberg zarządza zespołem ekspertów.

Professor Grynberg heads team(Instr.) of-experts

"Professor Grynberg heads a team of experts."

would be interpreted as the objects of the sentence. This reading seems to be reinforced by the fact that Polish apparently allows for the expression of the same situation by a different case form attached to the same lexical unit, with the verb changed:

(8a) Profesor Grynberg przewodzi zespołowi ekspertów.

Professor Grynberg presides team(Dat.) of-experts

"Professor Grynberg presides over a team of experts." ???

(8b) Profesor Grynberg prowadzi zespół ekspertów.

Professor Grynberg leads team(Acc.) of-experts

"Professor Grynberg leads a team of experts."

The state of affairs makes some researchers conclude that the Instrumental-marked lexical unit in sentences like (4) is indeed an oblique direct object (see e.g. Topolińska 1990).

Is the case form in examples (4), (8a) and (8b) actually governed by the preceding verb? If it were to be so, it would lack any semantic motivation whatsoever. If the governing verb required a specific case form, the case form would be merely a grammatical marker of subordination. Once the verb was selected, no choice of case marker would be allowed. Is it the case for the verbs discussed above? Let us then analyse the following sentences:

(9a) Profesor Grynberg zarządzał zespołem ekspertów.

Professor Grynberg headed team(Instr.) of-experts.

"Professor Grynberg headed a team of experts."

(9b) Profesor Grynberg zarządził zebranie zespołu ekspertów.

Professor Grynberg ordered meeting(Acc.) of-team of-experts

"Professor Grynberg ordered a meeting of the team of experts."

In sentence (9a), the verb *zarządzać* (*head, rule*) undergoes a change: it is applied in the past tense. As could be foreseen by the government hypothesis, the case form that follows it remains the same. The semantic change in the governing verb does not affect the governed case.

In sentence (9b), additional change is introduced: the aspect of the verb is changed from imperfect to perfect. Quite unquestionably, however, we are still dealing with the same verb: if the change of tense does not amount to the creation of a new verb, there is no reason to posit that the change of aspect – isomorphic both semantically and morphologically – should lead to it. All the same, we observe that this semantic shift in the verb does have consequences for the applied case form – in (9b), the verb *zarządzić* (*rule, order*) is followed by the Accusative case. Moreover, the semantic shift in the verb has further consequences: the nominal phrase *zespół ekspertów* (*team of experts*) is no longer acceptable as its complement. In its perfective form, the verb *zarządzać* requires an inanimate object, and more precisely a nominal phrase denominating a state or an event – like meeting, silence, cleaning operation etc.

The analysis of (9a) and (9b) demonstrates clearly that the choice of the case form depends directly on the semantics of the verb and will be influenced by its fluctuations. This proves that the case is not governed by the verb, but rather contributes to the conceptualization expressed through the verb. This confirms Langacker's claim, according to whom "the assumption that a governed morpheme is *ipso facto* semantically empty is erroneous: being obligatory is not the same as being meaningless, and the conventions of a language often specify the co-occurrence of meaningful elements." (Langacker 1991: 235).

As we see in analysing sentences like (9a) and (9b), the case adds to the changing semantic content of the utterance. In (9b), not only is the only possible complement of the verb an inanimate entity, but also it is marked with the Accusative, which denotes its role as the passive recipient of the action.

Further research is necessary into the semantics of verb/case compounds to discover the ways in which the two forms cooperate in creating the final semantic effect. However, the general outlines for this research can already be laid. To provide a satisfying account of the constructional schemas of such compounds, the semantic contribution of three different elements has to be considered: first, the semantics of the verb with its variations: tense, aspect and mood; secondly, the meaning of the case; and, finally, the import of the prepositions – both those attached to the verb as suffixes and those appearing freely.

The one observation that can be made at this stage of research is that concerning the semantic value of the utterance quoted

in (4), as contrasted with the remaining two sentences. In this portrayal of the situation, the subject is most clearly perceived as a part of the team's activity, situated inside the group, rather than as an external controller.

3.3.1.6. Predicate. Surprisingly, additional support for the conviction that the Instrumental form is a fully semantic means of expression comes from the last group of the Instrumentals, labelled by Grappin as *predicates*. This use of the Instrumental case seems to be purely grammatical, and not semantically motivated at all. In sentences like:

(5) "Anna [...] jest kochanką jednego z oficerów."

Anna is lover(Instr.) of-one from of-officers

"Anna is the lover of one of the officers." (O43)

the Instrumental-marked lexical unit refers to the same entity (person) as the subject of the sentence, so the claim that this entity is perceived as instrumental seems absurd. An entity cannot be its own instrument, can it?

In order to resolve this confusion, let us analyse the exemplary sentence in the way applied for the earlier examples. What we perceive is that the predicative reading in sentence (5) results from the fact that the Instrumental-marked substantive refers to the same entity – here, the person – as the subject of the sentence. This, however, is part of the meaning of the lexical item that the Instrumental attaches to and not of the case ending itself.

This meaning of the lexical item is quite directly opposed to the sense we postulated for the Instrumental marker. To what degree can the Instrumental influence the lexical meaning so clearly opposed to its own? The situation we are dealing with here resembles considerably the phenomenon of *oxymoron* – "a figure of speech which combines two seemingly contradictory or incongruous words for sharp emphasis" (Shipley 1970: 228, underlining M.P.). When Milton in describing Hell states that it is:

(10) "As one great Furnace flam'd, yet from those flames

No light, but rather darkness visible" (1963: 160)

he opposes two concepts normally deemed contradictory – *light* (*flames, visible*) and *darkness* – to describe a quality of the infernal fire (and, metaphorically, the nature of Hell) not expressible in straightforward language. By opposing two aspects of the described fire in a condensed paradox, the poet combines their semantic values to create a novel conceptualization of Hell.

As this example shows, the juxtaposition of apparently contradictory terms does not necessarily result in a nonsensical statement; on the contrary, it may have a potential greater than obvious combinations of senses. A similar phenomenon arises when the Instrumental marker is attached to the attributive nominative or an adjective. We have posited that the Instrumental is employed to express the fact that the unity it attaches to is perceived as auxiliary, instrumental for the depicted action. The combination of this meaning with the sense of *occupation* brought in by the lexical unit produces the meaning of *role*. To this composite meaning, we add the referential identity of the Instrumental-marked unit with the subject, expressed in (5) by the verb *być (to be)*, which creates the equation *Anna=lover*. The overall meaning of the thus composed utterance is, predictably, that of the role of the described person.

Jakobson claims that in Russian the Instrumental, as contrasted to the Nominative, is employed in attributive constructions to describe temporary, accidental qualities of the subject. No such opposition is evident in Polish. Still, we can justly claim that in (5), the word *kochanka (lover)* denotes the role of the subject of the utterance, Anna. What provides evidence for such an analysis is the fact that the Instrumental is fully acceptable in sentences like (5), describing the role (in this case, the occupation) of the person or object described, but not in those referring to the identity (e.g. the name) of the entity⁵:

- (11a) *Kochanka jednego z oficerów jest Anna.
lover of-one from of-officers is Anna (Instr.)
*"The lover of one of the officers is Anna."

Instead, an overtly naming, identifying construction with the deictic marker *to (this)* has to be applied:

- (11b) Kochanka jednego z oficerów to Anna.
lover of-one from of-officers this Anna (Instr.)
"The lover of one of the officers is Anna"

This results from the fact that instrumentalizing of the role of a person is easily conceivable, while the same operation concerning the person's name is imaginable only in unreal conditions:

- (11c) Gdyby ta/moja kochanka była Anna...
if this/my lover were Anna (Instr.)
"If this/my lover were Anna."

3.4. **How systemic is the common element?** Thus our analysis has demonstrated that all the usages of the Instrumental form contain the same element of meaning – that of the intermediary, the instrument of the action. Does this element satisfy the basic requirement for the potential meaning of the Polish Instrumental: does it constitute the "systemic meaning [, which] makes possible a certain range of contextual meanings in discourse" (Guillaume 1984: 81)? According to Guillaume's model, the "systemic meaning of a form is totally acquired" (1984: 81), i.e. it is permanent and stable. Can we demonstrate that it is so for the Instrumental meaning?

3.4.1. **The structure of the category.** In the above analysis, we have dissociated from the Instrumental marker many meanings traditionally predicated to it, by identifying them as senses belonging to other elements of the utterance, and notably the Instrumental-marked nominal phrase. However, even having eliminated such senses as spatial or temporal setting, predicates or comparison, we perceive that the semantic contribution of the Instrumental case in the sentences discussed above is not absolutely stable. Even though the semantic values brought in by the Instrumental do contain common elements and they seem to stem from one core, when we consider the meaning of the composed lexical item/case marker entity, we perceive that it is not all the sum total of the two meanings of its composite elements.

We might attempt to predicate this shift in sense exclusively to the lexical entity the Instrumental is attached to. We could argue that it is the lexical item – in the quoted examples, the substantive – that undergoes the process of semantic mutation, while the grammatical element – the case marker – remains untouched. However, such an analysis would disregard the fact that also the lexical item possesses a potential meaning, which should be "totally acquired", i.e. stable and unchangeable, too. If neither of the two forms changes its sense, where does the shift in meaning come from?

Let us consider the isolated Instrumental meaning, disregarding the contribution of other elements, in two of the previously discussed examples:

(3a) "Przechodził korytarzem[...] i usłyszał nazwisko
[he]was walking corridor(Instr.) and [he]heard name
kobiety."
of-woman

"He was walking down the corridor[...] and he heard the woman's name."

(1a) "Człowiek nożem wydrapywał znaki na lufie."

man knife(Instr.) carved signs on gun's barrel

"The man carved signs on the gun's barrel with a knife."

(O29)

Even with the elimination of the spatial sense, brought in by the substantive *korytarz* (corridor), we observe that the setting of the action in (3a) is not the instrument of the action depicted in the same sense as the *nóż* (*knife*) in (1a). This difference results from the fact that in the two sentences the Instrumental marker represents two differing conceptual schemas. In the *instrument* sense, as well as in the artificially distinguished *manner*, *comparison*, and *predicate* categories, the Instrumental-marked entity is a more or less concrete tool through which the action is performed. By contrast, in the *temporal* and *spatial* senses, as well as in examples like (4), which might be identified as cases of *internal control*, the Instrumental denotes not the tool with which the action is performed, but rather a sphere within which it is performed. In both schemas, the Instrumental denotes an entity which is an essential means of completing the action, but in two differing frameworks.

These two schemas are no doubt intimately linked, but nevertheless distinct. Thus the attempt to devise for them a common abstract meaning would fail to reflect the actual operation of the mind.

Thus the most plausible model of Instrumental meaning, in my opinion, is the one that posits that all the forms described do stem from one meaning, but that this meaning is not an abstract, solid construct, but rather a network of interrelated concrete senses. This position is advocated by *cognitive linguistics*. In Langacker's words:

"Most lexical items have a considerable array of interrelated senses, which define the range of their conventionally sanctioned usage. These alternate senses are conveniently represented in a network form [...]. A speaker's knowledge of the conventional value of a lexical item cannot in general be reduced to a single structure, such as the prototype or the highest-level schema. For one thing, not every lexical category has a single, clearly determined prototype, nor can we invariably assume a high-level schema fully compatible with the specification of every node in the network. Even if such structure is posited, moreover, there is no way to predict precisely

which array of extensions and elaborations – out of all those that are conceivable and linguistically plausible – have in fact achieved the conventional status. The conventional meaning of a lexical item must be equated with the entire network, not with any single node." (1991: 2-3)

3.4.2. Subjectivity. As we have seen in the analysis of the above examples, the instrumental, auxiliary sense is applied by the speaker in quite a subjective way: the road in example (3a) is not strictly speaking the instrument of the marching, neither is Anna's occupation (5a) the instrument of her existence. We can imagine other ways of conceptualizing the same perceived situation. As a matter of fact, the choice between the Instrumental marking and another case form is possible not only, as expected, for the peripheral meanings, but also for the central ones. Thus the situations like the one described in (1a) could be expressed with different constructions and case forms:

- (12a) "Noża używał tylko do obierania cebuli."
knife(Gen.) he used only to peeling onion
"He used the knife only to peel the onion." (O94)
- (12b) Nóż służył mu tylko do obierania cebuli.
knife(Nom.) served him only to peeling onion
"The knife proved handy only while peeling the onion."

Admittedly, the utterances with Instrumental marking are far more natural than their counterparts with other case forms. However, this, only proves that the choice complies with the typical perception of the qualities of the Instrumental-marked units or of their overall role in the described action. In other words, the natural status of the Instrumental provides an indication that this case form is *motivated* by the general conceptualization and, what follows, support for hypothesis of independent semantic value of the case form.

Still, one might argue, in some situations, the speaker is not only not making any conscious choice at all, but does not even have the opportunity to choose: the form is dictated by the linguistic convention. As the above analysis attempted to demonstrate, it is simply untrue for most utterances; there usually exists an alternative way of conceptualization, however untypical it may seem:

"If we ignore this creativity, giving precedence instead to a 'normal' conceptualization of the world, we neglect one of the fundamental characteristics of language." (Vandeloise 1991: 8) The fact that this choice is unconscious, and in some cases is indeed dictated by

linguistic convention does not amount to such constructions lacking semantic motivation whatsoever. As was demonstrated in the above analysis, the case form contributes to the overall semantic effect of the construction it is applied in. Admittedly, once a verb like *zarządzać* (*rule, manage*) is selected, only instrumental marking is applicable. However, retaining the same verb, the speaker can modify it – either by stem changes or by addition of a preposition as a prefix – to change the conceptualization and apply a different case form. Thus in such constructions, the speaker of modern Polish has the freedom of choice as regards verb/case compounds, but not as regards the case form independently of the verb. Similarly, most prepositions accept only one or two case forms of the following nominal phrase.

The choices of case forms following certain verbs or prepositions were made in the course of the development of the Polish language and have become conventionalized, accessible to modern speakers only as ‘chunks’ – verb/case or preposition/case compounds. However, there is no reason to posit that the speaker (or speakers) who made the choice at the origin of the verb/Instrumental construction enjoyed less freedom or possessed less skill in conceptually consistent choice of the forms of the different elements of the utterance than the modern speakers of the language. This claim is substantiated by the fact that in those ‘chunks’, conventionalized constructions, the Instrumental also contributes to the meaning supplied by the verb and to the overall semantic effect created by other elements of the utterance, as demonstrated in 3.3.1.5.

Conclusion. As I hope to have demonstrated by the above analysis, the Polish Instrumental does possess a constant semantic value, which recurs through the different uses. However, the semantic contribution of the Instrumental marker in the actual utterances, as well as the internal structure of the Instrumental category, as revealed by the analysis, are apparently not deriveable from the Guillaumean model of *potential meaning*. As demonstrated above, the Polish Instrumental is not conceivable as a part of a binary tensor, its actualization does not seem to follow any pre-specified path, and its meaning is not fully stable. In this light, it seems that for the Polish Instrumental category there exists no potential meaning in Guillaume’s understanding of the term.

NOTES

1. This article is a contribution to the research on cases supported by the SSHRC grant # 410-92-1328.
2. The present article only discusses the usage of the Instrumental with substantives and the accompanying adjectives. The usage of the case with independent adjectives (predicates) needs to be further researched.
3. The titles of the Instrumental groups and the examples have been provided by the author of the present article. To facilitate the reading of the literal translation, immediately following the Polish sentence, only the cases directly relevant for the discussion have been identified. Thus in the present list, the Instrumental-marked unit is always identified. In the following discussion, the Nominative, the Accusative and the Dative cases are so identified. The presence of other case markers is indicated – only when the author finds it necessary for the proper understanding of the utterance – by the prepositions attached to the nominal form: *of-* for the Genitive, *to-* for the Dative and *as-* for the Instrumental.
4. For the sake of simplicity, I preserve Jakobson's notation for the case names: N - the Nominative; G - the Genitive; D - the Dative; A - the Accusative; I - the Instrumental; L - the Locative.
5. I owe these observations to Professors Elżbieta Tabakowska and Barbara Bacz.

REFERENCES

- GRAPPIN, H. (1949): **Grammaire de la langue polonaise**, Paris, Institut d'Études Slaves.
- GUILLAUME, G. (1984): **Foundations for a Science of Language**, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- (1992): **Leçons de linguistique**, vol. 12, 1938-39, Québec, Presses de l'Université Laval.
- JANDA, L. A. (1993): **A Geography of Case Semantics: The Czech Dative and the Russian Instrumental**, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- JAKOBSON, R. (1984): **Russian and Slavic Grammar. Studies 1931-1981**, Berlin-New York-Amsterdam, Mouton Publishers.
- KURYLOWICZ, J. (1949): «Le problème du classement des cas», **Biuletyn PTJ** (Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique), XXIII, pp. 20-43.
- LANGACKER, R.W. (1991): **Concept, Image and Symbol: The Cognitive Basis of Grammar**, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- MILTON, J. (1963): **Milton's Poems**, ed. by B.A. Wright, London-New York, J.M. Dent & Sons.
- ONDAATJE, M. (1994): **Angielski pacjent**, transl. W. Sadkowski, Warszawa, MUZA S.A.
- SHIPLEY, J. T., ed. (1970): **Dictionary of World Literary Terms**, Boston, The Writer Inc.
- TOPOLIŃSKA, Z. (1990): «Instrumental: Case Form and Case Function», **Wiener Slavistischer Almanach 25/26**, pp. 427-438.
- VANDELOISE, C. (1991): **Spatial prepositions: A case study from French**, Chicago, University of Chicago Press.

NOTES DE RECHERCHE

NDLR: La présente section regroupe des textes consacrés soit à l'étude détaillée et critique d'articles, d'ouvrages, ou de parties de ceux-ci, qui présentent des positions théoriques méritant d'être évaluées et traitées plus à fond, soit à la présentation de recherches en cours. Ces contributions sont plus substantielles que les comptes rendus sans atteindre, toutefois, l'ampleur des articles.

Langues et linguistique, n° 23, 1997

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lil.ulaval.ca

NOTE DE RECHERCHE

LA PRISE À TÉMOIN: L'ARGUMENT DU FACE À FACE

Guylaine MARTEL
Stagiaire post-doctorale
CIRAL

La prise à témoin est un type d'argument, c'est-à-dire une proposition destinée à faire valoir le point de vue d'un locuteur et, dans le meilleur des cas, à convaincre l'interlocuteur de s'en remettre à la même opinion. De façon générale, l'argument par la prise à témoin s'appuie sur un fait ou un objet observable par l'interlocuteur au moment de l'argumentation et dont l'existence témoigne de la vraisemblance de la proposition à faire admettre.

L'extrait (1) fournit quelques exemples d'arguments destinés à appuyer une proposition générale – la *thèse*, dirait-on en logique formelle – : «ici c'est un bout de voleurs».

- (1) Parce qu'ici, ce bout-ici [quartier-ci], une chose que j'aime pas c'est: je le sais pas peut-être que je me fais une idée <oui> mais [thèse:] c'est un bout de voleurs. (rire) <ah oui hum> [...] [exemple:] Bien un soir on était après jouer aux cartes chez ma petite amie puis l'autre en bas s'est fait voler le temps qu'on était en haut. <ah bon> [liaison symbolique:] Puis le: rien qu'à voir le monde. [argument d'autorité:] Ici même le propriétaire l'a dit. [prise à témoin:] Regarde il y a toutes des lumières tout partout. Tout le monde ils ont des: [systèmes d'alarme]. Là ma fille veut je me: je vais me faire poser un système d'alarme là. <humhum> Elle dit: "Tu vas être plus en sûreté [sécurité]" tu sais parce que: [59'84: 4]¹

Le premier argument est constitué par un *exemple* de vols qui ont eu lieu dans le quartier: «bien un soir on était après jouer aux cartes chez ma petite amie puis l'autre en bas s'est fait voler le temps qu'on était en haut». Le second argument correspond à une *liaison symbolique* selon laquelle l'apparence ou l'attitude des habitants du quartier témoigne de la présence de voleurs: «rien qu'à voir le monde». Le troisième est un *argument d'autorité*, soit le témoignage d'un individu considéré comme

un expert pour juger de la mauvaise condition du quartier: «ici même le propriétaire l'a dit».2 Enfin, le quatrième argument est constitué par une *prise à témoin*: la locutrice demande à son interlocuteur de faire le constat d'évidences matérielles liées à la présence de voleurs: «Regarde il y a toutes des lumières tout partout. Tout le monde ils ont des: [systèmes d'alarme]».

Contrairement aux trois premiers arguments – l'exemple, la liaison symbolique et l'argument d'autorité –, la prise à témoin n'est pas répertoriée dans les traités de rhétorique auxquels il est généralement fait référence.³ J'attribue l'absence de cet argument dans les répertoires classiques à la nature même des données sur lesquelles portent ces ouvrages. Alors que les traités de rhétorique tirent la plupart de leurs exemples du discours monologique écrit – notamment, les grandes oeuvres littéraires, les ouvrages philosophiques et les textes de loi –, le corpus qui a conduit à l'identification de la prise à témoin s'appuie sur la conversation orale spontanée. Il se compose des interventions d'informateurs ayant participé à trois importantes enquêtes sociolinguistiques totalisant 146 entrevues et représentant plus de deux cents heures d'enregistrement.⁴ Dans tous les cas, les entrevues étaient semi-dirigées et les intervieweurs avaient pour mandat de favoriser la production discursive des informateurs. Ces entrevues se caractérisent par un discours informel inscrit dans une structure essentiellement dialogique. C'est précisément en fonction de critères liés à l'interaction en face à face que la prise à témoin se distingue des autres types d'arguments.

Description

La prise à témoin fait partie de ce que Perelman et Olbrechts-Tyteca ([1958] 1988: 255) appellent les *procédés de liaison*. Il s'agit d'un argument lié à la thèse par rapprochement: la relation entre l'une et l'autre propositions est sous-tendue par un rapport fondamental de causalité en fonction duquel l'adhésion à l'une devrait nécessairement entraîner l'adhésion à l'autre. Ainsi, lorsqu'un locuteur présente un fait ou un objet comme fondement à la prise à témoin, c'est qu'il considère celui-ci comme étant une manifestation concrète de la proposition qu'il cherche à faire admettre. Il reconnaît, entre les deux membres de la relation argumentative – l'argument et la thèse –, une relation de cause à conséquence qui permet de conclure à l'existence de l'une à partir de l'existence de l'autre. Dans l'exemple (1), l'informatrice fonde son évaluation du quartier sur la présence «des lumières et des systèmes d'alarme».

Éventuellement, une contre-argumentation pourra porter sur la valeur du rapport entre l'objet et la thèse; on pourra contester, par exemple, que la présence «de lumières et de systèmes d'alarme» implique nécessairement la mauvaise réputation du quartier en ce qui concerne les vols. Bien que discutable – mais c'est exactement ce qui caractérise

l'argumentation –, c'est sur une telle relation que la locutrice fait porter son argumentation.

Les procédés de liaison reposent sur l'un ou l'autre de deux raisonnements opposés: le raisonnement déductif, qui consiste à partir d'une vérité générale pour l'attribuer à ses manifestations particulières, et le raisonnement inductif, qui «part d'un fait particulier dont il cherche de quoi il est la particularisation» (Aristote [Ruelle 1991: 28]). La prise à témoin se classe parmi les arguments qui relèvent de ce second type de raisonnement: elle utilise un fait particulier afin de faire admettre une vérité générale. À cet égard, la prise à témoin se fonde sur le même type de raisonnement que l'exemple. Toutefois, elle s'en distingue par un trait qui lui est propre: l'objet sur lequel elle porte requiert une confirmation sensorielle de la part de l'interlocuteur. Ainsi, l'argument par la prise à témoin est beaucoup plus compromettant que l'argument par l'exemple puisqu'il implique directement l'interlocuteur et sollicite son approbation.

Dans l'exemple (1), l'objet dont on demande à l'intervieweuse d'être le témoin est observable par le sens de la vue. C'est le cas de la majorité des exemples relevés dans le corpus. Potentiellement toutefois, la constatation peut porter sur tout autre organe sensoriel. Ainsi, dans l'exemple (2), l'informatrice fait appel à l'ouïe plutôt qu'à la vue de l'intervieweuse. L'absence de bruit, «tu entends rien rien rien», qui doit être perçue de façon auditive, est un argument en faveur de l'opinion générale selon laquelle «le quartier est tranquille».

(2) [thèse:] J'aime [le quartier] parce que c'est tranquille. [...] [prise à témoin:] Regarde comme ici tu vois tu entends rien rien rien. [59'84: 4]

Toute argumentation, qu'elle ait lieu ou non dans une interaction en face à face, s'inscrit obligatoirement dans une conception dialogique du discours puisque, par définition, elle implique un interlocuteur à convaincre. Au surplus, dans le cas de la prise à témoin, l'argumentation requiert la présence physique de cet interlocuteur à qui elle demande de participer, en tant que témoin, à l'élaboration de la preuve. Dans l'exemple (1), l'intervieweuse est contrainte de constater visuellement la présence d'indices qui confirment l'évaluation de l'informatrice: «ici c'est un quartier de voleurs»; dans l'exemple (2), l'intervieweuse est amenée à constater auditivement l'absence de bruit qui démontre que «le quartier est tranquille».

Le discours permet, toutefois, de se soustraire à cette contrainte particulière de la prise à témoin en ayant recours à des objets de preuve qui se trouvent hors du champ de perception sensorielle de l'interlocuteur. L'exemple (3) montre, en effet, qu'on peut utiliser, comme support à l'argument, un objet qui n'est pas matériellement présent lors de l'argumentation. L'informatrice tente de faire valoir que sa fille a hérité de son talent pour entretenir la maison. À l'appui de cette proposition, elle prend l'intervieweuse à témoin de constater visuellement la vraisemblance

de son propos en lui présentant un objet qui se trouve à l'extérieur de son champ de vision. La maison existe; il ne s'agit donc pas d'un objet fictif, mais d'un objet non directement accessible. Au moment de l'argumentation, la maison de Claudette n'est pas visible pour être perçue de façon sensorielle par l'intervieweur.

- (3) Puis mon autre fille j'ai ma Claudette: ah bien ma Claudette ça. [thèse:] Tu sais on dit toujours qu'il y a quelqu'un qui retient de nous-autres. C'est pas parce que je veux la vanter mais <(rire)> [prise à témoin:] *si tu voyais sa maison.* [84'59: 15]

Faire porter une constatation vérifiable par le sens de la vue sur un objet qui n'est pas matériellement présent rend compte d'une manœuvre argumentative extrêmement habile. Une telle présentation permet l'accès à des éléments qui, autrement, ne pourraient être utilisés dans le cadre de l'entrevue. C'est une façon ingénieuse d'introduire des évidences matérielles sans avoir à les présenter aux yeux de l'intervieweur. De plus, faute de pouvoir vérifier par elle-même la qualité de l'objet amené en preuve, l'intervieweur est contrainte de s'en remettre au jugement de l'informatrice; la contre-argumentation devient alors pratiquement impossible.

Qu'elle porte sur un fait effectivement ou virtuellement réalisé par l'interlocuteur, la prise à témoin ne peut avoir lieu que pendant une interaction en face à face, soit lors d'un échange verbal direct⁵ au cours duquel les interlocuteurs sont mis en présence d'un objet lié à la thèse en fonction d'un certain rapport de causalité. Forcé de reconnaître la «pièce à conviction», l'interlocuteur est lui-même contraint à participer au développement de l'argumentation. À cet égard, les divers indicateurs linguistiques qui permettent le repérage de la prise à témoin sont particulièrement éloquents.

Marquage

Les exemples extraits du corpus rendent compte de deux principaux types d'indicateurs linguistiques à partir desquels la prise à témoin peut être identifiée: les verbes de perception et les déictiques.

Dans l'exemple (1), l'argument, qui fait appel à une constatation visuelle, est introduit par le verbe de perception *regarde*. De plus, l'expression déictique *tout partout* indique à l'intervieweur l'endroit où elle doit chercher l'objet de preuve fourni par l'informatrice. L'exemple (2) est lui aussi introduit par le verbe de perception *regarde*, bien que la prise à témoin porte plutôt sur une constatation auditive explicitée par le verbe de perception *tu entends*. *Regardé* est même appuyé par un second verbe de perception visuelle: *tu vois*. L'analyse du marquage de la prise à témoin confère à la forme *regarde* le rôle d'indicateur linguistique privilégié, quelle que soit la nature de la constatation sur laquelle porte l'argument.

L'indicateur linguistique *regarde* ne doit pas être confondu avec le marqueur d'exemplification (Vincent 1993, 1994). En (4), l'argument par l'exemple est introduit par *regarde comme*. Pourtant, l'interlocutrice n'est pas sollicitée comme témoin puisque «les kiwis» ne sont pas présents au moment de l'argumentation. Le verbe de perception *regarde* a perdu une certaine partie de sa valeur sémantique.

- (4) [thèse:] Je pense qu'il y avait pas autant d'affaires importées [quand j'étais jeune]. <hum> [exemple:] *Regarde comme* aussi des affaires bruns là. Des kiwi des kiwis. <humhum oui> On voyait pas ça avant. <hum ah ça se peut hum> [59'84: 31]

Dans la prise à témoin, *regarde* conserve sa valeur sémantique, ou, du moins, une partie de celle-ci; en effet, on a vu en (2) que ce verbe de perception ne renvoie pas uniquement au sens de la vue. Plutôt qu'un marqueur spécialisé, *regarde* correspond à un indicateur lexical explicitant l'argument par la prise à témoin. Sa fonction est particulièrement évidente dans l'exemple (5): l'informateur insiste pour que l'intervieweuse constate l'objet sur lequel porte son argumentation: «levez-vous vous allez le voir».

- (5) INFORMATEUR: [thèse: Tout a changé dans le quartier]. Même la végétation n'est plus la même. [prise à témoin:] Il y avait: *vous voyez les restes d'un orme géant qui était dans le parc ici*. Je sais pas si *vous l'avez remarqué?* <Non> Il y a un tronc d'arbre. *Levez-vous vous allez le voir*. Il y a un tronc d'arbre (rire) qui: est un orme: qui était géant véritablement. *Regardez un peu plus à droite. Voyez pas dans le parc en face?*
INTERVIEWEUSE: Dans le parc?
INFORMATEUR: [suite:] Oui oui dans le parc *ici*. Ah bah laissez faire. *Vous le verrez en sortant*.
INTERVIEWEUSE: Ah oui là *je le vois*.
INFORMATEUR: Bon. (rire) [115'84: 6]

Dans cet exemple, l'informateur utilise six verbes de perception visuelle: *vous voyez*, *vous l'avez remarqué*, *vous allez le voir*, *regardez*, *voyez pas*, *vous le verrez*, et quatre indications déictiques: *ici* (2 fois), *un peu plus à droite*, *en face*.

Ces indices linguistiques sont indissociables de la présence effective de l'interlocuteur au moment de l'argumentation: les déictiques de lieu se définissent par rapport à la position de l'interlocuteur et les verbes de perception sont à l'impératif, toujours conjugués à la deuxième personne du singulier ou du pluriel selon que l'informateur tutoie ou vouvoie l'intervieweuse. Cette observation, qui démontre une fois de plus que la prise à témoin prend nécessairement place dans une interaction en face à face, rend compte d'une nouvelle distinction entre cet argument et les autres procédés argumentatifs. En plus d'intégrer une structure dialogique, la prise à témoin est intimement liée à la notion de diaphonie: dans son expression même, elle manifeste la présence de l'interlocuteur.

Fréquence

Dans l'étude qui porte sur l'ensemble des stratégies argumentatives utilisées par une informatrice en situation d'entrevue (Martel 1996), chacun des deux raisonnements qui fondent l'argumentation, le déductif et l'inductif, est représenté par un type d'argument privilégié et par quelques autres arguments utilisés plus parcimonieusement. Ainsi, l'exemple représente 72% des arguments qui relèvent du raisonnement inductif tandis que la prise à témoin ne représente que 7%. Une étude réalisée à partir d'un échantillonnage plus vaste devrait donc confirmer que la prise à témoin constitue un argument de second recours. Alors que l'exemple est utilisé en toutes circonstances et sans restriction particulière, la prise à témoin apparaît comme une version spécialisée qui monopolise l'attention de l'interlocuteur en fixant son esprit sur un objet matériel concret, présent au moment de l'argumentation. La prise à témoin est donc un argument qui risque de distraire l'interlocuteur et de l'éloigner du sujet principal de l'argumentation s'il n'est pas employé avec certaines précautions.⁶ Cette caractéristique justifie au moins en partie l'usage modéré qui est fait de cet argument en discours.

En résumé

La prise à témoin est un argument qui s'appuie sur le raisonnement de type inductif; elle se distingue, toutefois, des autres procédés d'induction en ce qu'elle prend nécessairement place dans une interaction verbale en face à face. Dans ce cadre particulier, l'interlocuteur est amené à constater, par perception sensorielle, l'existence d'un élément de preuve; de ce fait, il est lui-même contraint à participer à la stratégie argumentative du locuteur. La prise à témoin est donc essentiellement liée à la notion de diaphonie, soit, à la présence de l'interlocuteur dans le discours du locuteur. À cet égard, les indicateurs linguistiques qui permettent d'identifier ce type d'argument sont particulièrement éloquents. Puissante, mais distrayante, la prise à témoin s'utilise avec modération et constitue un argument de second recours.

NOTES

1. Dans la transcription des exemples, les chevrons (« ») sont utilisés pour isoler les signaux d'écoute *back-channel* et les deux points (:) indiquent une pause ou une hésitation. Les crochets ([]) contiennent des commentaires ou des informations facilitant l'interprétation des exemples. Chaque extrait est suivi d'une référence qui comprend le numéro de l'informateur, l'année d'enregistrement et la page de transcription. Quant au corpus, voir note 4 ci-dessous.
2. Pour une brève description de l'exemple, de la liaison symbolique et de l'argument d'autorité comme recours argumentatifs de l'oral spontané, voir Martel (1995).
3. Parmi les mieux connus, voir Perelman et Olbrechts-Tyteca ([1958] 1988), Fontanier ([1821] 1977) et Robrieux (1993).
4. Pour une description détaillée des corpus Sankoff-Cedergren et Montréal 84, voir Thibault et Vincent (1990); pour celle du corpus Montréal 95, voir Laforest, Vincent et Martel (1995).
5. Par échange verbal direct, j'entends une interaction où le discours des deux interlocuteurs se produit simultanément comme c'est le cas, par exemple, des conversations téléphoniques. Dans cette perspective, l'interaction en face à face s'oppose au discours qui se produit de façon différée comme la correspondance écrite.
6. À cet égard, l'exemple (5) est particulièrement éloquent: après avoir insisté pour que l'intervieweuse voie l'orme dans le parc, l'informateur la ramène à l'argumentation principale: «Ah bah laissez faire. Vous le verrez en sortant».

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARISTOTE (1991): **Rhétorique**, Paris, Hachette, Coll. Le livre de poche, 407 p. Traduction française par Charles-Émile Ruelle [1833-1912], revue par Patricia Vanhemelryck. Introduction de Michel Meyer.
- FONTANIER, P. ([1821] 1977): **Les figures du discours**, Paris, Flammarion, 505 p.
- LAFORÉST, M., D. VINCENT et G. MARTEL (1995): «Le corpus de Montréal 1995: adaptation de la méthode d'enquête sociolinguistique pour l'analyse conversationnelle», **Dialangue**, vol. 6, Université du Québec à Chicoutimi, pp. 29-45.
- MARTEL, G. (1995): «Du traité de rhétorique à la rhétorique du quotidien», **Langues et linguistique**, n° 21, Québec, Université Laval, pp. 189-203.
- (1996): **Les stratégies argumentatives du discours oral spontané**, thèse de doctorat déposée à la Faculté des études supérieures, Université Laval, Québec, 327 p.
- PERELMAN, C. et L. OLBRECHTS-TYTECA ([1958] 1988): **Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique**, Éditions de l'Université de Bruxelles, 729 p.
- ROBRIEUX, J.-J. (1993): **Éléments de rhétorique et d'argumentation**, Paris, Dunod, 225 p.
- THIBAUT, P. et D. VINCENT (1990): **Un corpus de français parlé**, Québec, Université Laval, Coll. Recherches sociolinguistiques/2, 145 p.
- VINCENT, D. (1993): «The Sociolinguistics of Exemplification in Spoken French in Montréal», **Language Variation and Change**, n° 4, Cambridge University Press, pp. 137-162.
- (1994): «Le recours à l'exemple dans la langue spontanée», **Travaux de linguistique**, n° 28, Belgique, Duculot, pp. 93-111.

LANGUES ET LINGUISTIQUE, n° 23, 1997: 69-90

**TOWARDS THE POTENTIAL MEANING OF
THE POLISH INSTRUMENTAL**

Michał PAWICA
étudiant de 3^e cycle
Uniwersytet Jagielloński,
Kraków (Pologne)

Le présent article vise à analyser la possibilité de trouver, pour le cas instrumental en polonais, le *signifié de puissance* dans le sens défini par Gustave Guillaume. L'analyse se poursuit avec l'examen des sens de l'instrumental apparaissant dans la traduction polonaise du roman *The English Patient* de Michael Ondaatje.

Langues et linguistique, n° 23, 1997

© Département de langues, linguistique et traduction
Faculté des lettres, Université Laval
Québec (Québec) CANADA

ISSN 0226-7144

lli.ulaval.ca

**TOWARDS THE POTENTIAL MEANING OF
THE POLISH INSTRUMENTAL.¹**

Michał PAWICA

Introduction. The present article discusses the different usages of a single case in a single language – those of the Instrumental case in Polish² – and considers the possibility of finding for all those usages one common abstract meaning or *signifié de puissance* as defined by the French linguist Gustave Guillaume.

Most of the examples discussed are extracted from the Polish translation of Michael Ondaatje's *The English Patient*. These are identified by the letter "O" followed by the example's page number. As the examples, and the accompanying context, are extracted from a real text, they provide a sample of natural conceptualization on the part of a native speaker of the language (Polish), rather than a distorted vision of it concocted by a linguist.

The examples not identified in this way are creations of the author of the present article, who attests to their natural status in current Polish, but not necessarily to the lack of linguistic bias in the selection of the context.

1. The meanings of the Polish Instrumental. In his *Grammaire de la langue polonaise*, Henri Grappin³ (1949: 122-25) distinguishes the following meanings that the Instrumental conveys in Polish:

1. instrument of the action, or manner in which the action is executed:

- (1a) "Człowiek nożem wydrapywał znaki na lufie."
man knife(Instr.) carved signs on gun's barrel
"The man carved signs on the gun's barrel with a knife."
(O29)
- (1b) "On wciąż przebywa duchem w Afryce."
he still stays spirit(Instr.) in Africa
"His spirit is still in Africa."
(O39)

2. **comparison**

- (2) "Jej łydki zdawały się lśnić bielą."
her calves seemed themselves shine whiteness(Instr.)
"Her calves seemed to shine with whiteness." (O60)

3. **spatial or temporal complement**

- (3a) "Przechodził korytarzem[...] i usłyszał nazwisko
[he]was walking corridor(Instr.) and [he]heard name
kobiety."
of-woman
"He was walking down the corridor[...] and he heard the
woman's name." (O33)
- (3b) "Ze ściany nocą wykruszył się kawał fresku."
from wall night(Instr.) broke off itself chunk of-fresco
"A chunk of the fresco broke off the wall at night." (O14)

4. **governed Instrumental**

- (4) Profesor Grynberg zarządza zespołem ekspertów.
Professor Grynberg heads team(Instr.) of-experts
"Professor Grynberg heads a team of experts."

5. **predicate**

- (5) "Anna [...] jest kochanką jednego z oficerów."
Anna is lover(Instr.) of-one from of-officers
"Anna is the lover of one of the officers." (O43)

Additionally, Grappin mentions the use of the Instrumental with various prepositions: *z* (*with*), *między* (*between*), *nad* (*over*), *pod* (*under*), *przed* (*in front of/before*) and *za* (*behind/after*).

2. **Guillaume's potential meaning.** This abundance of the Instrumental meanings makes many researchers conclude that this case expresses several distinct senses (e.g. Jakobson 1984, Topolińska 1990). Can we prove that the motivation behind all these senses is one abstract potential meaning, *signifié de puissance* as Guillaume defined it, and that all those different senses are in fact only "expressive effects" resulting from the changing context?

As I perceive it, Guillaume's theory of potential and actual signification is based on the following assumptions: 1. *language* is a particular form of organization of *thought* and is not identical with thought; 2. the systemic form of language – the

tongue – is different from its realization – the *discourse*; 3. each form has only one systemic, *potential meaning*, which in itself is stable and permanent, the changes being brought in only by contextual information, and classified as *expressive effects*; 4. the transformation of abstract fundamental meaning into discursive expressive effects is *operational*: once a particular sign is chosen with its potential meaning, the operation follows a *specified path*, and it is developed until stopped at the moment chosen by the speaker; 5. the actualization of meaning is realized through two opposing tensions – from the universal to the particular and from the particular to the universal, as illustrated by the *radical binary tensor* (see Guillaume 1984).

3. The applicability of the model to the Polish Instrumental. As for the two basic assumptions of Guillaume's model, those concerning the oppositions between language and thought and between discourse and tongue, they are highly theoretical assumptions and their discussion is outside the scope of the present paper.

As I perceive it, the three remaining elements constitute the core of the potential meaning model. In order to apply this descriptive model to the analysis of the Polish Instrumental, one would have to treat all the Instrumental meanings as mere *expressive effects* and search for an abstract general sense that is expressed through them – the *potential meaning* of the Polish Instrumental case. This meaning should be applicable in all the contexts in which the Instrumental can be used in Polish, while in itself being general enough not to have to undergo any changes to fit the changing context. The realization of this potential should be an operation with precisely specified starting point and direction, but its endpoint would be determined each time by the speaker. Ideally, the particular expressive effects should be deriveable from the potential meaning through the two opposing tensions: from the universal to the particular and vice versa.

3.1. Binary tensor. Let us first consider the last of those requirements, as it might be treated as optional – Guillaume himself never stated that all mental operations are indeed governed by the binary tensor, though he strongly suggests that it is the general principle of cognitive operations:

"The mind obtains its power from its ability to particularize and generalize [...] The mechanism giving the

mind its power is the adding together of two tensions with no recurrence, that is no moving backward: tension I, closing, progressing from wide to narrow, and tension II, opening *ad infinitum* from narrow to wide [...]. This mechanism, basic to the power of the mind, has, in this study, been appropriately named the RADICAL BINARY TENSOR." (Guillaume 1984: 118-19, underlining M.P.).

3.1.1. General difficulties. Guillaume himself does not provide any guidelines concerning the nature of the binary tensor for any case form or the Instrumental specifically. Let us attempt a recreation of the tensor based on the principles applied by the linguist for other forms. The first problem we encounter is the inapplicability of the basic principle of the binary tensor postulated by Guillaume – the general/particular tension – to the Instrumental, as the case apparently does not express any generalizing or particularizing motion. (Guillaume himself defines the Instrumental as "forme indiquant plus ou moins abstraitement ou concrètement l'outil, l'instrument d'une activité, ce avec quoi l'on fait", 1992: 59).

Furthermore, the binary tensor principle presupposes that there are two linguistic signs which represent the opposing tensions, as the French articles *un* and *le* from Guillaume's oft-quoted analysis. It does not seem possible to oppose the Instrumental to any one of the remaining case forms – thus in Polish it would have to be juxtaposed with all the other six cases (or five, if we exclude the Vocative). In this light the construction of the binary tensor involving the Polish Instrumental in the strictly Guillaumean sense seems impossible.

3.1.2. Jakobson's model. Is the delimitation of the Instrumental's opposite numbers within the declension system possible in any sense? The most ambitious attempt at this is Jakobson's description of the oppositions between the cases in Russian.

In his analysis of the Russian declension system, Jakobson claims that the meanings of individual cases can only be determined through the analysis of "a general system of case oppositions" (1984: 60), a claim that concurs with the basic assumption of his grammatical method, in which there is "no place for the meaning of form defined in isolation, existing independently of the system" (Jakobson 1984: 64). To illustrate this assumption, the author devises the general network of oppositions between declensional cases

in Russian. According to Jakobson, the system of cases in Russian is organized in a symmetrical way:

"The Russian case system (like any well-developed case system) displays a series of isomorphic relations. For example, I:N = D:A = L:G.⁴ In each of these relations a case signalling a given feature is opposed to a case failing to signal that particular marking. The study of case meanings reveals that these meanings are analyzable into smaller discrete variants, or *case features*." (Jakobson 1984: 109)

The difference between the Instrumental and the Nominative resides in the fact that the latter is not defined by the localisation with respect to the center of the action while "the Instrumental itself denotes nothing more than peripheral status" (Jakobson 1984: 82). Jakobson explains in the following way: "I will call the I and D peripheral cases and the N and A full cases[...]. A peripheral case indicates that its referent occupies a peripheral status in the overall semantic content of the utterance, while a full case indicates nothing about such a status" (1984: 78). The difference between the two cases described by Jakobson as peripheral, the Instrumental and the Dative, is supposedly that of the involvement in the action described: "Like the A, the D also indicates that its referent is involved in an action, whereas the I, like the N, says nothing about it, and nothing about whether its referent itself exerts an action or participates in an action." (1984: 77)

On closer examination, in addition to the oppositions described by Jakobson, we can also find opposition between the Instrumental and the Accusative. Unlike the Accusative, the Instrumental: 1. is a peripheral case, and 2. is not involved in the action described. With this addition, the tidy system of Jakobson's oppositions is already marred, as is graphic presentation of those in neat diagrams (1984: 95, 126).

Moreover, the cases thus juxtaposed do not display direct opposition in the sense required by Guillaume. The interrelations that Jakobson terms *oppositions* seem to be too vague to constitute the two sides of a binary tensor. Indeed, Jakobson's description is based on the distinction between the marked and the unmarked, rather than on oppositions proper: in the author's own words: "a case signalling a given feature is opposed to a case failing to signal that particular marking" (Jakobson 1984: 109). Secondly, these oppositions are situated on different levels of analysis, which follows from their marked/unmarked character. The distinction

between the Nominative and the Instrumental resides in the fact that the latter is *peripheral*, while the former refers to a foregrounded participant of the event. This distinctive principle does not hold for the Instrumental/Dative opposition: both cases are peripheral; what distinguishes between them is the involvement in the action.

3.1.3. Binary tensor refuted. In this light, one concludes, there exists no model of oppositions between cases that would satisfy Guillaume's requirements, and thus it remains to be proved that a case can enter a binary tensor relationship.

3.2. Specified path. As concerns the fourth of the requirements of the model, the specified path that is followed in the actualization of the potential, the above discussion seems to indicate that there is no obvious direction that the process of actualization of the Instrumental potential meaning might follow.

3.2.1. Implications of Jakobson's model. What Jakobson posits as the general meaning of the case is the peripheral localization: "the Instrumental itself denotes nothing more than peripheral status" (1984: 82). Possibly then, the actualization of the potential defined in such a way would lead to greater and greater involvement in the action. Such an analysis would allow for the explanation of the change in meaning from the peripheral status of the instrument (1b), through partial involvement in spatial and temporal complements (3) and the direct objects denoted by the governed Instrumentals (4), to complete identification with the agent of the action, as in the predicative uses (5). However, the less concrete meanings of *manner* (1a) and *comparison* (2) are not deriveable from the peripheral sense in this way.

3.2.2. Guillaume's model. Moreover, Guillaume himself locates the Instrumental meaning elsewhere. He defines the Instrumental as "forme indiquant plus ou moins abstraitement ou concrètement l'outil, l'instrument d'une activité, ce avec quoi l'on fait" (1992: 59). This is a purely semantic definition (even though Guillaume himself denies the cases' semantic value, classifying them as *catégories de fonction*, "empruntés au mécanisme de la phrase", 1992: 58), which does not allow the determination of any particular direction that the actualization of the Instrumental potential meaning would follow.

3.2.3. Fundamental reservations. However, the basic reservation concerning the assumption that the actualization of the potential meaning follows a clear direction does not arise from the difficulty to apply Guillaume's model in any particular case, and is rather of a fundamental, theoretical nature. The model seems to assume that in its act of selection of a single form, the human mind constantly passes between different levels of analysis.

To illustrate this, let us make use of the only available hypothesis on the direction of the Instrumental actualization – that derivable from Jakobson's analysis. Let us imagine that the speaker chooses to utter a sentence like the following one:

- (6) "Sam sobie wydawał się zamkniętym
himself to-himself [he] seemed himself closed(Instr.)
naczyniem."
vessel(Instr.)

"Even to himself he appeared to be a closed vessel." (O17)

In the sentence, the image of *closed vessel* (*zamknięte naczynie*) is evoked in order to describe some aspect of the described person's personality and/or appearance, otherwise it would not be present in the utterance at all. In other words, the speaker forms in his mind a certain image (*mysterious, reserved?*) of the person to describe and applies appropriate linguistic means to this end – among them, the nominal expression *zamknięte naczynie* and the Instrumental case marker.

If one were to follow Guillaume's hypothesis on the operation of the mind, one would assume that the moment the speaker decides to apply in the sentence the Instrumental form of the noun (and the accompanying adjective), he would start scanning from the Instrumental potential – the peripheral status – to stop the operation on arrival at the point of the scale that marks complete involvement in the process – i.e. the predicate. But the overall conceptualization, involving the role of the considered phrase as the predicate, has already been decided upon beforehand – at the latest with the choice of the nominal phrase itself. Thus the speaker, having chosen to employ the instrumental in a particular context to mark a particular degree of involvement in the process, would be recurring to the general level, to perform the scanning down the scale until he arrives at the same point of involvement, i.e. at the starting point. In the discussed situation, such a procedure would involve the scanning of the entire scale.

3.2.4. Specified path refuted. As we conclude from the above discussion, if the mind were to follow Guillaumean principles in cognitive processing, it would have to move constantly between two different levels of abstraction. Even if the time that mental operations take is infinitely short, as Guillaume has it, such an operation seems highly inefficient and uneconomical in terms of energy expense. Therefore, it is highly improbable that this is the way the mind organizes its operations. Thus the potential meaning model does not seem to be a satisfying account of those mental operations.

3.3. Systemic meaning. Finally, let us consider the third of the assumptions specified above: that for each form only one potential meaning exists: "il devient possible de découvrir analytiquement ce qu'il y a du point de vue formel de constant [...] et d'opposer la nature formelle constante de la forme à ses effets de sens infiniment renouvelés et souvent fugaces." (1992: 198) This form is supposed to be stable and unchangeable: "The systemic meaning of a form is totally acquired, whereas the total contextual meaning is yet to be acquired" (1984: 81).

3.3.1. Analysis of Instrumental meanings. In order to analyse these assumptions, let us reconsider the various usages of the Instrumental.

3.3.1.1. Instrument. The first of the Instrumental meanings is, according to Grappin's, and most other analyses, that of the concrete instrument with which the action is executed:

(1a) "Człowiek nożem wydrapywał znaki na lufie."

man knife(Instr.) carved signs on gun's barrel

"The man carved signs on the gun's barrel with a knife."

(O29)

In example (1a) we have the ideal conditions for pure instrument reading: the Instrumental-marked entity, *nóż* (*knife*), refers to a concrete object, which is used by an animate agent. Also the verb *wydrapywać* (*carve*) denotes tangible, concrete activity.

3.3.1.2. Manner. When we analyse the next sense mentioned, the *manner*:

(1b) "On wciąż przebywa duchem w Afryce."

he still stays spirit(Instr.) in Africa

"His spirit is still in Africa."

(O39)

we perceive its close affinity with the first, instrument sense. The *spirit (duch)* is a means by which the subject can reside or stay in a place different from the one he actually is in. Here the action is not physical, but rather metaphorical and, accordingly, the instrument seems to be less concrete. However, on closer inspection we can observe that actually this change in meaning is due to the lexical content of the utterance and notably the abstract substantive *duch (spirit)* and the existential verb *przebywać (stay/reside)*, as well as the clearly metaphorical character of the whole utterance.

This analysis confirms the stance that was taken on the *manner* Instrumentals by Laura A. Janda: "Not only is this sub-meaning vague and insufficient, but it makes reference exclusively to factors other than the meaning of the Instrumental itself." (1993: 150)

3.3.1.3. Comparison. Similarly, in the following example, classified by Grappin as *comparison*:

(2) "Jej łydki zdawały się lśnić bielą."

her calves seemed themselves shine whiteness(Instr.)

"Her calves seemed to shine with whiteness. " (O60)

the less concrete character of the utterance should be attributed to the other elements of the sentence, and, in general, the whole conceptualization of the situation, rather than the Instrumental ending itself. In (2), the Instrumental-marked unit refers to a fairly abstract entity, a colour: *biel (white)*. Additionally, the whole utterance is metaphorical, thus necessarily non-concrete.

By analyzing the two last sentences, we conclude that the semantic value of the case ending in both of them is quite similar. If we manage to dissociate the meaning of the Instrumental ending itself from that of the case-marked lexical unit, and from the contribution of other elements of the utterance, we perceive that the case consistently brings into the sentence the meaning of the instrument, the intermediary of the action described. Let us generalize this statement and posit that the Instrumental in all its usages expresses the auxiliary, instrumental role of the entity it is attached to. Can we demonstrate that it is so for the other classes of the Instrumental meaning postulated by Grappin?

3.3.1.4. Spatial and temporal complements. As concerns the usages classified by Grappin as complements of *space and time*, we can see that the two senses, spatial and temporal, are in fact brought into the sentence by the substantives that are marked by an

Instrumental ending: *korytarz* (*corridor*) (space) and *noc* (*night*) (time):

- (3a) "Przechodził korytarzem [...] i usłyszał nazwisko
[he]was walking corridor(Instr.) and [he]heard name
kobiety."
of-woman
"He was walking down the corridor [...] and he heard the
woman's name." (O33)
- (3b) "Ze ściany nocą wykruszył się kawał fresku."
from wall night(Instr.) broke off itself chunk of-fresco
"A chunk of the fresco broke off the wall at night." (O14)

However, even with the elimination of the temporal and the spatial meaning, the analysis of the *corridor* as an instrument of *walking*, or of the *night* as a means of *breaking off* is far from obvious.

In order to analyze the import of the Instrumental in such sentences, let us provide contrast by considering the use of a different case form in this context:

- (7) "Przeszedł długi korytarz i dotarł do tego stołu."
[he]walked long(Acc.) corridor(Acc.) and [he]got to this
table
"He walked down the corridor and reached this table."
(O36)

In the broader context of the novel, (7) describes the long way that a wounded man covers in war-torn Italy of 1944 to meet a woman he has loved for years. The corridor is one more obstacle to overcome. It is marked with the Accusative as it is the real object of the activity, a participant of the interaction between the man and the elements making up the distance between him and his loved one.

By contrast, in (3a), the corridor is only the setting of the action, as testified to also by the forms of the verb applied in the two sentences: the Instrumental accompanies the imperfective *przechodził* (*he was walking along*), while the Accusative occurs with the perfective *przeszedł* (*he walked through*). The Instrumental marking is employed to express the fact the entity evoked by the lexical item is perceived as instrumental in the carrying out of the operation described: the movement through space, or through time, as in (3b).

3.3.1.5 Governed Instrumentals. In the fourth group of his classification, Grappin gathers the Instrumentals which are not semantically motivated, but rather *governed* by the verb applied: "Trois séries de verbes ont, plus ou moins régulièrement, leur régime

à l'instrumental: a. verbes de mouvement[...]; b. verbes exprimant l'idée de direction, de commandement[...]; c. quelques verbes exprimant la notion de mépris [...]" (Grappin 1949: 123). Indeed, the instrument reading of such utterances is not obvious. Traditionally, the entities like the *team* (*zespół*) in:

(4) Profesor Grynberg zarządza zespołem ekspertów.

Professor Grynberg heads team(Instr.) of-experts

"Professor Grynberg heads a team of experts."

would be interpreted as the objects of the sentence. This reading seems to be reinforced by the fact that Polish apparently allows for the expression of the same situation by a different case form attached to the same lexical unit, with the verb changed:

(8a) Profesor Grynberg przewodzi zespołowi ekspertów.

Professor Grynberg presides team(Dat.) of-experts

"Professor Grynberg presides over a team of experts." ???

(8b) Profesor Grynberg prowadzi zespół ekspertów.

Professor Grynberg leads team(Acc.) of-experts

"Professor Grynberg leads a team of experts."

The state of affairs makes some researchers conclude that the Instrumental-marked lexical unit in sentences like (4) is indeed an oblique direct object (see e.g. Topolińska 1990).

Is the case form in examples (4), (8a) and (8b) actually governed by the preceding verb? If it were to be so, it would lack any semantic motivation whatsoever. If the governing verb required a specific case form, the case form would be merely a grammatical marker of subordination. Once the verb was selected, no choice of case marker would be allowed. Is it the case for the verbs discussed above? Let us then analyse the following sentences:

(9a) Profesor Grynberg zarządzał zespołem ekspertów.

Professor Grynberg headed team(Instr.) of-experts.

"Professor Grynberg headed a team of experts."

(9b) Profesor Grynberg zarządził zebranie zespołu ekspertów.

Professor Grynberg ordered meeting(Acc.) of-team of-experts

"Professor Grynberg ordered a meeting of the team of experts."

In sentence (9a), the verb *zarządzać* (*head, rule*) undergoes a change: it is applied in the past tense. As could be foreseen by the government hypothesis, the case form that follows it remains the same. The semantic change in the governing verb does not affect the governed case.

In sentence (9b), additional change is introduced: the aspect of the verb is changed from imperfect to perfect. Quite unquestionably, however, we are still dealing with the same verb: if the change of tense does not amount to the creation of a new verb, there is no reason to posit that the change of aspect – isomorphic both semantically and morphologically – should lead to it. All the same, we observe that this semantic shift in the verb does have consequences for the applied case form – in (9b), the verb *zarządzić* (*rule, order*) is followed by the Accusative case. Moreover, the semantic shift in the verb has further consequences: the nominal phrase *zespół ekspertów* (*team of experts*) is no longer acceptable as its complement. In its perfective form, the verb *zarządzać* requires an inanimate object, and more precisely a nominal phrase denominating a state or an event – like meeting, silence, cleaning operation etc.

The analysis of (9a) and (9b) demonstrates clearly that the choice of the case form depends directly on the semantics of the verb and will be influenced by its fluctuations. This proves that the case is not governed by the verb, but rather contributes to the conceptualization expressed through the verb. This confirms Langacker's claim, according to whom "the assumption that a governed morpheme is *ipso facto* semantically empty is erroneous: being obligatory is not the same as being meaningless, and the conventions of a language often specify the co-occurrence of meaningful elements." (Langacker 1991: 235).

As we see in analysing sentences like (9a) and (9b), the case adds to the changing semantic content of the utterance. In (9b), not only is the only possible complement of the verb an inanimate entity, but also it is marked with the Accusative, which denotes its role as the passive recipient of the action.

Further research is necessary into the semantics of verb/case compounds to discover the ways in which the two forms cooperate in creating the final semantic effect. However, the general outlines for this research can already be laid. To provide a satisfying account of the constructional schemas of such compounds, the semantic contribution of three different elements has to be considered: first, the semantics of the verb with its variations: tense, aspect and mood; secondly, the meaning of the case; and, finally, the import of the prepositions – both those attached to the verb as suffixes and those appearing freely.

The one observation that can be made at this stage of research is that concerning the semantic value of the utterance quoted

in (4), as contrasted with the remaining two sentences. In this portrayal of the situation, the subject is most clearly perceived as a part of the team's activity, situated inside the group, rather than as an external controller.

3.3.1.6. Predicate. Surprisingly, additional support for the conviction that the Instrumental form is a fully semantic means of expression comes from the last group of the Instrumentals, labelled by Grappin as *predicates*. This use of the Instrumental case seems to be purely grammatical, and not semantically motivated at all. In sentences like:

(5) "Anna [...] jest kochanką jednego z oficerów."

Anna is lover(Instr.) of-one from of-officers

"Anna is the lover of one of the officers." (O43)

the Instrumental-marked lexical unit refers to the same entity (person) as the subject of the sentence, so the claim that this entity is perceived as instrumental seems absurd. An entity cannot be its own instrument, can it?

In order to resolve this confusion, let us analyse the exemplary sentence in the way applied for the earlier examples. What we perceive is that the predicative reading in sentence (5) results from the fact that the Instrumental-marked substantive refers to the same entity – here, the person – as the subject of the sentence. This, however, is part of the meaning of the lexical item that the Instrumental attaches to and not of the case ending itself.

This meaning of the lexical item is quite directly opposed to the sense we postulated for the Instrumental marker. To what degree can the Instrumental influence the lexical meaning so clearly opposed to its own? The situation we are dealing with here resembles considerably the phenomenon of *oxymoron* – "a figure of speech which combines two seemingly contradictory or incongruous words for sharp emphasis" (Shipley 1970: 228, underlining M.P.). When Milton in describing Hell states that it is:

(10) "As one great Furnace flam'd, yet from those flames

No light, but rather darkness visible" (1963: 160)

he opposes two concepts normally deemed contradictory – *light* (*flames, visible*) and *darkness* – to describe a quality of the infernal fire (and, metaphorically, the nature of Hell) not expressible in straightforward language. By opposing two aspects of the described fire in a condensed paradox, the poet combines their semantic values to create a novel conceptualization of Hell.

As this example shows, the juxtaposition of apparently contradictory terms does not necessarily result in a nonsensical statement; on the contrary, it may have a potential greater than obvious combinations of senses. A similar phenomenon arises when the Instrumental marker is attached to the attributive nominative or an adjective. We have posited that the Instrumental is employed to express the fact that the unity it attaches to is perceived as auxiliary, instrumental for the depicted action. The combination of this meaning with the sense of *occupation* brought in by the lexical unit produces the meaning of *role*. To this composite meaning, we add the referential identity of the Instrumental-marked unit with the subject, expressed in (5) by the verb *być* (*to be*), which creates the equation *Anna=lover*. The overall meaning of the thus composed utterance is, predictably, that of the role of the described person.

Jakobson claims that in Russian the Instrumental, as contrasted to the Nominative, is employed in attributive constructions to describe temporary, accidental qualities of the subject. No such opposition is evident in Polish. Still, we can justly claim that in (5), the word *kochanka* (*lover*) denotes the role of the subject of the utterance, Anna. What provides evidence for such an analysis is the fact that the Instrumental is fully acceptable in sentences like (5), describing the role (in this case, the occupation) of the person or object described, but not in those referring to the identity (e.g. the name) of the entity⁵:

- (11a) *Kochanka jednego z oficerów jest Anna.
lover of-one from of-officers is Anna (Instr.)
*"The lover of one of the officers is Anna."

Instead, an overtly naming, identifying construction with the deictic marker *to* (*this*) has to be applied:

- (11b) Kochanka jednego z oficerów *to* Anna.
lover of-one from of-officers this Anna (Instr.)
"The lover of one of the officers is Anna"

This results from the fact that instrumentalizing of the role of a person is easily conceivable, while the same operation concerning the person's name is imaginable only in unreal conditions:

- (11c) Gdyby ta/moja kochanka była Anna...
if this/my lover were Anna (Instr.)
"If this/my lover were Anna."

3.4. **How systemic is the common element?** Thus our analysis has demonstrated that all the usages of the Instrumental form contain the same element of meaning – that of the intermediary, the instrument of the action. Does this element satisfy the basic requirement for the potential meaning of the Polish Instrumental: does it constitute the "systemic meaning [, which] makes possible a certain range of contextual meanings in discourse" (Guillaume 1984: 81)? According to Guillaume's model, the "systemic meaning of a form is totally acquired" (1984: 81), i.e. it is permanent and stable. Can we demonstrate that it is so for the Instrumental meaning?

3.4.1. **The structure of the category.** In the above analysis, we have dissociated from the Instrumental marker many meanings traditionally predicated to it, by identifying them as senses belonging to other elements of the utterance, and notably the Instrumental-marked nominal phrase. However, even having eliminated such senses as spatial or temporal setting, predicates or comparison, we perceive that the semantic contribution of the Instrumental case in the sentences discussed above is not absolutely stable. Even though the semantic values brought in by the Instrumental do contain common elements and they seem to stem from one core, when we consider the meaning of the composed lexical item/case marker entity, we perceive that it is not all the sum total of the two meanings of its composite elements.

We might attempt to predicate this shift in sense exclusively to the lexical entity the Instrumental is attached to. We could argue that it is the lexical item – in the quoted examples, the substantive – that undergoes the process of semantic mutation, while the grammatical element – the case marker – remains untouched. However, such an analysis would disregard the fact that also the lexical item possesses a potential meaning, which should be "totally acquired", i.e. stable and unchangeable, too. If neither of the two forms changes its sense, where does the shift in meaning come from?

Let us consider the isolated Instrumental meaning, disregarding the contribution of other elements, in two of the previously discussed examples:

- (3a) "Przechodził korytarzem[...] i usłyszał nazwisko
[he]was walking corridor(Instr.) and [he]heard name
kobiety."
of-woman

"He was walking down the corridor[...] and he heard the woman's name."

(1a) "Człowiek nożem wydrapywał znaki na lufie."

man knife(Instr.) carved signs on gun's barrel

"The man carved signs on the gun's barrel with a knife."

(O29)

Even with the elimination of the spatial sense, brought in by the substantive *korytarz* (corridor), we observe that the setting of the action in (3a) is not the instrument of the action depicted in the same sense as the *nóż* (*knife*) in (1a). This difference results from the fact that in the two sentences the Instrumental marker represents two differing conceptual schemas. In the *instrument* sense, as well as in the artificially distinguished *manner*, *comparison*, and *predicate* categories, the Instrumental-marked entity is a more or less concrete tool through which the action is performed. By contrast, in the *temporal* and *spatial* senses, as well as in examples like (4), which might be identified as cases of *internal control*, the Instrumental denotes not the tool with which the action is performed, but rather a sphere within which it is performed. In both schemas, the Instrumental denotes an entity which is an essential means of completing the action, but in two differing frameworks.

These two schemas are no doubt intimately linked, but nevertheless distinct. Thus the attempt to devise for them a common abstract meaning would fail to reflect the actual operation of the mind.

Thus the most plausible model of Instrumental meaning, in my opinion, is the one that posits that all the forms described do stem from one meaning, but that this meaning is not an abstract, solid construct, but rather a network of interrelated concrete senses. This position is advocated by *cognitive linguistics*. In Langacker's words:

"Most lexical items have a considerable array of interrelated senses, which define the range of their conventionally sanctioned usage. These alternate senses are conveniently represented in a network form [...]. A speaker's knowledge of the conventional value of a lexical item cannot in general be reduced to a single structure, such as the prototype or the highest-level schema. For one thing, not every lexical category has a single, clearly determined prototype, nor can we invariably assume a high-level schema fully compatible with the specification of every node in the network. Even if such structure is posited, moreover, there is no way to predict precisely

which array of extensions and elaborations – out of all those that are conceivable and linguistically plausible – have in fact achieved the conventional status. The conventional meaning of a lexical item must be equated with the entire network, not with any single node." (1991: 2-3)

3.4.2. Subjectivity. As we have seen in the analysis of the above examples, the instrumental, auxiliary sense is applied by the speaker in quite a subjective way: the road in example (3a) is not strictly speaking the instrument of the marching, neither is Anna's occupation (5a) the instrument of her existence. We can imagine other ways of conceptualizing the same perceived situation. As a matter of fact, the choice between the Instrumental marking and another case form is possible not only, as expected, for the peripheral meanings, but also for the central ones. Thus the situations like the one described in (1a) could be expressed with different constructions and case forms:

- (12a) "Noża używał tylko do obierania cebuli."
knife(Gen.) he used only to peeling onion
"He used the knife only to peel the onion." (O94)
- (12b) "Nóż służył mu tylko do obierania cebuli."
knife(Nom.) served him only to peeling onion
"The knife proved handy only while peeling the onion."

Admittedly, the utterances with Instrumental marking are far more natural than their counterparts with other case forms. However, this, only proves that the choice complies with the typical perception of the qualities of the Instrumental-marked units or of their overall role in the described action. In other words, the natural status of the Instrumental provides an indication that this case form is *motivated* by the general conceptualization and, what follows, support for hypothesis of independent semantic value of the case form.

Still, one might argue, in some situations, the speaker is not only not making any conscious choice at all, but does not even have the opportunity to choose: the form is dictated by the linguistic convention. As the above analysis attempted to demonstrate, it is simply untrue for most utterances; there usually exists an alternative way of conceptualization, however untypical it may seem:

"If we ignore this creativity, giving precedence instead to a 'normal' conceptualization of the world, we neglect one of the fundamental characteristics of language." (Vandeloise 1991: 8) The fact that this choice is unconscious, and in some cases is indeed dictated by

linguistic convention does not amount to such constructions lacking semantic motivation whatsoever. As was demonstrated in the above analysis, the case form contributes to the overall semantic effect of the construction it is applied in. Admittedly, once a verb like *zarządzać* (*rule, manage*) is selected, only instrumental marking is applicable. However, retaining the same verb, the speaker can modify it – either by stem changes or by addition of a preposition as a prefix – to change the conceptualization and apply a different case form. Thus in such constructions, the speaker of modern Polish has the freedom of choice as regards verb/case compounds, but not as regards the case form independently of the verb. Similarly, most prepositions accept only one or two case forms of the following nominal phrase.

The choices of case forms following certain verbs or prepositions were made in the course of the development of the Polish language and have become conventionalized, accessible to modern speakers only as ‘chunks’ – verb/case or preposition/case compounds. However, there is no reason to posit that the speaker (or speakers) who made the choice at the origin of the verb/Instrumental construction enjoyed less freedom or possessed less skill in conceptually consistent choice of the forms of the different elements of the utterance than the modern speakers of the language. This claim is substantiated by the fact that in those ‘chunks’, conventionalized constructions, the Instrumental also contributes to the meaning supplied by the verb and to the overall semantic effect created by other elements of the utterance, as demonstrated in 3.3.1.5.

Conclusion. As I hope to have demonstrated by the above analysis, the Polish Instrumental does possess a constant semantic value, which recurs through the different uses. However, the semantic contribution of the Instrumental marker in the actual utterances, as well as the internal structure of the Instrumental category, as revealed by the analysis, are apparently not deriveable from the Guillaumean model of *potential meaning*. As demonstrated above, the Polish Instrumental is not conceivable as a part of a binary tensor, its actualization does not seem to follow any pre-specified path, and its meaning is not fully stable. In this light, it seems that for the Polish Instrumental category there exists no potential meaning in Guillaume’s understanding of the term.

NOTES

1. This article is a contribution to the research on cases supported by the SSHRC grant # 410-92-1328.
2. The present article only discusses the usage of the Instrumental with substantives and the accompanying adjectives. The usage of the case with independent adjectives (predicates) needs to be further researched.
3. The titles of the Instrumental groups and the examples have been provided by the author of the present article. To facilitate the reading of the literal translation, immediately following the Polish sentence, only the cases directly relevant for the discussion have been identified. Thus in the present list, the Instrumental-marked unit is always identified. In the following discussion, the Nominative, the Accusative and the Dative cases are so identified. The presence of other case markers is indicated – only when the author finds it necessary for the proper understanding of the utterance – by the prepositions attached to the nominal form: *of-* for the Genitive, *to-* for the Dative and *as-* for the Instrumental.
4. For the sake of simplicity, I preserve Jakobson's notation for the case names: N - the Nominative; G - the Genitive; D - the Dative; A - the Accusative; I - the Instrumental; L - the Locative.
5. I owe these observations to Professors Elżbieta Tabakowska and Barbara Bacz.

REFERENCES

- GRAPPIN, H. (1949): **Grammaire de la langue polonaise**, Paris, Institut d'Études Slaves.
- GUILLAUME, G. (1984): **Foundations for a Science of Language**, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- (1992): **Leçons de linguistique**, vol. 12, 1938-39, Québec, Presses de l'Université Laval.
- JANDA, L. A. (1993): **A Geography of Case Semantics: The Czech Dative and the Russian Instrumental**, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- JAKOBSON, R. (1984): **Russian and Slavic Grammar. Studies 1931-1981**, Berlin-New York-Amsterdam, Mouton Publishers.
- KURYLOWICZ, J. (1949): «Le problème du classement des cas», **Biuletyn PTJ** (Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique), XXIII, pp. 20-43.
- LANGACKER, R.W. (1991): **Concept, Image and Symbol: The Cognitive Basis of Grammar**, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- MILTON, J. (1963): **Milton's Poems**, ed. by B.A. Wright, London-New York, J.M. Dent & Sons.
- ONDAATJE, M. (1994): **Angielski pacjent**, transl. W. Sadkowski, Warszawa, MUZA S.A.
- SHIPLEY, J. T., ed. (1970): **Dictionary of World Literary Terms**, Boston, The Writer Inc.
- TOPOLIŃSKA, Z. (1990): «Instrumental: Case Form and Case Function», **Wiener Slavistischer Almanach 25/26**, pp. 427-438.
- VANDELOISE, C. (1991): **Spatial prepositions: A case study from French**, Chicago, University of Chicago Press.

COMPTE RENDU

André BOURCIER
étudiant de 3^e cycle

Carson T. Schütze, *The Empirical Base of Linguistics: Grammaticality Judgments and Linguistic Methodology*, The University of Chicago Press, 1996, 237 p.

Il est toujours délicat, pour un empiriste, de faire le compte rendu d'un ouvrage de grammaire générative. Le rationalisme à la Chomsky puise souvent ses arguments dans les plus hautes sphères du mentalisme, ce qui conduit inexorablement dans un cul-de-sac épistémologique. Cette oeuvre résolument générative apparaît pourtant comme une bouffée d'air frais dans l'arsenal éculé des innéistes.

Carson T. Schütze est étudiant au doctorat au département de linguistique et philosophie du Massachusetts Institute of Technology. *The empirical base of linguistics (EBL)* est une version révisée de son mémoire de maîtrise présenté à l'Université de Toronto. Cette origine académique de l'ouvrage est sans doute responsable d'une certaine aridité de traitement. La recherche est toutefois impressionnante, comme en témoignent les 16 pages de bibliographie. La table des matières et l'index des sujets et auteurs cités sont complets et permettent une recherche facile et rapide.

Le but de Schütze est de montrer que l'absence d'une méthodologie uniforme pour obtenir des jugements de grammaticalité constitue un obstacle sérieux pour la recherche en linguistique. Il veut aussi suggérer quelques solutions à ce problème en réponse aux deux grandes critiques faites à la grammaire générative, à savoir qu'elle construit des théories sur l'intuition plutôt que sur l'usage du langage et qu'elle est subjective et biaisée par les opinions des linguistes.

Le premier chapitre cherche à identifier la place que doivent prendre les jugements de grammaticalité dans la théorie linguistique. La position de l'auteur sur ce sujet correspond à la position

standard des générativistes: les jugements de grammaticalité permettent d'étudier des structures linguistiques qui se rencontrent peu dans le discours spontané, d'obtenir de l'information sur les structures impossibles d'une langue donnée, d'observer les structures grammaticales sans avoir à tenir compte des erreurs de productions, des énoncés incomplets ou tronqués et, finalement, de minimiser l'influence des fonctions communicative et représentative du langage sur l'observation de sa nature mentale. L'auteur présume que les trois premières raisons sont non théoriques. C'est donc sur le quatrième point que porteront les chapitres suivants.

Le chapitre deux analyse l'évolution du concept de grammaticalité dans l'histoire de la linguistique générative et soulève des problèmes intéressants quant à la capacité d'un locuteur naïf de juger de la grammaticalité d'une phrase donnée. L'aspect le plus important soulevé par ces questions est que les linguistes théoriciens ne semblent pas intéressés à analyser les raisons qui poussent les locuteurs naïfs à accepter ou à refuser un exemple particulier. Il semble exister une entente tacite, dans la communauté générative, pour affirmer que la méthodologie utilisée pour recueillir les jugements de grammaticalité est sans importance puisque ces jugements sont le reflet direct de la compétence linguistique des locuteurs: «Given that grammaticality is what Chomsky seeks to investigate, it would not be surprising if he saw no useful purpose in the systematization of linguistics data collection. In the end, no single empirical fact can be crucial to the issues at hand» (p. 27). La discussion est bien menée et convainc rapidement de l'insuffisance de l'entente tacite. Il est dommage, toutefois, que l'auteur n'ait pas pris la peine de bien cerner les implications de la dernière phrase d'une citation de McCawley (p. 34): «Generative grammarians speak as if they were doing linguistics in terms of something like sense data, when they in fact are doing it in terms of something more like the perceptual data of gestalt psychologists.» Les doutes épistémologiques soulevés par cette réflexion sont importants et leur analyse aurait donné à cette section une profondeur dépassant le simple exposé des contradictions présentées ici.

Le chapitre trois est consacré à l'exposition de l'hypothèse de Schütze: les jugements de grammaticalité ne sont pas le reflet direct de la compétence linguistique mais le produit d'une performance non linguistique ayant la capacité de nous renseigner indirectement sur cette compétence. L'auteur appuie son hypothèse sur une comparaison des expérimentations portant sur la grammaticalité

et à d'autres études portant sur des comportements métalinguistiques impliquant un jugement. Il accorde une attention particulière à la méthodologie et aux échelles d'évaluation utilisées.

Le chapitre quatre présente une étude des différents facteurs reliés au participant pouvant modifier le jugement. L'étude vise à déterminer les éléments physiologiques et psychologiques qui pourraient avoir une influence sur le jugement du participant. Le chapitre cinq présente les facteurs reliés à la tâche. La plupart des éléments pouvant causer une variation tiennent à la façon de procéder et à la nature des stimuli utilisés. Ces deux sections sont sans doute les plus lourdes. Le nombre d'études citées est impressionnant et la critique expéditive. Le bien-fondé des conclusions est toutefois sans faille: plusieurs facteurs influencent les jugements de grammaticalité et il est nécessaire, pour le bien de la science, d'en déterminer les paramètres.

Dans le chapitre six, l'auteur propose un modèle méthodologique pour factoriser les différents éléments entrant dans une expérimentation linguistique. La grande difficulté de cette tâche est évidemment de s'assurer que les facteurs considérés parasitaires sont effectivement parasitaires et qu'il est possible, en les éliminant, d'atteindre une connaissance pertinente. Il nécessite donc un cadre théorique. L'auteur suppose une représentation statique du savoir grammatical indépendante des mécanismes de production et de compréhension. Il suppose aussi le modèle principes – et – paramètres de la Grammaire Universelle, bien que les raisons pour le faire ne soient pas convaincantes: «The next question is, what does the grammar look like? Here I assume a principles-and-parameters model of Universal Grammar (UG), only because it is the theory I am most familiar with» (p. 173). L'auteur propose un module de jugement de grammaticalité, distinct de la grammaire, influencé par différents facteurs comme les stratégies métalinguistiques, le savoir linguistique analysé et les stratégies de contrôle métalinguistique. Il n'est cependant pas très explicite sur la distinction qui pourrait exister entre ce module de jugement grammatical et d'autre(s) module(s) de jugement métalinguistique.

Le dernier chapitre est consacré à l'avenir de la recherche en linguistique et à l'expression du sentiment de l'auteur que les problèmes méthodologiques de la linguistique théorique pourraient être résolus de façon simple: «I would echo Greenbaum's (1977) recommendation that every linguistics department should offer a course in experimental linguistics. In addition to reasons internal to our own field, this would give students a leg up in joining the blossoming interdisciplinary enterprise of cognitive science. It would

also seem to be a natural out-growth of Chomsky's own suggestion that linguistics be viewed as a branch of cognitive psychology» (p. 210).

L'ensemble de l'ouvrage laisse une impression étrange. Dans les remerciements, l'auteur souligne la surprise qu'a constituée pour l'un de ses directeurs et lui-même, la découverte qu'il existait une documentation importante portant sur les jugements de grammaticalité. Depuis le début de l'entreprise générative, des chercheurs se sont penchés sur les conditions et les conséquences de l'hypothèse que les jugements de grammaticalité reflètent la compétence linguistique d'un locuteur et ont posé des jugements sévères sur la façon cavalière dont s'effectuait la recherche. Pourtant d'autres chercheurs s'étonnent, trente ans plus tard, que ce problème puisse avoir été étudié sans que personne ne se soit occupé de modifier les axiomes et les méthodes de la théorie. Ce fait rappelle certaines des réflexions de Kuhn (1962: 77): «Though they [the scientists] may begin to lose faith and then to consider alternatives, they do not renounce the paradigm that has led them into crisis. [...] No process yet disclosed by the historical study of scientific development at all resembles the methodological stereotype of falsification by direct comparison with nature».

On ne doit donc pas être étonné du peu de réactions suscitées par les études précédentes. Il est par contre très étonnant que, dans ces conditions, des chercheurs chevronnés aient pu permettre à un étudiant de deuxième cycle de discuter ces problèmes. Schütze a su démontrer sa capacité à voir la pertinence des remarques méthodologiques soulevées par ses prédécesseurs et à puiser, dans des recherches connexes de sociologie et de psychologie, les arguments nécessaires à la démonstration des insuffisances de la méthode actuelle. Ce qu'il n'a cependant pas pu ou voulu démontrer, ce sont les insuffisances théoriques qui ont mené les chercheurs à accorder si peu d'importance à la méthodologie. De fait, les conclusions (les jugements de grammaticalité sont utiles à la théorie linguistique) ne découlent pas des prémisses (les jugements de grammaticalité ne reflètent pas, ou très peu, la compétence linguistique). Là encore, on ne doit pas être surpris: «But science students accept theories on the authority of teachers and text, not because of evidence. What alternatives have they, or what competence? The applications given in texts are not there as evidence but because learning them is part of learning the paradigm at the base of current practice» (Kuhn 1962: 80).

Le rationalisme générativiste possède *a priori* toutes les réponses: la syntaxe est autonome, il existe une différence entre la compétence et la performance; «Chomsky (personal communication) views the competence/performance distinction as a simple truism: what we know and what we do are different things» (p. 21), il existe une grammaire universelle; «In fact, Chomsky (1991) takes it as a truism that genetically based UG will be subject to individual variation. It is merely a theoretically simplifying assumption that UG is invariant» (p. 199), le discours donne une image dégénérée de la compétence. De truisme en truisme, la théorie construit son objet d'étude. Qu'en est-il alors de la base empirique de la linguistique? Ce qu'on a voulu appeler base empirique n'est en fait qu'un état mental cartésien muté au niveau de l'expérience sensorielle. Mais si Schütze a raison et qu'un jugement de grammaticalité n'est pas un état mental mais une opération intellectuelle complexe influencée par plusieurs facteurs externes, la base empirique de la linguistique disparaît et doit être remplacée, pour maintenir une théorie dont on ne peut douter, par un empirisme psychologique, sociologique ou neurologique dont la valeur scientifique est perçue comme un truisme.

Schütze a livré une bonne partie de la marchandise. On ne saurait lui tenir rigueur du louvoiement des deux derniers chapitres. Il serait dommage que ce livre n'obtienne pas la diffusion qu'il mérite. Je ne crois malheureusement pas qu'il puisse espérer plus qu'un accueil courtois et des sourires entendus. Mais il est souhaitable que certains départements de linguistique dont l'unité facultaire n'est pas théorique mais méthodologique perpétuent la tradition empirique des études sur le langage. On ne saurait toutefois accorder une importance indue à ce vœu ...

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

**KUHN, T. S. (1962): *The Structure of Scientific Revolutions*,
Chicago, The University of Chicago Press, 210 p.**

COMPTE RENDU

Pierre MARTIN
professeur titulaire

Alvin M. Liberman, *Speech: a Special Code*,
Cambridge, MIT Press, 1996, ix, 458 p.

Alvin Liberman a été pendant longtemps président et directeur de recherches aux Laboratoires Haskins de New Haven, au Connecticut. Il est actuellement professeur émérite de psychologie à l'Université du Connecticut et également professeur émérite de linguistique à l'Université Yale. Il n'est probablement pas exagéré de penser que la recherche qu'il a menée avec d'autres, qu'il a dirigée ou inspirée, au cours de sa carrière, sous-tend sous une forme ou sous une autre les découvertes les plus importantes du dernier demi-siècle en ce qui a trait à la production et à la perception de la parole humaine. À cet égard, rappelons simplement que Liberman et ses collègues des Laboratoires Haskins ont contribué largement à mettre au point les techniques d'analyse de perception du langage et ont proposé par ailleurs une première véritable théorie motrice de la perception langagière (appelée *Motor Theory of Speech Perception*). Les Laboratoires Haskins sont en effet mondialement connus pour leurs travaux sur les indices acoustiques permettant la perception de la parole: par exemple, sur le caractère déterminant de la phase de mise en place (transition initiale) de F_2 comme indice rendant possible la discrimination et l'identification de /b~/d~/g/ et de /p~/t~/k/, ou encore, sur la durée du silence (pour les occlusives) et du bruit (constrictives) pour distinguer les sourdes des sonores.

Le présent volume regroupe 23 des articles les plus significatifs publiés par ce groupe de chercheurs au fil des ans, ainsi qu'une introduction (écrite par Liberman) qui soupèse à la fois les percées et les impasses survenues au cours des cinq dernières décennies. Ne serait-ce que pour ces raisons, on ne pourra concevoir

que quelqu'un qui s'intéresse sérieusement à la parole humaine, à son encodage et à son décodage, puisse ignorer cet ouvrage.

Le livre comprend une introduction et dix parties. L'introduction passe en revue un certain nombre d'hypothèses touchant à la perception de la parole et montre pourquoi les auteurs de ces hypothèses ont été amenés à changer d'avis au fil du temps. Les dix parties (sections) contiennent des articles qui constituent autant de chapitres. Les sujets abordés dans chacune de ces parties sont les suivants: I. Le spectrogramme comme représentation de la parole; II. Les indices acoustiques de la perception; III. La nature catégorielle de la perception; IV. Un premier modèle de la perception du langage; V. Corrections apportées au premier modèle; VI. La théorie motrice (révisée) de la perception du langage; VII. Propriétés du module phonétique; VIII. Autres propriétés et fonction du module phonétique; IX. Différences entre modes auditifs et acoustiques de perception; X. Rapports entre la parole, la lecture et l'écriture. Le nombre d'articles (chapitres) contenu dans chaque partie est très variable (de un à sept). L'ouvrage se termine par un index des termes très utile.

Naturellement, il serait ici trop long de résumer et d'évaluer la portée de chacun des 23 articles. Or, comme chaque article apporte en quelque sorte sa pierre au même édifice, il semble tout indiqué de se concentrer plutôt sur le modèle général de la perception linguistique qui est proposé et sur les questions qu'il soulève.

Les chercheurs des Laboratoires Haskins ont passé beaucoup de temps à mettre au point des outils adéquats de recherche. Ainsi est née la machine appelée *Pattern Playback* qui, à l'aide d'un lecteur optique, convertissait en sons un dessin spectrographique sommaire, générant tous les indices acoustiques souhaités. C'est donc en grande partie au moyen de la production de parole synthétique en laboratoire qu'une bonne part de leurs études sur la perception du langage ont été effectuées. Une des questions centrales posées par Liberman et ses collaborateurs était la suivante: comment se fait l'intégration perceptuelle des indices acoustiques nécessaires à la reconnaissance des unités linguistiques? À cet égard, leurs efforts, notamment avec la machine parlante, ont conduit à une double découverte, qui deviendra tout à fait centrale dans le modèle élaboré par la suite: 1° la coarticulation, en particulier les indices transitionnels mais en rapport avec les lieux acoustiques (*loci*), joue un rôle déterminant dans la compréhension de la perception de la parole; 2° il n'y a pas de lien direct, immédiat, nécessaire, entre les

unités (structures) perceptives et les traits phonologiques. Autrement dit, il faut renoncer à l'idée que les traits phonologiques ont nécessairement une équivalence perceptive. Nous y reviendrons.

La recherche fondamentale menée par ce groupe sur les indices acoustiques nécessaires à la discrimination auditive de la parole ayant abouti à l'idée de la nécessité de distinguer ces indices des traits pertinents phonologiques, la question des objets de perception restait entière. Or, paradoxalement, du moins à première vue, Liberman a été amené à concevoir ces objets comme des «gestes articulatoires» (*articulatory gestures*), devant être reconnus par le «module phonétique», conçu comme une partie intégrante de la spécialisation humaine pour le langage. Pour être perçus comme des segments phonétiques d'une langue quelconque, les indices acoustiques doivent être traités, dans le cerveau, par un système biologiquement adapté à la reconnaissance des unités linguistiques. Selon Liberman, ce module est spécialisé dans deux types complémentaires de processus: le chevauchement et la fusion des gestes qui constituent les «primitifs phonétiques», et le traitement du reste du signal acoustique pour recouvrer perceptivement ces mêmes primitifs phonétiques. Les composantes motrices et sensorielles de la parole seraient reliées, les processus de production et de perception étant interdépendants et sous le contrôle, non pas d'une planification sensori-motrice générale, mais d'un système de décodage spécifique. Le module «phonétique» aurait un moule biologique génétiquement transmis par l'espèce (humaine) dont les propriétés de langue particulière seraient acquises lors de l'apprentissage des habitudes de discrimination auditivo-vocales propres à chaque communauté linguistique. Ce décodeur se trouverait dans un registre particulier de perception appelé le mode du langage (*speech mode*). Liberman soutient qu'on passe ainsi d'une conception horizontale (ancienne) de la perception du message phonétique (*speech code*) à une conception verticale (nouvelle).

Les deux articles qui résument le mieux les thèses principales mises de l'avant par ce groupe de chercheurs ont été publiés à vingt ans d'intervalle.¹ Comme ces idées influencent encore grandement la recherche en psycholinguistique, il est utile de rappeler ici les prises de position les plus importantes.

D'abord, il y a un mode phonétique de la perception qui, seul, permet le décodage de la parole. En dehors de ce mode, les traits acoustiques du signal peuvent prendre un tout autre sens et correspondre à une tout autre organisation. À l'appui de cette thèse, il

y a les études en écoute dichotique qui ont montré que la perception de la parole, en particulier des consonnes, est bien meilleure par l'oreille droite, soit l'hémisphère cérébral gauche (étant donné la controlatéralité), alors qu'il en va autrement de la musique et des autres productions acoustiques. Grâce aux recherches en neuro-linguistique et en aphasiologie, le langage, c'est maintenant bien connu, serait traité plus spécialement dans l'hémisphère gauche, du moins chez les droitiers. De plus, il y a toutes les expériences qui ont été faites en reconnaissance de la parole et qui montrent que les objets de la perception linguistique ne se trouvent pas en tant que tel dans le signal acoustique mais plutôt dans les gestes articulatoires émis par le locuteur. Par exemple, si le bruit caractéristique de l'explosion de /d/ devant /i/ est complètement différent de celui que l'on a devant /u/, mais que l'on perçoive tout de même /d/ dans les deux cas, il faut dès lors conclure que la perception est en quelque sorte médiatisée par un corrélat neuromoteur du geste articulatoire de /d/. En effet, si un même phonème peut correspondre, selon l'environnement phonétique, à des sons très différents, c'est qu'il y a une absence incontestable de correspondance entre son et phonème. Bref, la voie est ouverte pour l'élaboration d'une théorie motrice de la perception linguistique. En matière de langage, la perception serait davantage un miroir de la phonation que de la perception. Cela dit, il faut naturellement postuler l'interconnexion des réseaux neuronaux qui contrôlent, d'une part, les articulateurs et, d'autre part, les organes auditifs. En somme, les processus perceptifs d'encodage et de décodage n'en formeraient qu'un seul, la composante sensorielle étant nécessairement liée à la composante motrice. Une des caractéristiques essentielles du langage consiste en ceci: tout locuteur est également un auditeur, y compris pour son propre message.

D'après Liberman, les gestes articulatoires seraient représentés dans le cerveau par des commandes motrices invariables agissant sur les articulateurs pour activer les configurations linguistiquement significatives d'une langue. Les segments phonétiques représenteraient des regroupements de ces traits élémentaires (*elementary events*). Les objets de la perception linguistique seraient donc des gestes comme la fermeture des lèvres (pour [b] par exemple), l'ouverture de la glotte ([h]), l'abaissement de la lèvre ([m]), etc. En réalité, chaque geste serait complexe, requérant des mouvements de plusieurs articulateurs. Les segments phonétiques consisteraient en des structures de gestes, que le système linguistique est spécifiquement conçu pour percevoir. Pourquoi les consonnes et les voyelles

seraient-elles des gestes et non des sons? Pour Liberman, la réponse est claire: étant donné la coarticulation, c'est-à-dire le fait de prononcer, par exemple, «banane» comme [banan] (c'est-à-dire, par anticipation, que la langue se place pour faire [a] déjà au moment de faire [b], etc.) et non pas quelque chose comme [bə]+[a]+[nə]+[a]+[nə], il est impossible que les segments phonétiques, objets de la perception, soient des sons, car ceux-ci sont trop différents d'un environnement à l'autre. En effet, un même bruit d'explosion peut faire percevoir [p] devant [i] mais [k] devant [a]. En revanche, la coarticulation, qui rend possible un meilleur débit (plus rapide), ne rompt aucunement, selon l'auteur, l'invariance des gestes articulatoires.

Pourtant, comme nous avons très souvent eu l'occasion de le faire à notre Laboratoire de phonétique et phonologie à l'Université Laval, l'examen attentif de films cinéradiologiques d'articulations, en temps réel, montre tout aussi clairement la variabilité constante des gestes articulatoires. D'ailleurs, comment pourrait-il en être autrement, étant donné précisément la coarticulation? C'est pourquoi, l'idée que les gestes articulatoires constituent des invariants m'apparaît pour le moins critiquable. Comme Liberman, nous pensons qu'il n'y a pas de correspondance directe, immédiate et absolue, entre son et phonème. En revanche, nous croyons qu'il n'y en a pas davantage entre le geste articulatoire et le phonème. Les gestes articulatoires, comme les caractéristiques acoustiques, du reste, ne sont que des indices qui matérialisent les unités phonologiques. Naturellement, on doit supposer une interconnexion entre les circuits neuronaux responsables de la réception – les neurones sensoriels – et les circuits responsables de la production – les neurones moteurs –. Et ces circuits perçoivent et génèrent certainement des indices (acoustiques et articulatoires). Mais on ne saurait exclure, bien au contraire, que les unités linguistiques, en l'occurrence ici, phonologiques, ne soient les véritables objets de la perception linguistique, car ce sont en définitive les seules unités invariantes. Comment le démontrer? Si, d'une part, la preuve est faite que les indices acoustiques et les gestes articulatoires varient constamment, et que, d'autre part, on constate qu'il y a néanmoins perception linguistique, que reste-t-il sinon le caractère discret des unités linguistiques pour garantir cette invariance? Ainsi, bien que nous percevions des indices acoustiques, mis en relation avec des gestes articulatoires, ne sommes-nous pas inévitablement amenés à comprendre que les véritables objets de la perception linguistique se trouvent dans les oppositions catégorielles

marquées par les unités distinctives? Les quantités discontinues que constituent les phonèmes d'une langue sont dégagées au moyen de la liste des commutations propres à cette langue. Ces unités sont de type oppositif (formel) et ne constituent pas des unités substantielles, en ce sens que leur réalité réside non pas dans leur contenu mais dans ce que les autres unités (pouvant figurer à leur place sur le paradigme) ne sont pas. Les unités phonologiques, qui représentent les habitudes de discrimination auditivo-vocales propres à chaque communauté linguistique, seraient les véritables objets de la perception linguistique car elles sont finalement les seules unités invariantes. Cette conception a en tout cas le mérite d'expliquer pourquoi une personne qui écoute pour la première fois une autre langue n'y reconnaît généralement pas les sons et les articulations qu'elle trouve pourtant dans sa propre langue, la discrimination et l'identification ne pouvant se faire en l'absence de référence au paradigme des oppositions pratiquées dans cette langue.

Une langue implique la rétroaction complète: tout locuteur entend son propre message et tout interlocuteur peut reproduire articulatoirement un message entendu. Au niveau de la 2^e articulation du langage, les objets de la perception linguistique ne sont donc ni des sons ni des gestes articulatoires mais, à travers une combinaison des deux, les membres possibles d'une classe d'éléments constituant le paradigme des unités qui peuvent apparaître à un endroit précis de la chaîne dans une langue donnée. Le dégagement des unités, ou segmentation, se fait au moyen de la commutation, la liste des commutations étant différente d'une langue à l'autre.

Il est possible de concevoir les gestes articulatoires dont parle Liberman comme des structures spécifiées abstraitement à partir des oppositions significatives qu'elles rendent possibles. Dans ce cas, nous serions tout à fait d'accord avec lui. En français, par exemple, le phonème /b/ se définirait comme la combinaison des gestes suivants: vibration des cordes vocales (~/p/), fermeture buccale complète (~/v/), luette appuyée sur la paroi pharyngale (~/m/) et contact entre les deux lèvres (~/d/). En montagnais par contre, seuls les deux derniers gestes seraient nécessaires pour caractériser linguistiquement /p/, les phonèmes /b/ et /v/ étant absents dans cette langue. Cela signifie que les combinaisons de gestes seraient propres à chaque langue. En définitive, la notion de geste articulatoire comme objet invariable de la perception linguistique ne me semble utile que dans la mesure où elle s'appuie sur les oppositions linguistiques et non pas uniquement sur l'articulation physiologique. Quant à la spécificité du mode

phonétique de perception, elle apparaît difficilement réfutable en présence de la force des arguments présentés.

NOTE

1. Il s'agit de F.S. Cooper, A.M. Liberman, D.P. Shankweiler, M. Studdert-Kennedy, *Perception of the Speech Code*, *Psychological Review*, 74, 6, 1967, pp. 431-461; et de A. M. Liberman et I. G. Mattingly, *The Motor Theory of Speech Perception Revised*, *Cognition*, 21, 1986, pp. 1-36.

COMPTE RENDU

Pierre MARTIN
professeur titulaire

John A. Goldsmith (éd.), *The Handbook of Phonological Theory*, Oxford, Blackwell, 1995, xiv, 986 p.

Dès la préface, l'éditeur indique bien que ce manuel (*Handbook*) n'est ni un manuel scolaire (*Textbook*) à proprement parler, ni une collection d'articles de recherche. En guise d'introduction à la phonologie, Goldsmith renvoie à *Autosegmental and Metrical Phonology* (Oxford, Blackwell, 1990), dont il est l'auteur, ou encore, à l'ouvrage de M. Kenstowicz, *Phonology in Generative Grammar*, publié en 1993 (2^e éd.) par la même maison d'édition. De toute évidence, ces références annoncent bien la couleur: la *Phonological Theory* dont il va s'agir est forcément limitée au cadre génératif. De plus, de l'aveu même de l'auteur, le but du livre est de dégager les grandes lignes des points de vue dominants en phonologie (générative) au cours des années 90. Cela dit, les huit derniers chapitres sont consacrés à des aspects plus ponctuels dans des langues particulières, ces aspects étant reconnus comme plus importants théoriquement.

Tout en insistant sur la place, de toute évidence prépondérante, qu'occupe encore actuellement l'approche générative, il aurait été sans doute moins idéologique de reconnaître d'entrée de jeu qu'il existe également d'autres approches en phonologie, car, à lire la préface, on pourrait être amené à croire que la théorie phonologique ne peut être conçue qu'en des termes génératifs, ce qui est faux, naturellement. Par ailleurs, à en juger par les revues citées, puis par les articles et les ouvrages recensés, il faut être bien convaincu du contraire pour ne pas succomber à la tentation de penser que pratiquement toute la recherche en phonologie se fait et

s'écrit en anglais. Bien entendu, il s'agit là d'une exagération condamnable qui n'est, du reste, probablement pas du tout à l'image de la culture linguistique réelle des concepteurs de l'ouvrage. Quoi qu'il en soit, comme la linguistique est l'étude scientifique des langues, il paraît toujours curieux, pour ne pas dire suspect, sans doute davantage aux linguistes faisant quotidiennement usage d'une autre langue que l'anglais, que, dans un ouvrage de cette ampleur, l'on ne renvoie pas plus systématiquement à des travaux écrits dans d'autres langues.

La bibliographie, en fin d'ouvrage, couvre non moins de 75 pages. Elle contient approximativement 2 000 titres. Elle est donc extrêmement riche même si, encore une fois, elle ignore à peu près tout de ce qui n'est pas rédigé en anglais et de ce qui n'est pas d'inspiration générative. Ce n'est donc pas dans ce livre que l'on apprendra qu'il se pratique encore actuellement, partout en Europe mais aussi en Amérique, bien que de façon moins éclatante il est vrai, d'autres façons d'aborder les unités de deuxième articulation. À cet égard, les études variationnistes en sociolinguistique, les recherches se référant à la synchronie dynamique en linguistique fonctionnelle, les approches interactionnelles en analyse du discours et en pragmatique, puis la phonologie cognitive, ne sont-elles pas dignes de mention? Il est erroné de considérer qu'il s'agit là d'approches sans «théorie» phonologique. Il ne suffit pas de recourir à la notion de «théorie» dès que l'on met en place un ensemble de concepts qui tentent d'expliquer un phénomène linguistique particulier, ou même général, pour qu'une pratique linguistique soit considérée comme plus «théorique» qu'une autre. En la matière, la cohérence interne, l'adéquation aux faits et la portée de l'explication restent les critères de validité. Au delà, on peut toujours discuter, mais les arguments tournent rapidement à l'idéologie. Évidemment, il est parfaitement louable et non critiquable de consacrer entièrement l'ouvrage à la phonologie générative. Mais il faudrait clairement le dire dès le départ et non pas faire comme si la théorie phonologique était synonyme de phonologie générative.

À vrai dire, l'article de J. J. Ohala, *Experimental Phonology* (chapitre 24), traçait en quelque sorte la voie: il insistait en effet sur la nécessité pour un chercheur de toujours douter de ses propres hypothèses et de chercher constamment à démontrer expérimentalement leur validité; puis, il faisait part des tentatives

récentes, certainement très prometteuses, en particulier aux États-Unis, d'appuyer la phonologie sur des bases phonétiques solides (cf. les travaux effectués dans le cadre de la *Laboratory Phonology*).

L'ouvrage comprend trois index: un index des langues, avec des renvois à 420 langues différentes, un index des matières, utile mais très incomplet, et un index des noms propres, se limitant, encore une fois, à toutes fins utiles, aux linguistes générativistes.

Cela étant dit, à ma connaissance, il n'existe pas d'autre ouvrage plus complet pour renseigner d'un seul trait sur l'ensemble des problématiques actuelles en phonologie générative, et ce, du reste, par l'entremise de plusieurs de ses représentants les plus connus. Pour les étudiants et les professeurs qui veulent un bon état de la question en phonologie générative, il m'apparaît difficile de trouver mieux à l'heure actuelle. En effet, les différents chapitres de ce livre sont autant de synthèses originales sur des sujets qui constituent les idées maîtresses de la phonologie générative présente.

On se fera déjà une bonne idée de ce que l'on peut trouver dans le *Handbook* à partir de la liste de ses 32 chapitres. L'intitulé du chapitre est suivi du nom de l'auteur (ou des auteurs):

1. *Phonological Theory*, J. Goldsmith
2. *The Organization of Grammar*, K.P. Mohanan
3. *The Cycle in Phonology*, J. Cole
4. *Underspecification and Markedness*, D. Steriade
5. *Skeletal Positions and Moras*, E. Broselow
6. *The Syllable in Phonological Theory*, J. Blevins
7. *The Internal Organization of Speech Sounds*, G.N. Clements et E.V. Hume
8. *Phonological Quantity and Multiple Association*, D. Perlmutter
9. *Prosodic Morphology*, J.J. McCarthy et A.S. Prince
10. *The Metrical Theory of Word Stress*, R. Kager
11. *General Properties of Stress and Metrical Structure*, M. Halle et W. Isardi
12. *Tone: African Languages*, D. Odden
13. *Tone in East Asian Languages*, M. Yip
14. *Vowel Harmony*, H. Van Der Hulst et J. Van De Weijer
15. *Syntax-phonology Interface*, S. Inkelas et D. Zec
16. *Sentence Prosody: Intonation, Stress, and Phrasing*, E. Selkirk
17. *Dependency Relations in Phonology*, C.J. Ewen

18. *Diphthongization in Particle Phonology*, S.A. Schane
19. *Rule Ordering*, G.K. Iverson
20. *Sign Language Phonology: ASL*, D. Brentari
21. *The Phonological Basis of Sound Change*, P. Kiparsky
22. *Phonological Acquisition*, M.A. Macken
23. *Language Games and Related Areas*, B. Bagemihl
24. *Experimental Phonology*, J.J. Ohala
25. *Current Issues in the Phonology of Australian Languages*, N. Evans
26. *Hausa Tonology: Complexities in an "Easy" Tone Language*, P. Newman
27. *Phonology of Ethiopian Languages*, G. Hudson
28. *Current Issues in French Phonology: Liaison and Position Theories*, B. Tranel
29. *Japanese Phonology*, J. Itô et R.A. Mester
30. *Current Issues in Semitic Phonology*, R.D. Hoberman
31. *Representations and the Organization of Rules in Slavic Phonology*, J. Rubach
32. *Projection and Edge Marking in the Computation of Stress in Spanish*, J.W. Harris

Six chapitres m'apparaissent particulièrement dignes de mention, de par leur importance théorique, la synthèse des points de vue qu'ils présentent et leur originalité. Il s'agit de l'article introductif de Goldsmith sur la théorie phonologique (1), puis des articles de Mohanan sur l'interaction entre phonologie et morphologie (2), de Steriade sur la théorie de la sous-spécification (4), de Clements et Hume sur la structure interne des sons (7), de Kiparsky sur la base phonologique des changements phonétiques (21), et de Ohala sur la phonologie expérimentale (24). Par ailleurs, on note que plusieurs chapitres portent sur des tentatives de modélisation générale de phénomènes prosodiques. Ainsi, il y a les articles de Blevins sur les théories de la syllabe (6), de McCarthy et Prince sur la morphologie prosodique (9), de Kager sur la théorie métrique de l'accent de mot (10), de Halle et Idsardi sur les propriétés générales de l'accent et de la structure métrique (11), et de Selkirk sur l'intonation, l'accent et la prosodie de la phrase (16).

En définitive, trois grandes questions sous-tendent l'ensemble du volume: 1° qu'est-ce qu'un **mot phonologique** dans une langue donnée? (= *phonotactics*); 2° quelle est la nature des

alternances phonologiques? (= *alternations*); 3° **quelles sont les différences phonétiques pertinentes** dans une langue donnée? (= *contrasts*). Pour répondre à ces questions, la théorie phonologique (générative) a développé trois types d'outils conceptuels: 1° les **représentations phonologiques**; 2° les **niveaux phonologiques**; 3° les **règles phonologiques**, qui sont des façons pour la théorie phonologique de rendre compte de la relation entre les représentations à des niveaux différents. Voici un exemple d'organisation séquentielle de règle en phonologie générative classique (Chomsky et Halle: 1968): construction d'une dérivation liant une représentation de surface ([p^hat[?]] –niveau phonétique) à une représentation sous-jacente (/pat/ –niveau phonologique). Ce qui vient d'être dit peut être résumé sous forme de tableau:

| | mot phonologique | alternances | oppositions |
|-----------------|--|---|--|
| représentations | structure autosegmentale et métrique; prosodie hiérarchique | géométrie des traits; prosodie morphologique | théorie de la sous-spécification |
| niveaux | licence; abstraction; préservation | structure des strates | structuration du lexique |
| règles | théorie métrique; harmonisation vocalique; théorie de l'optimalité | mot phonologique et alternances: la cyclicité | opérations de consolidation ou de changement de la structure |

Les linguistes, en particulier les linguistes générativistes, applaudiront la parution de cet ouvrage. En fait, tous y trouveront leur compte car il présente, du moins me semble-t-il, de façon extensive, un bon état de la problématique actuelle de recherche en phonologie générative.

COMPTE RENDU

Jacques OUELLET
professeur agrégé

Laurent Gosselin, *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve, Duculot «Champs linguistiques», 1996, 291 p.

Cet essai de «sémantique instructionnelle» prônant «un calcul compositionnel holiste de la signification linguistique» propose «une théorie nouvelle du temps et de l'aspect en français, formalisée et testée sur ordinateur». L'ouvrage offre dans l'ordre: 1) une présentation générale du modèle élaboré, 2) une catégorisation des différents types de procès représentés par les verbes, 3) une description du caractère métaphorique d'une sémantique temporelle construite sur le modèle de la perception visuelle, 4) une analyse des relations entre les intervalles temporels dans un texte, 5) une description des procédés de construction et d'interprétation de la signification, et 6) une grammaire des marqueurs de temps et d'aspect. Apparaissent en annexe un glossaire des notions et symboles ainsi qu'une présentation du système expert qui a servi à tester les principes de base du modèle «à l'aide d'une implémentation informatique».

En vue d'articuler un traitement des «processus interprétatifs complexes de construction de la signification» (p. 24), cette étude commence par poser le problème de la conceptualisation du temps dans une large perspective épistémologique mettant à contribution aussi bien la philosophie que la psychologie, la linguistique, la pragmatique et la narratologie. L'entreprise n'est pas sans intérêt, mais elle ne semble pas avoir échappé aux pièges d'un tel éclectisme: la transposition de certaines conceptions de la philosophie et de la psychologie dans le domaine de la sémantique, en passant «du plan de l'ontologie au plan linguistico-cognitif» (p. 49), apparaît souvent fort discutable. Par ailleurs, une conception un peu manichéiste de la

démarche scientifique opposant «l'approche inductive et l'approche hypothético-déductive (représentée en syntaxe par la grammaire chomskyenne)» (p. 179), pose que les faits de sémantique seraient le produit d'une interprétation d'ordre déductif parallèle à cette démarche.

Rejetant en principe l'induction – parce que «la relation entre la valeur des marqueurs [...] et leurs effets de sens est trop complexe pour être saisie de façon intuitive» –, l'auteur adopte «une perspective hypothético-déductive, selon laquelle les valeurs (les instructions) associées aux marqueurs ont un statut d'hypothèses [...], alors que les effets de sens constituent des prédictions obtenues au terme de déductions opérées à partir des hypothèses». Et comme «la complexité de ces déductions est souvent telle qu'elle ne peut être saisie directement par l'intuition», on a dû recourir à l'ordinateur pour les tester (p. 259). Cependant, le complexe d'hypothèses que cumule le modèle rend fort aléatoire l'appréciation de sa pertinence, et d'autant plus que les faits d'observation y deviennent une projection du «calcul» de l'analyste.

Cette «approche» procède des hypothèses de la grammaire cognitive posant que la «réalité est fondamentalement structurée par les catégories cognitives et linguistiques que le sujet lui impose», que «la pensée prise préalablement à sa structuration langagière est déjà pré-structurée par un ensemble de processus spécifiques, responsable, entre autres, du comportement sensori-moteur du jeune enfant, avant l'acquisition du langage», et qu'«avec le langage, le sujet acquiert des représentations beaucoup plus complexes pour lesquelles il n'a pas d'intuition immédiate». Se manifeste alors un «processus métaphorique» qui consiste à «transférer un type de relation [...] de son domaine cognitif initial dans un autre domaine pour structurer ce dernier de façon à lui donner cohérence et contenu intuitif». C'est ainsi que «la relation métaphorique directe des relations spatiales aux relations temporelles [...] s'appuie sur un principe naturel: l'acquisition pré-langagière des relations topologiques élémentaires» (pp. 74-75). La grammaire cognitive «assigne à la métaphore un statut spécifique qui légitime pleinement son utilisation dans la théorisation scientifique» (p. 73); si bien que «le recours à la métaphore pour la théorisation des phénomènes de sémantique linguistique n'apparaît pas seulement comme un moyen licite, mais comme l'objet même de l'analyse» (p. 76). Dans cette perspective, «en prenant appui sur les métaphores du langage quotidien, on peut poser que la *Gestalt* conceptuelle qui représente la temporalité en général met en oeuvre

deux types de temporalité, l'une associée au sujet, l'autre à l'objet, et conçues comme deux trajectoires à orientation inverse: la temporalité du sujet va du passé vers l'avenir, celle de l'objet court de l'avenir vers le passé», une projection qui rejoint les concepts guillaumiens de «descendance» et d'«ascendance» du temps (p. 78).

Cet arrière-plan «cognitif» engendre un calcul de la signification où «le point de vue théorique adopté est celui de la polysémie associé à une démarche hypothético-déductive. [...] Ce point de vue n'implique pas qu'il y ait quelque chose de commun (un noyau de sens) aux différents effets de sens d'un même marqueur, ce qui constitue le point de vue éminemment contestable de la perspective polysémique inductive – car on en arrive, par induction du général à partir du particulier, à une signification extrêmement abstraite et indéterminée, qui ne permet plus de faire la différence entre les marqueurs –, mais simplement que tous ces effets de sens, quelque différents, voire opposés, qu'ils puissent apparaître, se laissent déduire d'une même valeur en langue, dont la formule a un statut d'hypothèse dans le modèle prédictif». Conception selon laquelle le sens d'un mot «n'est rien d'autre que le moyen de prévision de l'effet de sens» (p. 187). Dans cette perspective, «la principale difficulté que rencontre toute tentative d'élaboration d'une grammaire du temps et de l'aspect en français tient au fait que les marques temporelles et aspectuelles se répartissent sur divers éléments de l'énoncé (le verbe, le temps verbal, les compléments du verbe, les circonstanciels, les constructions syntaxiques, etc.) qui paraissent interagir les uns avec les autres de telle sorte que la valeur de certains marqueurs semble ne pouvoir être fixée indépendamment du calcul global de la valeur du tout» (p. 23). D'où le caractère «holiste» du calcul.

En pratique, ce «calcul» est fonction des «instructions» que l'analyste assigne aux marqueurs à titre de définitions *a priori*. Et lorsque différentes «instructions» apparaissent incompatibles en contexte, un processus de résolution de «conflits» opère une «déformation» de la représentation pour en instaurer la cohérence (p. 164). Cependant, comme ces «conflits» sont fonction des «instructions» péremptoirement assignées aux marqueurs, ce processus est en fait un artefact de la méthode. On définit par exemple le présent comme ce qui est contemporain du moment de l'énonciation (p. 193), une «instruction» qui provoque un «conflit» dans la séquence «*Demain, je rentre à la maison*» (p. 196), où «*demain*» marque la postériorité par rapport au moment de l'énonciation. Mais le «conflit» disparaît si on définit le présent comme ce qui est contemporain de son référent, quel

que soit ce référent, celui-ci pouvant aussi bien correspondre au «moment de l'énonciation» qu'à «demain» selon le contexte. Le fait que l'instruction intégrée au modèle pose comme valeur invariante du marqueur l'un de ses effets de sens manifeste un préjugé d'ordre inductif. Si bien que finalement, en raison de ses assises aléatoires, le «calcul» proposé fait figure de métaphore.

COMPTE RENDU

Conrad OUELLON
professeur titulaire

Louis-Jean Calvet, *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que sais-je?» n° 3075, 1996, 128 p.

Les politiques linguistiques de Louis-Jean Calvet est un ouvrage intéressant à plus d'un titre. Il ne s'agit pas d'une présentation des théories de la planification linguistique, si tant est qu'existe une telle théorie. On y retrouve peu d'idées novatrices. L'auteur retrace plutôt les origines du concept de planification linguistique, présente divers cas d'application de politiques linguistiques, pose également les limites de l'intervention politique en matière linguistique. L'ouvrage est facile à lire et conforme à ce qu'on attend d'une publication dans la collection *Que sais-je?*

Le premier chapitre rappelle les origines de la planification linguistique. Bien que les interventions politiques sur la langue aient de tout temps existé, ce n'est que dans la seconde moitié du XX^e siècle qu'apparaît le syntagme «*language planning*», avec l'émergence de la sociolinguistique ou sociologie du langage. La linguistique est alors considérée dans ses rapports avec la société, rapports qui entretiennent des liens avec les problèmes d'identité nationale, de culture, d'économie, de développement. Le concept de la planification linguistique, selon Calvet, est envisagé différemment par les Américains qui placent l'accent sur les aspects techniques de l'intervention linguistique sans poser la question du pouvoir politique et par les Européens davantage concernés par la question du pouvoir derrière les décisions. C'est dans ce chapitre qu'est présenté le schéma classique de planification linguistique mis au point par Einar Haugen et dont la division en planification du statut et planification du corpus est empruntée à Heinz Kloss (1969).

Il ne peut y avoir de planification ni de politique linguistique sans évaluation préalable des situations linguistiques et des moyens d'intervention sur ces situations. La linguistique classique ne pouvait décrire que la langue en elle-même. C'est l'avènement de la sociolinguistique prise au sens large qui fournira à la politique linguistique les moyens scientifiques dont elle avait besoin. C'est ce point que développe le second chapitre. Calvet y présente des typologies de situations plurilingues élaborées depuis Ferguson jusqu'à Chaudenson dont la technique vise la mesure et la comparaison du corpus et du statut de la langue française dans la francophonie. C'est cette dernière approche que privilégie Calvet bien qu'il admette volontiers les limites de cette description: «Mais quel que soit le modèle retenu, se pose encore le problème de savoir de quels moyens l'on dispose pour intervenir ainsi sur la langue et les langues» (p. 43).

Lorsqu'un État, après analyse de sa situation linguistique, décide d'agir sur la langue ou les langues, de quels moyens dispose-t-il? Comment peut-on intervenir sur la forme des langues? Comment peut-on modifier les rapports entre les langues? Quelles mesures doit-on prendre pour passer d'un énoncé de politique linguistique à la mise en place de la planification linguistique? C'est à ces trois dernières questions que tente de répondre le troisième chapitre. L'intervention sur la forme (écriture, lexicque, standardisation) implique que l'on puisse changer la langue. Pourtant, les changements qu'ont subis les langues se sont de tout temps produits sans planification, comme conséquences de pratiques sociales, en réponse à des besoins sociaux. La réussite d'une intervention planifiée sur la forme d'une langue n'est envisageable que s'il n'y a pas conflit entre les pratiques sociales d'une communauté en matière linguistique et les choix linguistiques des décideurs et du pouvoir. La modification du rapport entre les langues passe par la gestion de l'environnement linguistique. La planification linguistique va donc agir sur l'environnement pour jouer sur le poids respectif des langues en présence. Le territoire doit donc être «marqué» par l'affichage public, par les médias, les panneaux routiers, etc. Enfin, il n'existe pas de planification linguistique sans politique linguistique, sans lois. L'auteur discute dans cette section du chapitre des divers types de lois linguistiques et propose des considérations générales sur deux principes qui s'opposent fréquemment en planification linguistique, les principes de territorialité et de personnalité. Le droit à la langue de l'État doit-il primer sur le droit à la langue de

l'individu? Au terme de ce chapitre, L.-J. Calvet conclut que le premier instrument de la planification reste le linguiste.

Le chapitre IV traite plus précisément de l'action sur la langue (le corpus). Les politiques linguistiques qui interviennent sur la forme des langues peuvent poursuivre plusieurs objectifs. Suivent quelques exemples de ces interventions, comme le choix d'une langue nationale en Chine, les interventions sur le lexique et l'orthographe du français, la fixation de l'alphabet bambara au Mali, la révolution linguistique en Turquie et la standardisation du norvégien. L'analyse de ces situations autorise l'auteur à faire le constat suivant: «...les politiques linguistiques sont destinées à atteindre un jour ou l'autre leur degré d'inefficacité» (p. 87).

L'action sur les langues (le statut) constitue le sujet du dernier chapitre. Y sont décrites des situations de plurilinguisme où l'État est amené à gérer le statut et les fonctions sociales des langues en contact sur un territoire. Comme pour le chapitre précédent, des exemples permettent de mieux comprendre le propos. L'État peut promouvoir une langue véhiculaire comme le swahili en Tanzanie; il peut retenir comme langue nationale une langue minoritaire, le malais en Indonésie. La Suisse est un cas intéressant, et rare, de paix linguistique. L'action sur le statut des langues peut aussi être illustrée par l'intervention de la France dans la défense du statut international du français. Enfin, on peut viser le remplacement d'une langue coloniale; c'est le cas du processus d'arabisation du Maghreb. Calvet consacre le sixième de son ouvrage à ces deux derniers cas.

En conclusion, l'auteur dresse d'abord la liste des facteurs optimaux de réussite d'une politique linguistique. Ils obéissent tous au principe selon lequel il ne doit pas y avoir opposition entre les objectifs de la planification linguistique et les pratiques linguistiques et sociales de la communauté visée par l'intervention linguistique. Sont également mis en évidence certains faits qui alimentent la réflexion:

«Dans toute planification, il y a un petit nombre de planificateurs et un grand nombre de planifiés auxquels on ne demande que rarement leur avis» (p. 123).

«Mais la question théorique première que pose l'idée même de politique linguistique est la suivante: dans quelle mesure l'homme peut-il intervenir sur la langue et les langues» (p. 123)?

«Ce principe d'évolution tendancielle vers un niveau d'inefficacité pourrait être une sorte de vengeance des langues, c'est-à-dire des

locuteurs, sur ceux qui prétendent leur dicter une évolution» (p. 124).

Il vaut la peine de lire *Les politiques linguistiques* de Louis-Jean Calvet. Ce livre fait le point sur l'histoire de la planification linguistique, sur ses principaux concepts. Il illustre par des cas concrets les objectifs que peut viser l'intervention linguistique de l'État. Ses prises de position personnelles sur les limites de la planification linguistique ne sont pas dénuées d'intérêt, bien au contraire. On peut toutefois se demander pourquoi réserver 22 des 120 pages du livre au rôle international du français, puis au recul de cette même langue dans les pays du Maghreb, dans un ouvrage général sur les politiques linguistiques. Comment expliquer aussi qu'on passe pratiquement sous silence la planification linguistique au Québec, pourtant l'un des cas les mieux documentés?

COMPTE RENDU

Yvan ROSE
étudiant de 3^e cycle
Université McGill

Jennifer Cole et Charles Kisseberth (éd.), *Perspectives in Phonology*, Stanford, Center for the Study of Language and Information Publications 1994, 311 p.

Perspectives in Phonology est un collectif d'articles portant sur quelques-unes des questions les plus actuelles en phonologie générative. Des notions telles que les domaines phonologiques, le comportement de ces domaines entre les interfaces de la grammaire (par exemple, l'interface phonologie-syntaxe) et le statut de représentations telles que la syllabe et le pied prosodique y sont traitées. Le livre contient neuf chapitres.

Le premier chapitre, celui de J. Goldsmith, présente l'élaboration d'une approche computationnelle appliquée à l'étude des patrons d'accentuation des langues où la quantité syllabique (syllabe «lourde» vs. «légère») est non distinctive. Ce chapitre, fort intéressant, est écrit d'une manière claire, même pour le linguiste non initié aux calculs mathématiques complexes et aux algorithmes qui prévalent en linguistique computationnelle. Toutefois, il ne s'agit que d'une démonstration préliminaire d'un modèle toujours en cours d'élaboration. Il demeure donc relativement difficile d'évaluer la portée et les implications de l'étude de Goldsmith dans la recherche en phonologie non computationnelle.

Le second chapitre, écrit par M. Halle, vise à expliquer le fonctionnement de la théorie de la *morphologie distribuée* (*Distributed Morphology*). Halle illustre le fonctionnement de cette théorie en analysant le système de déclinaison en russe. L'hypothèse morphologique utilisée par l'auteur, selon laquelle la morphologie serait «distribuée», c'est-à-dire partagée entre divers modules de la grammaire (syntaxe-sémantique, morphophonologie, etc.) semble très

intéressante. Par contre, l'emploi des règles phonologiques à la *SPE* (*The Sound Pattern of English*; Chomsky et Halle 1968), dont l'auteur se sert pour analyser le système de déclinaison russe, fait perdre au chapitre une partie de son intérêt. Les règles à la *SPE* employées par Halle ont été largement critiquées au cours du dernier quart de siècle pour leur caractère *ad hoc* et non explicatif (voir, entre autres, Paradis 1993: 17). Ces règles obscurcissent la théorie morphologique proposée, même si cette dernière semble, au départ, des plus intéressantes.

B. Hayes, au chapitre trois, présente des données spécifiques à quelques langues dont, notamment, le yupik, une langue parlée en Alaska, qu'il analyse dans le cadre de la *phonologie métrique* (*Metrical Phonology*), théorie qu'il présente en détail dans Hayes (1995). Hayes propose que le poids métrique des syllabes CVC, qui se comportent parfois comme des syllabes légères, parfois comme des syllabes lourdes dans les langues où la quantité syllabique est distinctive, peut être prédit en fonction du contexte phonologique. Son analyse, qui permet de réduire le nombre de stipulations quant à l'inventaire typologique des pieds métriques possibles, s'avère plus explicative que les autres analyses proposées jusqu'ici. De plus, l'analyse de Hayes permet aussi de faire des prédictions phonétiques justes. Ceci ajoute à l'intérêt de son approche théorique, dont l'exactitude est aussi vérifiée empiriquement.

Le chapitre suivant, écrit par L. Hyman, présente des arguments en faveur de la notion de «cyclicité» (voir, entre autres, Kiparsky 1982), dont le statut est toujours au centre de débats actuels en morpho-phonologie. Hyman propose une analyse de la morphologie verbale du cicemba, langue bantoue parlée en Zambie, qui présente des effets de cyclicité à bien des égards. Les données présentées par l'auteur sont extrêmement détaillées. Pour le lecteur, la démonstration de l'interaction entre la morphologie verbale et la phonologie du cicemba est aussi extrêmement intéressante et convaincante. La qualité des exemples permet donc d'appuyer clairement la position adoptée par Hyman.

Le chapitre cinq porte sur les théories d'accentuation. Dans ce court chapitre, M. Kenstowicz présente des données qui semblent problématiques pour deux théories importantes d'accentuation, soit la théorie proposée par, entre autres, Halle et Vergnaud (1987) et celle proposée par, entre autres, Hayes (1985, 1995). Le but de Kenstowicz n'est pas ici de prouver la supériorité de l'une ou l'autre des théories, mais plutôt de susciter une discussion qui pourrait

faire progresser l'étude de l'accentuation en général. L'auteur donne des exemples à partir de nombreuses langues (latin, arabe, yawelmani, etc.). Il fait ressortir les avantages et inconvénients des deux approches théoriques discutées en comparant principalement les prédictions faites par ces théories et les stipulations nécessaires pour rendre compte des données. Sans fournir d'explications nouvelles aux problèmes rencontrés, l'auteur réussit tout de même à montrer clairement les forces et les faiblesses des théories d'accentuation discutées.

Au chapitre six, C. Kisseberth pose que différents domaines d'application de règles (processus) phonologiques sont déterminés par des constituants syntaxiques (syntagme nominal, verbal, etc.). Sa démonstration se fait à partir de l'interface phonologie-syntaxe du xitsonga, une langue bantoue parlée au Mozambique et en Afrique du Sud. Son analyse du xitsonga montre clairement que les catégories syntaxiques délimitent les domaines d'application de processus phonologiques. Sans rejeter l'hypothèse de la phonologie lexicale (voir, entre autres, Kiparsky 1982), l'auteur remplace implicitement les strates posées par cette hypothèse au profit de domaines phonologiques, qu'il définit en termes de constituants syntaxiques. Au plan théorique, toutefois, Kisseberth semble simplement échanger une stipulation (strate lexicale) pour une autre (domaine). De plus, Kisseberth ne discrédite pas nécessairement la phonologie lexicale; il n'est pas démontré que cette théorie fait de fausses prédictions dans le cas du xitsonga. Malgré ceci, la démonstration de Kisseberth constitue un exemple très intéressant d'interaction entre la phonologie et la syntaxe d'une langue.

Dans le même ordre d'idées, D. Odden présente un autre exemple d'interaction entre différentes composantes de la grammaire. L'auteur se concentre sur la phonologie syntagmatique du kikongo. Dans cette langue tonale bantoue, il existe une règle d'effacement du ton haut qui s'applique dans certains environnements syntaxiques et sémantiques particuliers. Par exemple, les tons hauts (marqués lexicalement) du mot [bikúní] 'fermier' sont effacés (élidés) dans les syntagmes nominaux qui contiennent le quantificateur universel *tout* ([bikúní byábínsó] 'tous les fermiers'). L'auteur montre que, premièrement, cet effacement tonal ne se produit que dans le contexte précis où le nom et le quantificateur se retrouvent au sein du même syntagme nominal et que, deuxièmement, cet effacement ne se produit pas dans le cas où c'est un quantificateur non universel qui est employé ([bikúní bíbatú] 'trois fermiers'). Odden présente donc un autre exemple clair de l'interaction entre les interfaces de la gram-

maire, en plus de montrer que l'aspect sémantique d'un constituant syntaxique peut influencer la phonologie d'un mot.

Le chapitre huit porte sur un constituant précis de la phonologie: la syllabe. Dans ce chapitre, D. Steriade vise deux objectifs particuliers. Premièrement, elle montre que la théorie d'aperture (voir, aussi, Steriade 1993) permet d'expliquer les restrictions de cooccurrence entre les diverses classes de segments. Le second but de l'auteure est d'expliquer les patrons qui gouvernent la formation de consonnes complexes dans les attaques syllabiques du mazateco, langue indigène parlée principalement au Mexique. Steriade montre que, dans cette langue, les suites consonantiques sous-jacentes s'unissent en fonction de leur noeud d'aperture pour former des consonnes complexes bien formées dans les attaques syllabiques. Le chapitre de Steriade est bien documenté. L'auteure fait appel à d'autres dialectes reliés au mazateco et même à l'évolution historique de cette langue. De plus, ce chapitre constitue une excellente démonstration de l'efficacité de la théorie défendue par l'auteure pour expliquer les patrons phonologiques du mazateco.

Finalement, M. Yip présente un court chapitre sur l'emploi de diverses catégories prosodiques (syllabe, pied, mot prosodique) dans divers dialectes du chinois. Le but de l'auteure est de montrer que, même en n'étant pas explicitement apprises par les locuteurs d'une langue, ces catégories prosodiques sont tout de même présentes et disponibles comme ressources linguistiques offertes par la grammaire universelle. Ces ressources sont employées pour adapter des formes phonologiques particulières comme, par exemple, des emprunts, des hypocoristiques ou des surnoms. Un petit détail technique doit cependant être déploré pour cette partie du chapitre: l'exemple (10) est manquant. Cette erreur d'édition invalide la partie de l'argumentation qui est basée sur les données absentes. Dans la deuxième partie de son article, Yip avance aussi la possibilité que la notion de quantité, généralement réservée à la syllabe et encodée en termes de mores (syllabe $\mu\mu$ vs. syllabe μ), pourrait aussi être employée au niveau du pied, où la distinction pied bisyllabique ($\sigma\sigma$) vs. pied monosyllabique (σ) serait pertinente. Une recherche plus complète sur ce sujet ainsi que l'étude d'un plus grand nombre de langues montrant un comportement similaire sont toutefois nécessaires pour vérifier la validité de cette hypothèse. En somme, le chapitre de Yip présente des exemples intéressants d'utilisation implicite des structures phonologiques mises à la disposition du locuteur. La question de l'acquisition (ou de la non-acquisition) explicite de ces structures demeure

toutefois trop peu documentée pour que de réelles conclusions puissent être formulées à ce sujet.

Perspectives in Phonology couvre de nombreux aspects de la recherche actuelle en phonologie. De par la complexité des prises de position et des analyses qui y sont proposées, ce livre ne s'adresse pas à un lecteur débutant. Cependant, pour le chercheur oeuvrant dans le domaine, ce collectif peut s'avérer extrêmement intéressant et constituer un ouvrage de référence fort utile, tant pour la qualité et la quantité des données qui y sont discutées que pour les divers points de vue théoriques qui y sont développés.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHOMSKY, N. et M. HALLE (1968): **The Sound Pattern of English**, New York, Harper & Row.
- HALLE, M. et J.-R. VERGNAUD (1987): **An Essay on Stress**, Cambridge, MA, MIT Press.
- HAYES, B. (1985): «Iambic and Trochaic Rhythm in Stress Rules», **Proceedings of the Berkeley Linguistics Society 13**, pp. 429-446.
- HAYES, B. (1995): **Metrical Stress Theory: Principles and Case Studies**, Chicago, University of Chicago Press.
- KIPARSKY, P. (1982): «Lexical Morphology and Phonology», **Linguistics in the Morning Calm**, I.-S. Yang (ed.), Séoul, Hanshin, pp. 1-91.
- PARADIS, C. (1993): «Phonologie générative multilinéaire», **Tendances actuelles en linguistique générale**, J.-L. Nespoulous (éd.), Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, pp. 11-47.
- STERIADE, D. (1993): «Closure, Release, and Nasal Contours», **Nasals, Nasalization and the Velum**, M. K. Huffman et R. Krakow (ed.), San Diego, Academic Press, pp. 401-470.

COMPTE RENDU

Alexandre SADETSKY
professeur adjoint

Jacques Fontanille, *Sémiotique du visible. Des mondes de lumière*, coll. «Formes sémiotiques» dirigée par Anne Hénault, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, 200 p.

La problématique de l'étude de Jacques Fontanille correspond à la logique évolutive de la science des signes: «la sémiotique des passions» (mentionnons à propos que c'est là le titre donné par A.J. Greimas et J. Fontanille à leur livre publié au Seuil, en 1991, et consacré aux questions épistémologiques, anthropologiques et méthodologiques de cette «nouvelle sémiotique») est censée compléter la sémiotique cognitive. L'objet principal de la *Sémiotique du visible* n'est pas la perception visuelle en tant que telle mais plutôt l'activité perceptive que l'auteur comprend comme définie par les cultures auxquelles appartiennent les œuvres perçues. La configuration de la lumière est examinée par Jacques Fontanille dans la perspective des usages sémiotiques, ce qui permet d'éviter la compréhension de la lumière comme n'étant que la prégnance biologique ou le phénomène physique. C'est grâce à cette configuration («où la perception, la figurativité, l'affectivité, la modalisation, etc., sont toutes également sollicitées», p. 2) que l'auteur étudie l'unité de la signification, de la perception et du sensible dans les univers de discours afin d'appréhender de quelle manière les effets du sens émergent des états de choses perçues visuellement.

Dans le but de comprendre les lois profondes de l'activité perceptive, l'auteur développe une méthode commune pour l'analyse du recueil de poèmes, du film, de quelques tableaux et de l'essai littéraire. La sémiotique du visible permet d'interpréter la configuration de la lumière dans la perspective plutôt historico-idéologique que bio-physiologique ou physique, tout en donnant

quand même la possibilité d'ouvrir le dialogue avec les sciences de la nature. Grâce à l'examen des organisations signifiantes appartenant aux traditions nationales différentes, l'auteur essaie de démontrer comment «chaque culture, aire ou époque, collective ou individuelle, est susceptible d'imposer sa «déformation cohérente» à la saisie du monde visible» (p. 197). La «tensivité phorique» (p. 196), dont l'homogénéité est préservée «par les interactions qu'on observe (sélections, orientations, déformations réciproques) entre les morphologies tensives de la lumière et les tentatives du corps propre pour s'y faire un chemin ou une place» (ibid.), caractérise le visible qui correspond toujours à une certaine praxis énonciative présupposant – en tant qu'indice – la forme spécifique de l'intersubjectivité suscitant un partage intentionnel bien particulier.

Cette quête de l'unité et de la pluralité détermine en grande mesure la composition du livre. Son premier chapitre, «Comment le sens vient à la lumière», est consacré à la présentation des éléments de base de la sémiotique tensive (l'espace tensif; fragmentation, totalisation et perception; modulations et modalisations; modes d'existence et simulacres), ainsi que de la théorie sémiotique de la lumière. Parmi les concepts les plus importants étudiés dans ce chapitre, on trouve les «états» de la lumière (l'éclat, l'éclairage, le chromatisme, la matière) et les seuils d'intensité (l'éblouissement et l'obscurcissement), ainsi que son tempo. Dans le même chapitre, l'auteur examine également la lumière comme un «non-langage» et tente de définir la nature de la sémosis correspondante: le plan de l'expression est dans ce cas compris comme l'énergie fournissant l'intensité et le plan du contenu comme le sujet sentant, puis énonçant, qui fournit l'espace-temps de sa deixis.

Les deuxième, troisième, quatrième et cinquième chapitres sont consacrés à l'analyse des œuvres concrètes dans la perspective de la théorie présentée dans le premier chapitre. Le deuxième chapitre, «Capitale de la lumière», constitue l'étude du livre de Paul Eluard («Capitale de la douleur»), étude qui a «pour objectif de montrer comment la structure figurative de la lumière, engageant les diverses catégories qui déterminent l'exercice poétique de la perception, engendre une axiologie et un univers passionnel» (p. 53). Le troisième chapitre, «La polyscopie dans les sonates peintes de Ciurlionis», est consacré à la mise en place des articulations plastiques de deux des «sonates» du peintre et compositeur lituanien et à leur corrélation «à la configuration de la lumière telle qu'elle a progressivement été élaborée» (p. 101) au début du livre. Au quatrième chapitre,

«Lumière et esthétique de la profondeur dans *Passion* de Jean-Luc Godard», l'auteur démontre que la lumière, dans le film en question, est la manifestation principale de l'informateur (un des deux actants du monde de l'intersubjectivité, sur lequel repose la syntaxe de la dimension esthétique) et essaie d'établir que «l'espace tensif, informé de la sorte par la lumière, devient une structure d'accueil et de manifestation pour la structure narrative du film, et, notamment, pour les diverses formes de la conquête des valeurs» (p. 126). Le cinquième chapitre, «Le ralentissement et le rêve. À propos de *L'éloge de l'ombre*, de Tanizaki», constitue l'étude caractérisée par Jacques Fontanille comme «une contribution à la sémiotique de la culture japonaise, dans les limites de la configuration de la lumière et dans la perspective adoptée par Tanizaki» (p. 159). Le texte de Tanizaki est particulièrement intéressant pour l'auteur de la *Sémiotique du visible*, parce que l'essayiste japonais, dans son œuvre à propos de la cohabitation de la culture de type occidental et celle de type oriental au sein de sa propre civilisation, a privilégié le thème de la lumière et de l'ombre. Jacques Fontanille définit ainsi son objectif: «Le franchissement du seuil de sensibilité minimal est soigneusement déployé comme une sorte de syntagme perceptif et passionnel, ouvrant sur un autre monde sémiotique, où l'ensemble des qualités du monde sensible se trouve réaménagé, et dont la signification s'organise selon un autre régime, intemporel, onirique et fascinant. Les différents «régimes» sémiotiques qui organisent la configuration de la lumière pouvant être considérés comme des «régimes d'énonciation», le syntagme que nous nous proposons d'établir doit être conçu comme un produit de la praxis énonciative, susceptible de rendre compte de la manière dont une culture donnée traite l'émergence de la signification et de la valeur à partir de la sensation et de la perception lumineuses» (p. 160). L'auteur réussit à démontrer que les structures esthétiques, passionnelles, figuratives, modales et narratives adoptent les lois imposées par les conditions de la saisie sensible du monde visible, lois que les formes impliquées par la lumière dictent à ses structures.

L'analyse des œuvres, appartenant à des cultures différentes, a permis à l'auteur de la recherche du monde du sentir et de la perception, de reconnaître les formes sémiotiques – «ou «pré-sémiotiques», si on préfère» (p. 194) – qui reviennent avec plus d'insistance dans la saisie sensible; l'auteur mentionne à cet égard les effets de présence et d'absence, les formes de la profondeur, les morphologies quantitatives/qualitatives, les profils rythmiques et les tempo. En même temps, cette analyse permet de comprendre que la

mise en relation des effets tensifs et des effets phoriques est en grande mesure déterminée (tel qu'on l'a déjà mentionné) par l'orientation historico-culturelle, par le choix de la position idéologique. Il serait intéressant que l'auteur puisse démontrer dans ses travaux à venir une saisie du monde visible, dont la spécificité serait déterminée par sa «déformation cohérente» imposée par la culture, dans la perspective dialogique: toute organisation signifiante pourrait, dans cette perspective, être interprétée comme répondant au passé (acceptant, niant, réaccentuant, modifiant, émettant des réticences), s'adressant à l'avenir (exprimant le besoin de sa reconnaissance), ouverte au présent, à ses évaluations, à sa compréhension, comme trouvant un interlocuteur dans le soi de jadis. Cela aurait pu aider en particulier à éviter les légères inexactitudes d'analyse: en guise d'exemple on peut citer l'interprétation par Jacques Fontanille de la figure de l'ange dans «Andante» de la «Sonate d'étoiles» de Ciurlionis, l'ange étant l'un des éléments essentiels et récurrents dans la symbolologie de cet artiste, comme figure de l'aigle emblématique. L'examen de la sémiotique du visible ne pourrait qu'y gagner si la lecture empathique privilégiée par Jacques Fontanille était complétée par la lecture exotopique; c'est uniquement l'analyse comparative des orientations sémantico-axiologiques – dont chacune s'actualise à la configuration de la lumière de telle ou telle œuvre – qui permettra de comprendre à quels interlocuteurs une œuvre s'adresse, comment elle interprète leur vérité artistique (leur parachèvement esthétique de la quête éthico-cognitive), ce qu'elle veut affirmer – ce qu'elle veut leur dire – par son choix de lieu dans l'univers de sens et de valeurs, ainsi que la manière dont cette œuvre est appréciée par ses interlocuteurs. L'étude de tout «monde de lumière» en tant que question et réponse, en tant que désir incarné d'entendre et d'être entendu, la confrontation des perspectives de compréhension impliquées par ces mondes, l'examen de la renaissance de la spécificité idéologique dans la «Grande temporalité» (Bakhtine) de la communication, la volonté de se rendre compte de quelle façon l'œuvre vit dans la «conscience» d'autres œuvres, comment s'actualise son devenir dialogique – seulement une telle approche, il me semble, permettra d'aborder les problèmes de la typologie, permettra de déterminer (dans des termes moins généraux que ceux utilisés par Jacques Fontanille) le rôle de l'individuel et du collectif dans l'œuvre, le rôle de l'époque, du genre, du courant, de l'aire, de la tradition nationale, permettra aussi d'établir des liens entre «le monde de lumière» et d'autres mondes de cette même œuvre, ainsi que de voir ce monde non seulement comme créé une fois pour toute

(réifié), mais également comme créant (en qualité de voix participant au processus polyphonique de la formation de la culture), et qui, dans cette interaction des appréciations transfigurantes, se crée lui-même.

COMPTE RENDU

Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Joseph PATTEE
Fonds Guillaume

Charles-Henri Audet, *Morphologie et syntaxe du français*, Sainte-Foy, Les éditions Le Griffon d'argile, 1994, 330 p.

Enseignant de français au niveau collégial depuis de nombreuses années, Charles-Henri Audet vient de publier un ouvrage intitulé *Morphologie et syntaxe du français* aux éditions du Griffon d'argile de Sainte-Foy (Québec). L'objectif avoué de l'auteur est de présenter le fruit de ses recherches grammaticales qui ont suscité chez lui un enthousiasme pour la discipline qu'il enseigne, enthousiasme qu'il souhaite voir naître chez ses collègues. L'intention est louable et l'effort très méritoire à ce moment de l'évolution de l'enseignement du français au Québec. En effet, le Conseil de la langue française demandait expressément, lors des états généraux de l'éducation, de veiller à l'amélioration de l'enseignement de la grammaire (Mémoire: *La langue au coeur de l'éducation*, 1995).

Ce précis théorique et méthodologique de sémantique grammaticale se propose de présenter une nouvelle approche de l'étude et de l'enseignement des parties du discours qui permettra de pallier les lacunes de la grammaire traditionnelle et de la grammaire scolaire et de découvrir le sens grammatical des mots, c'est-à-dire celui qui s'ajoute au sens tout court, au sens lexical que tous reconnaissent aux mots.

L'ouvrage se réclame de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume et plusieurs notions utilisées tirent, en effet, leur origine de cette théorie; par exemple, celles d'apport et de support. Toutefois, la méthode d'analyse de la «sémantique grammaticale» présentée ici, nourrie également de la théorie des ensembles, a évolué au point de n'avoir presque plus rien en commun avec ses

points de départ. Elle n'a retenu de la psychomécanique ni la linguistique de position, ni l'opérativité, ni même l'incidence comme discriminant par excellence des parties du discours. Les vues de «sémantique grammaticale» qui sous-tendent l'ouvrage présentent une originalité qui n'a besoin, en fait, de la caution d'aucune autre théorie.

L'aventure s'enracine dans une pesée délicate du fait de nature et du fait de fonction. La grammaire traditionnelle s'est construite sur les assises qui accordaient la priorité à la nature des mots. C'est dans cet esprit que Guillaume soutient qu'une langue a la syntaxe de sa morphologie. Toutefois, la syntaxe, lieu par excellence des rapports entre les mots, semble imposer dans le Précis une analyse en termes de rapports syntagmatiques à l'intérieur même des mots, domaine de la morphologie.

L'ouvrage est remarquablement bien structuré, les faits sont présentés dans un ordre rigoureux de façon à permettre au lecteur une compréhension progressive de la matière. Cependant, plusieurs aspects de la démarche prêtent flanc à la critique: on peut déplorer que les remarques aient été intercalées, car elles représentent une rupture dans le développement du fait du changement de ton qu'elles entraînent. Il y a, de plus, dans l'ensemble de l'ouvrage, une propension à donner des faits une interprétation théorique dont on n'établit pas le fondement – de ce point de vue, il est juste de dire que le livre ne constitue qu'un précis. L'auteur montre au lecteur comment analyser des faits, à quels principes il doit rattacher son analyse, comment étayer ses dires. Le lecteur se fait décrire les morphèmes, éléments qui constituent la morphologie des mots et les divers rapports qui peuvent les unir, mais l'origine et la nature de ces éléments, la nécessité de les distinguer ne sont pas démontrées.

À propos de la généralisation dans l'explication des faits grammaticaux, dont on nous dit dans l'introduction qu'elle constitue un progrès par rapport aux explications habituelles, plusieurs remarques s'imposent. Il est vrai qu'une généralité plus grande est toujours un but à atteindre, car elle permet de ne pas se perdre dans une poussière de faits particuliers. La question se pose néanmoins sur la façon dont cette généralité est obtenue: on observe dans l'ouvrage de C.-H. Audet que la généralisation est obtenue très souvent par un procédé d'analogie. Ainsi on rapprochera la fonction épithète de l'adjectif par rapport au nom dans *maison verte* de celle du participe passif par rapport à l'auxiliaire dans *ai mangé* en disant qu'ils ont en commun que l'apport restreint le champ du support. Lors même que cela serait vrai, il reste que ce qui distingue les deux rapports

(adjectif/nom et participe/auxiliaire) est peut-être plus important que le fait – non prouvé – qui les rapprocherait. Convient-il, sur la simple constatation d'une analogie, de croire fondée une vision du langage? De plus, s'agit-il vraiment d'une généralisation? Rien n'est moins sûr. Prenons un exemple: dans son analyse, la grammaire scolaire met sur le même pied – syntaxiquement – l'adjectif antéposé et l'adjectif postposé, l'un et l'autre en fonction d'épithète, s'accordant avec leur support. Par ailleurs, elle met en relief aussi la différence qui les sépare. L'analyse de *maigre repas* et de *repas maigre* (pp. 158-159) rejoint la sienne: l'adjectif antéposé «s'adverbialise», mais non l'adjectif postposé. La grammaire scolaire reconnaît cette différence, mais ne la juge pas suffisante pour assigner à l'adjectif antéposé et à l'adjectif postposé des fonctions différentes. Ici, on les oppose en posant l'adjectif antéposé comme apport à un support dans un rapport de modalisation et l'adjectif postposé, comme un apport à un support dans un rapport de désignation. En attribuant deux «rapports de fonction» distincts à l'adjectif selon sa position, l'auteur accentue la différence et ne peut parler de fonction épithète que dans le cas de l'adjectif postposé, ce qui lui permet d'étendre cette fonction – toujours par analogie – au verbe (p. 147). On voit qu'au bout du compte, à propos du problème de la position de l'adjectif, l'explication n'est pas plus générale: les termes ont été tout simplement redistribués selon d'autres critères. Autrement dit, la difficulté n'est pas moindre, elle n'a été que déplacée: plutôt que de privilégier l'accord pour définir la fonction épithète, on a préféré assimiler le rapport de désignation dans le plan du nom au rapport de désignation dans le plan du verbe. Au lecteur alors d'expliquer pourquoi certains mots qui entrent dans un «rapport de modalisation» avec un support ne s'accordent pas avec lui (l'adverbe), alors que d'autres s'accordent avec lui (l'adjectif antéposé).

À propos du «rapport de désignation», on lit (p. 34) qu'il entraîne entre l'adjectif apport et le nom support une réduction de l'extension de celui-ci. Ceci est posé comme un fait. On peut se demander alors pourquoi l'ensemble *maison verte* constituerait un sous-ensemble de *maison*, alors que *petite maison* est analysé en termes de «modalisation». Pourquoi *petite maison* ne peut-il constituer un sous-ensemble de *maison* (celles qui sont petitement maison)? Rien ne l'interdit, sinon la volonté du linguiste.

Ce qu'il convient de comprendre exactement par «réduction de l'extension du support» pose aussi problème. Dans l'ouvrage, il est à plusieurs reprises argumenté que *le stylo vert*, c'est

le seul stylo parmi les stylos en cause qui soit vert. C'est ce sous-ensemble de 1 qui résulte de la réduction de l'extension. Cette réduction de l'extension n'est pas liée à un déterminant particulier. Et c'est bien ce que donne à entendre l'auteur lorsqu'il analyse *une robe bleue*: «Quand on dit *je veux une robe bleue*, c'est qu'il y en a plusieurs, mais qu'on n'en veut qu'une» (p. 63). Or ce n'est pas tout à fait vrai: ce n'est qu'exceptionnellement – dans un contexte précis – qu'il y a effectivement plusieurs objets. Si je dis: *En chemin, j'ai dû changer un pneu*, je donne à comprendre qu'il s'agit bien de l'un de mes quatre pneus. Mais si je dis: *Sur le bord de la route, j'ai aperçu un pneu*, il y a abus à dire qu'il y a plusieurs pneus et que j'ai aperçu uniquement l'un d'entre eux. À la rigueur, je pourrais dire que je ne parle que d'un pneu parmi tout ce qui peut s'appeler pneu (donc parmi un ensemble virtuel). De même, *le stylo vert* ou *le vert* suppose un ensemble de stylos actuel, dans la situation, comme nous l'avons vu. Mais je pourrais tout aussi bien dire: *J'ai acheté un stylo vert* et poursuivre en disant: *J'aperçois le stylo vert sur la table*. Ici **le vert* est impossible, puisque la non-répétition du nom ne peut se faire que si l'ensemble est actuel et non si l'ensemble est virtuel (*le stylo vert* reprend *un stylo vert*): c'est un stylo parmi les stylos virtuellement possibles. Il est essentiel donc de spécifier si l'ensemble est actuel ou virtuel, si l'on veut que «rapport de désignation» corresponde à une définition rigoureuse.

Enfin, un dernier point est à signaler. Dans *le vert* (= *le stylo vert*), *vert* est analysé comme un adjectif apport à un support *stylo* absent, mais mentionné auparavant dans le discours, alors que, dans *le mien*, *mien* est analysé comme un pronom adjectival, apport à *le*. Certes, *mien* dans le français actuel ne correspond à aucun adjectif – *un mien ami* est archaïque –, mais il reste que *le mien* ne peut se dire que s'il a été question aussi d'un stylo ou d'un habit, ce que déclare le genre d'accord masculin. *Le vert* et *le mien* sont donc comparables, la différence étant que *le vert* est une création éphémère de discours, tandis que *le mien* est une création instituée en langue. Est-ce suffisant pour opposer un rapport de désignation entre *vert* et *stylo* absent à un rapport de prédication entre *mien* et *le*, alors que *mien* se dit aussi de *stylo* absent?

Ajoutons à ces commentaires sur les analyses quelques mots sur la terminologie! Une terminologie vaut d'abord et avant tout par son univocité et sa transparence. La fonction de reproduction qui est celle de l'enseignement installe celle-ci de façon presque irréversible. Les termes s'attachent aux réalités dont ils parlent et vice-versa.

On peut entretenir quelques réticences à l'égard de la visée pédagogique qui propose:

- d'étendre indûment le sens d'un terme (c'est le cas de «syntagmatique» (p. 15) et de «morphème» (p. 19))
- de remplacer un terme par un autre (c'est le cas de «conjonction de coordination» remplacé par «coordonnant» (p. 85) et délié de «conjonction de subordination»)
- de le remplacer tout à fait (c'est le cas de «participe» qui renvoie dans le glossaire à «nom participe» (p. 312))
- de le placer en situation de synonymie (c'est le cas de «pronom adjectival (ou adjectif-pronominal)» (p. 65) et de «pronom substantival (ou substantif pronominal)» (p. 33))
- de l'affubler d'un terme contrastif inutile (c'est le cas de «finitif» en face de «infinitif» (p. 97) ou de le remplacer tout en le conservant).

D'ailleurs, on se demande si l'auteur n'a pas choisi de conserver la terminologie traditionnelle, en parallèle avec la nouvelle terminologie. Ainsi «pronom» et «substantif pronominal» apparaissent tous les deux à titre de partie du discours au glossaire. Une terminologie grammaticale ne saurait être viable que si la nouvelle désignation des parties du discours établit de façon cohérente les grandes lignes de la théorie que l'on entend illustrer.

La méthode d'analyse proposée ici est novatrice, mais elle se présente amputée de ses fondements. Un tel ouvrage laisse perplexes le linguiste dont la préoccupation première est l'explication des faits de langue. Pour l'enseignant ou l'enseignante de grammaire, le renouvellement du cadre d'analyse et de la terminologie grammaticale représente un véritable pari. Le redécoupage de la réalité linguistique proposé par l'auteur n'aboutit, à notre avis, ni à une meilleure définition du sens grammatical des mots, ni à la généralisation souhaitée comme moyen d'échapper à la pédagogie de l'exception.

COMPTE RENDU

Claude VERREAULT
professeur adjoint

Michel Francard (éd.), avec la collaboration de Geneviève Geron et Régine Wilmet, *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Louvain-la-Neuve, 1993 et 1994, 2 vol. (Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 19.3-4 et 20.1-2).

Les 2 volumes qui composent cet ouvrage comprennent 27 des 40 communications présentées dans le cadre d'un colloque international qui s'est tenu à Louvain-la-Neuve du 10 au 12 novembre 1993 et qui avait pour thème «l'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques». Outre les présentations liminaires de M. Francard («Pour exorciser Shibboleth», vol. 1, pp. 9-11) et de J.-M. Klinkenberg («Terres d'insécurité», pp. 13-15), puis l'allocution de clôture de N. Gueunier («L'insécurité linguistique: méthodologie et construction du concept», vol. 2, pp. 133-140) qui constitue une excellente synthèse des différentes approches sous lesquelles l'insécurité linguistique a pu être abordée lors de cette rencontre tout en ouvrant des perspectives de recherche intéressantes, l'ouvrage comprend deux grandes parties à l'intérieur desquelles ont été regroupées les diverses autres communications.

La première partie porte sur le concept même d'insécurité linguistique («De l'insécurité linguistique», vol. 1, pp. 17-47), considéré principalement dans ses aspects théoriques et pratiques. Elle regroupe les contributions de P. Swiggers («L'insécurité linguistique: du complexe (problématique) à la complexité du problème», pp. 19-29), d'A.-M. Houdebine («De l'imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques», pp. 31-40), de G. Geron («Comment disent-ils leur insécurité linguistique? Analyse typologique d'un discours épilinguistique»,

pp. 41-50), d'I. Bousman, J. Giot et N. Ménager («L'insécurité linguistique du point de vue de l'enseignement», pp. 51-57).

La deuxième partie livre un bon aperçu des diverses manifestations de l'insécurité linguistique dans différentes communautés qui composent la francophonie, d'abord dans celles qui ont le français comme langue maternelle («Des communautés francophones périphériques (I)», vol. 1, pp. 59-218), puis dans d'autres où le français est utilisé comme langue seconde ou véhiculaire («Des communautés francophones périphériques (II)», vol. 2, pp. 5-129). On y trouve, dans l'ordre, les contributions suivantes: pour la Belgique francophone, celles de M. Francard («Trop proches pour ne pas être différents. Profils de l'insécurité linguistique dans la Communauté française de Belgique», vol. 1, pp. 61-70) et de J.-M. Klinkenberg («Insécurité linguistique et production littéraire. Le problème de la langue d'écriture dans les lettres francophones», pp. 71-80); pour la France (eh oui...), celles d'Y. Le Berre et J. Le Dû («États d'insécurité», pp. 81-86), de M. Auzanneau («Entre dire et faire en Poitou», pp. 87-93) et de J.-M. Eloy («L'insécurité en français monolithique ou quel est le salaire de la peur?», pp. 95-108); pour la Suisse romande, celles de P. Singy («L'ambivalence des Romands face à leur régiolecte: le cas des Vaudois», pp. 109-120), de J.-Fr. De Pietro et M. Matthey («Comme Suisses romands, on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte...» Entre insécurité et identité linguistiques: le cas du français à Neuchâtel (Suisse)», pp. 121-136) et de B. Py («Quand les représentations peinent à suivre les pratiques... Émergence du plurilinguisme chez les Romands établis en Suisse alémanique», pp. 137-145); pour le Canada francophone, d'abord celle d'A. Boudreau et L. Dubois («J'parle pas comme les Français de France, ben c'est du français pareil; j'ai ma *own* p'tite langue», pp. 147-168), qui traite plus spécialement de l'insécurité linguistique chez des étudiants acadiens du Nouveau-Brunswick, puis, pour ce qui est du Québec, celles d'H. Cajolet-Laganière et P. Martel («Entre le complexe d'infériorité linguistique et le désir d'affirmation des Québécois et Québécoises», pp. 169-185), de L. Boisvert, J.-Cl. Boulanger, D. Deshaies et L. Duchesneau («Le dictionnaire comme révélateur d'insécurité linguistique», pp. 187-198), d'A. Paquot («Des dictionnaires pour perdre le nord? L'évolution récente de la lexicographie québécoise et l'insécurité linguistique», pp. 199-208) et de P. Thibault et G. Sankoff («Diverses facettes de l'insécurité linguistique. Vers une analyse comparative des attitudes et du français parlé par des Franco- et des Anglo-

Montréalais», pp. 209-218); pour le Luxembourg, celle de J.-P. Goudaillier («Modification des fonctions des langues en contact et insécurité linguistique: le cas du français au Grand-Duché de Luxembourg», vol. 2, pp. 7-19); pour la région italienne du Val d'Aoste, celle de J.-M. Kasbarian («Procédures argumentatives et configuration des identités ethniques et sociales en situation de communication exolingue: une enquête épilinguistique menée au Val d'Aoste», pp. 21-33); pour le Proche-Orient, celle de N. Gueunier («Je suis un Libanais typique.» Sécurité et insécurité linguistiques chez les Libanais francophones», pp. 35-44); pour l'Afrique, celles de M.-L. Moreau («Nous avons la langue trop épaisse» ou comment être un francophone sénégalais», pp. 45-56), de Fr. Masuy («Y a-t-il une insécurité linguistique au Sénégal? Enquête auprès d'universitaires dakarais», pp. 57-70), de G. Prignitz («Si tu connais pas gros français-là, tu gagnes pas travaillé.» Les mots de l'insécurité linguistique dans la communauté francophone au Burkina Faso», pp. 71-83) et de J. Hatungimana («Comment peut-on être francophone quand on est d'Afrique noire? L'insécurité linguistique chez les Burundais francophones», pp. 85-93); pour l'Océan Indien, celles de D. Baggioni («Dalons et paumés de la créolo-francophonie réunionnaise ou de la difficulté à vivre sans conflit la diglossie français/créole dans un D.O.M.», pp. 95-108) et de D. de Robillard («L'insécurité linguistique en français à l'Île Maurice: quand le chat n'est pas là, les souris parlent français?», pp. 109-121); enfin, pour la Louisiane, celle de Th. Klingler («Norme, tourisme et étiolement linguistique chez les créolophones en Louisiane», pp. 123-129).

Un des nombreux mérites de cet ouvrage – et non le moindre – est d'une part de montrer que l'insécurité linguistique touche à des degrés divers l'ensemble des communautés francophones, y compris celle de France, contrairement à ce que le titre pourrait laisser sous-entendre. En effet, comme le souligne très justement J.-M. Eloy dans sa pénétrante contribution, «[a]ssocier la notion de "communauté francophone périphérique" à celle d'insécurité laisse penser, a contrario, que le "centre" du domaine francophone connaît, lui, la "sécurité linguistique"» (p. 95), ce qui n'est pas le cas. Quoi qu'il en soit, que les communautés francophones qui vivent et se développent en dehors de l'Hexagone – du moins celles qui ont le français comme langue maternelle, la communauté québécoise par exemple – se perçoivent elles-mêmes comme *périphériques* ou qu'elles acceptent d'être considérées comme telles par certains de leurs représentants, n'est-ce pas déjà un signe de profonde insécurité?

À cet égard, le recours au concept nébuleux de français international, de français standard ou de français normé, qui revient dans maintes contributions – notamment dans celle d'A. Boudreau et L. Dubois (cf. vol. 1, p. 154, note 4), dans celle de L. Boisvert, J.-Cl. Boulanger, D. Deshaies et L. Duchesneau (cf. vol. 1, p. 190) et dans celle d'A. Paquot (cf. vol. 1, p. 203) – est aussi symptomatique, comme l'est également l'absence du concept de français national ou de variété nationale de français, pourtant bien dégagé par Hausmann (1985) il y a déjà une dizaine d'années. Comme le rappelle P. Swiggers, tant et aussi longtemps que la francophonie ne parviendra pas à se reconnaître comme «une macrocommunauté linguistique à *plusieurs* diasystèmes fonctionnels et à *diverses* normes endogènes» (vol. 1, p. 26) et à s'assumer comme telle, elle continuera d'accuser un retard considérable par rapport à l'anglophonie.

D'autre part, il ressort assez clairement de l'ensemble des contributions que la variété de référence par rapport à laquelle se mesure l'insécurité linguistique ne se réduit pas au seul français de France considéré dans sa globalité ni à tout celui qui est décrit par les dictionnaires français actuels. Qu'elle corresponde à une langue *idéalisée* ou *fantasmée*, pour reprendre les termes d'A.-M. Houdebine et de J.-M. Eloy (cf. vol. 1, pp. 33 et 105), cette variété de référence doit être prise en compte dans la représentation que l'on peut se faire du français et à ce titre elle mériterait d'être mieux circonscrite, ce qui pourrait faire l'objet d'un nouveau colloque qui s'inscrirait tout naturellement dans la continuité de celui de 1993 et qui contribuerait sans aucun doute à faire avancer une réflexion déjà très bien engagée.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

HAUSMANN, F. J. (1985): «Les dictionnaires du français hors de France», Lionel Boisvert, Claude Poirier et Claude Verreault (éd.), **La lexicographie québécoise: bilan et perspectives. Actes du colloque organisé par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec et tenu à l'Université Laval les 11 et 12 avril 1985, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1986, pp. 3-19 (Langue française au Québec, 3^e section: Lexicologie et lexicographie, 8).**

ABSTRACTS

**ON THE MEANING AND THE PROTOTYPE OF THE
LOCATIVE CASE: A SEMANTIC STUDY OF THE POLISH
LOCATIVE WITH THE PREPOSITION *PRZY***

Barbara BACZ

The preposition *przy* in Polish can combine with only one case: the locative. Assuming that this fact reflects best the semantic compatibility between this preposition and the locative case, the author investigates the semantic effects produced by the various types of the Polish prepositional phrases with *przy*. The goal of this analysis is to find out: (a) whether Jakobson's (1936) formulation of the underlying core meaning of the locative case in Russian applies to the Polish *przy* locatives, and (b) whether the *przy* locative usage could be considered as the prototype of the Polish locative case. It is concluded that Jakobson's notion of "full delimitation of the referent's extension" does not express the meaning of the Polish *przy*-locatives adequately, and that the *przy*-locative's sense of "bringing together the entity evoked by the locative and the entity evoked by the non-locative element in the locative relationship" is a defensible candidate for the prototypical center of the Polish locative case.

PARASITIC GAPS AND PARTICIPIALS

Claudia BORGONOVO

Parasitic gaps should be licensed whenever they appear inside a (quasi)sentential constituent in a non-argument position. In this paper I discuss parasitic gaps inside gerundive adjuncts in English, a context

where they should be grammatical and where they are unexpectedly ruled out. To explain this I propose a structural explanation in the form of an empty temporal operator in the Specifier position of the Gerund Phrase which competes with the parasitic gap operator for the same A'-position, thus causing the ungrammaticality of the sentences in question. I support the existence of this operator with interpretive and structural evidence.

LE FRANÇAIS RÉGIONAL: ÉTUDE DES EMPRUNTS LEXÉMATIQUES DU FRANÇAIS AU JULA

Alou KEITA

This article contributes to the description of spoken French in Burkina Faso. It focuses on French words borrowed from Jula, the national language. Following a brief consideration of terminology, an inventory and typology of the loan words is presented with discussion of the relevant phonetic, morphosyntactic, lexical, semantic and graphic features. Criteria for determining the degree to which the loan words have become integrated into the French language are suggested.

TOWARDS THE POTENTIAL MEANING OF THE POLISH INSTRUMENTAL.

Michał PAWICA

This paper explores the relevance of Gustave Guillaume's notion of *Potential Meaning* with respect to the Polish Instrumental case. The analysis is conducted through the examination of the different meanings of the Polish Instrumental, as found in the Polish translation of Michael Ondaatje's *The English Patient*.